

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE**  
**Direction générale de l'enseignement scolaire**

Service des enseignements et des formations

Sous-direction des formations professionnelles

Bureau de la réglementation  
des diplômes professionnels

Arrêté du 11 avril 2008 portant création du baccalauréat professionnel, spécialité *Interventions sur le patrimoine bâti* et fixant ses modalités de préparation et de délivrance.

NORMEN E 0809311 A

## **LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE**

VU le code de l'éducation et notamment ses articles D 337-51 à D 337-94 ;

VU l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, du brevet de technicien supérieur ;

VU l'arrêté du 9 mai 1995 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur ;

VU l'arrêté du 24 juillet 1997 fixant les modalités de notation aux examens du brevet de technicien supérieur, du baccalauréat professionnel et du brevet professionnel ;

VU l'arrêté du 11 juillet 2000 relatif à l'obtention de dispenses d'unités à l'examen du baccalauréat professionnel ;

VU l'arrêté du 4 août 2000 modifié relatif à l'attribution de l'indication « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat professionnel ;

VU l'arrêté du 17 juillet 2001 modifié relatif à l'organisation et aux horaires d'enseignement dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant aux baccalauréats professionnels ;

VU l'arrêté du 15 juillet 2003 modifié relatif à l'épreuve orale facultative de langue vivante à l'examen du baccalauréat professionnel ;

VU l'arrêté du 20 mars 2007 portant création du baccalauréat professionnel, *spécialité Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre* et fixant ses modalités de préparation et de délivrance ;

VU l'avis de la commission professionnelle consultative du secteur Bâtiment et travaux publics en date du 27 novembre 2007 ;

VU l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du 20 mars 2008 ;

**A R R E T E**

**ARTICLE 1er** – Il est créé un baccalauréat professionnel, spécialité *Interventions sur le patrimoine bâti*, dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

**ARTICLE 2** - Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification de ce baccalauréat professionnel sont définis en **annexe I a et I b** au présent arrêté.

Les unités constitutives du référentiel de certification du baccalauréat professionnel, spécialité Interventions sur le patrimoine bâti, sont définies en **annexe II a** au présent arrêté.

**ARTICLE 3** - Le règlement d'examen est fixé à l'**annexe II b** au présent arrêté.

La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée à l'**annexe II c** au présent arrêté.

**ARTICLE 4** - L'accès en première année du cycle d'études conduisant au baccalauréat professionnel, spécialité *Interventions sur le patrimoine bâti*, est ouvert :

a) Aux candidats titulaires de l'un des diplômes suivants :

- BEP des *Techniques du gros œuvre du bâtiment*
- BEP *Bois et matériaux associés*
- BEP des *Métiers du bois*
- BEP *Techniques du toit*
- CAP *Maçon*
- CAP *Charpentier bois*
- CAP *Constructeur bois*
- CAP *Couvreur*
- CAP *Tailleur de pierre marbrier du bâtiment et de la décoration*

b) Aux candidats titulaires d'un brevet d'études professionnelles ou d'un brevet d'études professionnelles agricoles, relevant d'un secteur en rapport avec la finalité de ce baccalauréat professionnel, et plus particulièrement aux candidats titulaires du diplôme suivant :

- BEP des *Techniques de l'architecture et de l'habitat*

c) Sur décision du recteur, après avis de l'équipe pédagogique, aux candidats :

- titulaires d'un BEP ou d'un CAP autres que ceux visés aux a et b ci-dessus ;
- ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première ;
- titulaires d'un diplôme ou titre homologué ou classé au niveau V ;
- ayant interrompu leurs études et souhaitant reprendre leur formation s'ils justifient de deux années d'activité professionnelle ;
- ayant accompli une formation à l'étranger.

Les candidats visés au c/ font l'objet d'une décision de positionnement qui fixe la durée de leur formation.

**ARTICLE 5** - Les horaires de formation applicables au baccalauréat professionnel, spécialité Interventions sur le patrimoine bâti, sont fixés par l'arrêté du 17 juillet 2001 modifié susvisé - grille horaire n° 2 du secteur de la production.

La durée de la formation en milieu professionnel au titre de la préparation du baccalauréat professionnel, spécialité *Interventions sur le patrimoine bâti*, est de 18 semaines. Les modalités, l'organisation et les objectifs de cette formation sont définis en **annexe III** au présent arrêté.

**ARTICLE 6** - Pour l'épreuve obligatoire de langue vivante, les candidats ont à choisir entre les langues vivantes énumérées ci-après :

allemand, anglais, arabe littéral, arménien, cambodgien, chinois, danois, espagnol, finnois, grec moderne, hébreu moderne, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, suédois, turc, vietnamien.

Au titre de l'épreuve de langue vivante facultative, les candidats peuvent choisir les langues énumérées ci-après :

allemand, amharique, anglais, arabe, arménien, berbère (chleu ou rifain ou kabyle), bulgare, cambodgien, chinois, créole, danois, espagnol, finnois, grec moderne, hébreu moderne, hongrois, islandais, italien, japonais, laotien, malgache, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, croate, suédois, tchèque, turc, vietnamien, basque, breton, catalan, corse, gallo, occitan, tahitien, langues régionales d'Alsace, langues régionales des pays mosellans, langues mélanésiennes (ajië, drehu, nengone, paicî).

Cette interrogation n'est autorisée que dans les académies où il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent.

**ARTICLE 7** - Pour chaque session d'examen, le ministre chargé de l'éducation nationale arrête la date de clôture des registres d'inscription et le calendrier des épreuves écrites obligatoires.

La liste des pièces à fournir lors de l'inscription à l'examen est fixée par chaque recteur.

En outre, lors de la confirmation d'inscription, les candidats doivent fournir une attestation de formation relative au montage, au contrôle, à l'utilisation et au démontage des échafaudages de pied conformément à la recommandation R 408 de la Caisse nationale de l'assurance maladie et des travailleurs salariés (CNAMTS), annexes 3, 4 et 5.

En l'absence de cette attestation, les candidats ne seront pas admis à se présenter à l'examen.

**ARTICLE 8** - Chaque candidat précise, au moment de son inscription, s'il se présente à l'examen sous la forme globale ou sous la forme progressive, conformément aux dispositions des articles D.337-78 et D.337-79 du code de l'éducation. Le choix pour l'une ou l'autre de ces modalités est définitif.

Il précise également l'épreuve facultative qu'il souhaite présenter.

Dans le cas de la forme progressive, le candidat précise les épreuves ou unités qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Le baccalauréat professionnel, spécialité *Interventions sur le patrimoine bâti*, est délivré aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté, conformément aux dispositions des articles D.337-67 à D.337-88 du code de l'éducation.

**ARTICLE 9** – Après le 6<sup>ème</sup> alinéa de l'article 8 de l'arrêté du 20 mars 2007 susvisé, il est inséré un 7<sup>ème</sup> alinéa ainsi rédigé :

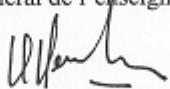
« Les titulaires du baccalauréat professionnel, spécialité *Interventions sur le patrimoine bâti*, régi par les dispositions de l'arrêté du 11 avril 2008 peuvent demander à être dispensés de l'unité U11 du baccalauréat professionnel, spécialité *Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre* régi par les dispositions du présent arrêté.

**ARTICLE 10** - La première session d'examen du baccalauréat professionnel, spécialité *Interventions sur le patrimoine bâti*, organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2010.

**ARTICLE 11** – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 avril 2008.

Pour le ministre et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire



Jean-Louis NEMBRINI

**Journal officiel du 30 avril 2008**

**Nota** : Le présent arrêté et son annexe II b seront publiés au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du 8 mai 2008 .L'arrêté et ses annexes seront disponibles au Centre national de documentation pédagogique - 13 rue du Four 75006 PARIS ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique. Ils sont diffusés en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr/outils-doc>

## **SOMMAIRE DES ANNEXES**

### **ANNEXE I : RÉFÉRENTIELS DU DIPLÔME**

**I-a – Référentiel des activités professionnelles**

**I-b – Référentiel de certification**

### **ANNEXE II : MODALITÉS DE CERTIFICATION**

**II-a – Unités constitutives du diplôme**

**II-b – Règlement d'examen**

**II-c – Définition des épreuves**

### **ANNEXE III : Période de formation en milieu professionnel**

**ANNEXE I**

**RÉFÉRENTIELS DU DIPLÔME**

**ANNEXE I-a**

**RÉFÉRENTIEL DES  
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**

## CONTEXTE PROFESSIONNEL

### A – Domaine d'intervention

Selon le domaine choisi, le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » exerce dans le domaine de la maçonnerie, de la charpente ou de la couverture. Dans son domaine, il est un ouvrier hautement qualifié, doté d'une large autonomie et impliqué dans les phases qui précèdent l'exécution des travaux. Il participe généralement à la préparation des interventions : sous le contrôle du chef d'entreprise, il apprécie l'architecture de l'édifice, analyse l'état des structures sur lesquelles il intervient, recherche l'origine des désordres et les moyens à mettre en œuvre pour y remédier en tenant compte des caractéristiques de l'édifice et du coût de l'opération.

Initié à la découverte de techniques traditionnelles ou anciennes et à leur appropriation, aux démarches d'essai – évaluation - rectification que nécessite une approche respectueuse du patrimoine, aux techniques particulières d'intervention sur un bâti existant éventuellement occupé, le titulaire travaille en autonomie sur le chantier dans les activités de mise en œuvre qui relèvent de son domaine. Le cas échéant, eu égard aux aléas que présente ce type de chantier, après s'être informé de la situation des autres corps d'état, il peut participer à la révision de l'organisation et au recalage des calendriers de travaux dans son domaine d'intervention. Il veille à la sécurité et peut encadrer une petite équipe.

### B - Secteurs d'activité

Selon le Ministère chargé de l'équipement, les travaux dans le domaine de l'amélioration – entretien – réhabilitation ont concerné en 1999 plus de 236 000 entreprises. Le chiffre d'affaires de ce marché est réalisé à 70% par les entreprises d'au plus 10 salariés. La connaissance de ce secteur d'activité s'avère malaisée car la nomenclature d'activités française ne permet pas d'identifier, au sein du secteur du bâtiment, les entreprises intervenant principalement dans ce domaine.

Bien qu'il ne qualifiât en 2004 qu'un peu plus de 36 000 entreprises du bâtiment et que les petites entreprises restent souvent à l'écart de ce dispositif, l'organisme professionnel de qualification et de certification du bâtiment, QUALIBAT, permet d'en identifier un certain nombre qualifiées en restauration. Le nombre de qualifications délivrées ayant trait aux monuments historiques et au bâti ancien est passé de 560 à 819 au cours des dix dernières années, en raison de la montée en charge des qualifications portant sur le patrimoine ancien. Certaines qualifications portant sur l'utilisation de matériaux régionaux permettent une appréhension un peu plus large du secteur. La création récente d'une mention *patrimoine bâti* adossée à toutes les qualifications devrait permettre de mieux cerner le domaine de l'amélioration – entretien – réhabilitation. Créé par la CAPEB pour encourager les petites entreprises du bâtiment à recourir à des dispositifs certifiant des compétences d'entreprises, le Certificat d'identité professionnelle (CIP) peut comporter une mention *patrimoine* qui concerne actuellement 1500 entreprises artisanales.

### C – Evolution de l'emploi

#### Positionnement

A de solides connaissances techniques, le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » ajoute des connaissances en histoire de l'architecture et des techniques de construction. Il maîtrise les démarches particulières à l'intervention sur le patrimoine bâti et en sites occupés. Après un temps d'adaptation aux pratiques de l'entreprise et à la spécificité des travaux qu'elle réalise, il prendra des responsabilités en matière d'étude préalable et de préparation du chantier, et pourra prendre en charge les interventions techniques les plus délicates de son domaine.

#### Evolution de carrière

Son expérience lui permettra d'évoluer ultérieurement vers un poste de collaborateur direct du chef d'entreprise dans les structures artisanales orientées vers les travaux de restauration-réhabilitation. Moyennant des compléments de formation en gestion – administration, il pourra envisager de créer ou reprendre une PME. Dans les entreprises de plus grande taille, en fonction de ses aptitudes au management, il pourra accéder aux fonctions d'encadrement de chantier (chef de chantier, adjoint au conducteur de travaux).

## **D – Conditions générales d'exercice**

### **Situations d'exercice**

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » intervient sur un bâti existant dans l'objectif de :

- effectuer des travaux de gros entretien concernant ou ayant un impact sur la structure de l'édifice ;
- restaurer ou restituer tout ou partie de l'édifice dans le respect des règles relatives à la conservation du patrimoine architectural ;
- réhabiliter, c'est à dire apporter les modifications nécessaires répondant aux normes et à un usage contemporain ou effectuer des aménagements dans la perspective d'un changement d'usage d'un bâtiment, tout en veillant à l'intégrité de l'édifice, à respecter son style et son identité.
- réaliser des ajouts en harmonie avec les ouvrages en place ;

Ces travaux sont parfois réalisés en site occupé, tout ou partie du site demeurant en fonction, c'est à dire fréquenté par le public ou habité, équipé, meublé et fini.

La nature du travail, des matériaux et des techniques utilisés varie selon l'ancienneté des édifices et leur protection.

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » est apte à travailler dans des entreprises qui ont ou recherchent une qualification dans le domaine du patrimoine architectural, par exemple un certificat de qualification Qualibat *monuments historiques, patrimoine ancien, ou matériaux régionaux*.

### **Tâches**

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » intervient à la demande du chef d'entreprise pour préparer les ouvrages, réaliser les relevés, les sondages non destructifs et le diagnostic du bâti existant à traiter, pour réaliser les ouvrages sur chantier et finaliser les documents de traçabilité des interventions sur l'ouvrage.

Pour réaliser ces tâches de préparation et de réalisation des travaux de réhabilitation, restauration ou conservation, il s'appuie soit sur les études techniques et sur la programmation des travaux réalisés par le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre ou le bureau d'études, soit dans le cas du bâti vernaculaire ou sans architecte, sur les personnes qui assurent la maîtrise d'œuvre du chantier. Dans ce cas, le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » peut épauler son chef d'entreprise dans l'étude technique de l'ouvrage.

Au sein de l'entreprise, il est amené :

- à préparer son intervention par une lecture du bâti, une visite diagnostique, un repérage des pathologies et remèdes adéquats et la vérification des documents techniques (CCTP, CCTG, CCAP, CCAG, CSPS, ...) remis pour le chantier (dossier d'appel d'offres éventuel) ; de plus il organise les postes de travail et la répartition des tâches du personnel de chantier de l'équipe.
- à réaliser ou faire réaliser les diagnostics et les sondages non destructifs ou destructifs (intrusifs) demandés par le chef d'entreprise après accord du maître d'ouvrage et maître d'œuvre (quand celui-ci existe) ;
- à mettre en œuvre les techniques de restauration et de réhabilitation dans le champ de son métier en respectant les règles de l'art, traditionnelles ou régies par des avis CSTB et autres DTU adaptés, et les règles de la restauration : compatibilité des matériaux et des produits, réversibilité des interventions et traçabilité des travaux réalisés, ...
- à organiser les zones de travail des équipes, notamment au niveau logistique, dans le respect des règles de sécurité des membres de l'équipe de l'entreprise et du bien, particulièrement en cas de co-activité des équipes du chantier ;
- à animer le travail d'une équipe ;
- à gérer la qualité du chantier.

Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie mais peut être aussi en relation avec :

- des représentants du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, des bureaux de contrôle, des fonctionnaires des services du Ministère de la Culture, des membres des associations de sauvegarde du patrimoine, des financeurs des restaurations et réhabilitations...
- des représentants des autres corps d'état, des fournisseurs, voire des usagers dans le cas de réhabilitations en site occupé, avec lesquels il doit être capable de communiquer pour ensuite rendre compte à son supérieur hiérarchique des sollicitations ou difficultés rencontrées.

### **Autonomie – initiative**

Attentif à recueillir des indices sur les états antérieurs de l'édifice et à préserver toutes traces d'ouvrage ou de décor antérieur, dans le cas de découverte fortuite lors des restaurations d'un support ou d'un élément à caractère patrimonial déterminant, le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » doit être capable de stopper une intervention pour alerter son supérieur hiérarchique afin d'associer le maître d'ouvrage, l'architecte, le conservateur, l'Inventaire ou l'association en charge du patrimoine aux fins de confortement préservatif, de diagnostic et de relevés rapides.

### **Technicité**

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » connaît les matières naturelles employées dans la construction : il sait comment il faut les extraire et les façonner. Il est en mesure de vérifier leur qualité et de bien les utiliser. Il sait identifier les altérations de la matière et connaît les techniques utilisées pour y remédier. Il a acquis l'habileté nécessaire pour effectuer des travaux d'ajustement sur chantier avec des outils à main et obtenir le « fini » exigé sur du patrimoine.

### **Encadrement – tutorat**

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » traduit sous forme de consignes orales les documents d'exécution au(x) membre(s) de l'équipe. Il pourra ultérieurement être amené à conseiller des ouvriers professionnels, à transmettre son expérience et assurer le tutorat éventuel des personnes en formation dans l'entreprise.

### **Suivi d'activité**

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » rend compte quotidiennement de son activité, des utilisations des matériels, des consommations de matériaux, ainsi que de l'avancement des ouvrages.

Il quantifie les matériaux nécessaires à son activité et anticipe l'approvisionnement des matériaux et matériels, les réceptionne et en assure le stockage.

Il repère tout dysfonctionnement lié à l'activité, en réfère à sa hiérarchie et propose une solution.

### **Représentation de l'entreprise**

S'il est mandaté pour assister aux réunions de chantier, il rend compte à son chef d'entreprise.

### **E – Conventions collectives**

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » est classé au niveau de classification du compagnon professionnel « niveau III Position 1 », conventions collectives des ouvriers du bâtiment.

### **F – Techniques et matériaux concernés**

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Interventions sur le patrimoine bâti* » intervient en réhabilitation, restauration, entretien et conservation du patrimoine bâti existant d'avant 1975 et avant tout sur le bâti d'avant 1945. Ce bâti peut être constitué de matériaux locaux ou importés des régions voisines voire des pays voisins.

Les maçonneries de petits éléments manufacturés ou issus des champs ou des carrières de proximité, ou importés par transport lent, les bois des charpentes verticales, obliques ou horizontales, les chaux et pigments des enduits et des mortiers, les matériaux de remplissage entre structures porteuses ou dans les cloisons, les matériaux de couverture (végétale, minérale, terre cuite, ...) sont souvent mis en œuvre de façon adaptée au bâti ancien, à sa région et à sa fonction (fonction officielle ou culturelle, production agricole et élevage, logement, artisanat, petite industrie, ...) en fonction de savoir-faire locaux eux-mêmes inspirés du savoir-faire des professionnels locaux ou itinérants (compagnonnage).

Cette adaptation morphologique, climatique et technique nécessite d'être respectée tant pour des raisons techniques, structurelles, typologiques qu'esthétiques.

Intervenir sur ces matériaux traditionnels doit se faire avec discernement, des interventions contemporaines inadaptées pouvant créer des désordres irrémédiables.

Ceci n'exclut pas le recours ergonomique à des outils et techniques modernes dès lors qu'elles respectent la qualité du bâtiment à réhabiliter ou restaurer.

Les préoccupations du développement durable sont le plus souvent compatibles (éco-habitat, éco-matériaux, performances énergétiques) pour autant que la conception et les calculs prennent en compte les caractéristiques du bâti ancien, son comportement et ses performances et qu'on adapte avec finesse et sensibilité les solutions du neuf aux caractéristiques de l'ancien.

**Quel que soit le statut du candidat, celui-ci précise, au moment de son inscription, le domaine d'intervention sur lequel il souhaite être évalué parmi les trois domaines suivants : maçonnerie, charpente, couverture.**

**DETAIL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

Les taches visées s'inscrivent dans les domaines et activités professionnelles suivantes :

<b>Fonction : Réalisation</b>	
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>
<b>ANALYSE DIAGNOSTIQUE, PREPARATION</b>	1. Identifier le bâti et son environnement, recueillir des informations préexistantes au projet <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	2. Prendre connaissance du projet et vérifier la faisabilité de l'intervention <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	3. Analyser et rendre compte de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement <span style="float: right;"><b>2</b></span>
	4. Identifier les causes des désordres ou dégradations <span style="float: right;"><b>2</b></span>
	5. Effectuer les opérations de relevés dimensionnels d'ouvrages (croquis, photos, ...) <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	6. Rechercher les matières et matériaux les mieux appropriées et / ou spécifiques <span style="float: right;"><b>3</b></span>
<b>ORGANISATION</b>	7. Assurer et gérer les approvisionnements en matériels et matériaux <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	8. Organiser, planifier le travail de l'équipe <span style="float: right;"><b>2 / 3</b></span>
	9. Préparer l'installation du chantier <span style="float: right;"><b>2</b></span>
<b>MISE EN ŒUVRE</b>  <i>Commune aux trois domaines : maçonnerie, charpente, couverture</i>	10. Participer à l'installation de chantier <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	11. Mettre en place les moyens de manutentions et de levage, les utiliser et/ou les diriger <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	12. Monter, réceptionner, utiliser et démonter des échafaudages <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	13. Implanter et/ou tracer tout ou partie d'ouvrage <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	14. Mettre en place les mesures conservatoires <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	15. Gérer la déconstruction, le stockage et le tri des matériaux <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	16. Protéger l'existant (personnes, biens et ouvrages bâtis) <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	17. Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	18. Mettre en œuvre le traitement des déchets <span style="float: right;"><b>2</b></span>
	19. Effectuer la maintenance de premier niveau sur les matériels et les outillages <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	20. Réaliser des interventions ponctuelles en maçonnerie <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	21. Réaliser des interventions ponctuelles en charpente <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	22. Réaliser des interventions ponctuelles en couverture <span style="float: right;"><b>3</b></span>
	<b>MISE EN ŒUVRE</b>  <i>Domaine : Maçonnerie</i>
24. Réaliser des ouvrages en maçonnerie (moellons, pierres de taille, briques, terre cuite, maçonneries mixtes, terre crue, pierres sèches, ...) <span style="float: right;"><b>3</b></span>	
25. Réaliser et/ou reprendre des parements enduits <span style="float: right;"><b>3</b></span>	
26. Réparer une maçonnerie traditionnelle (moellons, pierres de taille, brique, terre cuite, maçonneries mixtes, terre crue, pierres sèches, ...) <span style="float: right;"><b>3</b></span>	
27. Traiter des parements en pierre et de brique <span style="float: right;"><b>2</b></span>	
28. Intervenir sur un arc, une voûte, une coupole <span style="float: right;"><b>3</b></span>	
29. Réaliser ou reprendre des sols anciens <span style="float: right;"><b>2</b></span>	
30. Réaliser ou reprendre des planchers <span style="float: right;"><b>3</b></span>	
31. Réaliser une ouverture ou modifier le bâti existant <span style="float: right;"><b>3</b></span>	
32. Réaliser les drainages, les réseaux et canalisations <span style="float: right;"><b>2</b></span>	

Activités	Tâches
<b>MISE EN ŒUVRE</b>  <b>Domaine :</b> <b>Charpente</b>	33. Restaurer, conforter, consolider, remplacer une charpente, éventuellement en sous-œuvre <b>3</b>
	34. Restaurer, conforter, aménager, remplacer un plancher, éventuellement en sous-œuvre <b>3</b>
	35. Restaurer, conforter, consolider, remplacer un escalier en bois, éventuellement en sous-œuvre <b>3</b>
	36. Restaurer, conforter, consolider, remplacer un pan de bois ou un mur en bois, éventuellement en sous-œuvre <b>3</b>
<b>MISE EN ŒUVRE</b>  <b>Domaine :</b> <b>Couverture</b>	37. Restaurer des ouvrages de bardage <b>3</b>
	38. Mettre en place le bâchage du bâtiment <b>3</b>
	39. Remplacer et/ou reposer des bois de couverture <b>3</b>
	40. Réaliser la pose d'éléments de couverture <b>3</b>
	41. Traiter les points singuliers et accessoires de couverture <b>3</b>
	42. Traiter les évacuations des eaux pluviales <b>3</b>
	43. Réaliser, poser, restaurer des ouvrages et accessoires <b>3</b>
	44. Mettre en œuvre les techniques de réalisation locales et traditionnelles <b>3</b>
<b>Suivi des travaux et</b> <b>Contrôle</b>	45. Prendre les mesures conservatoires lors d'une découverte archéologique fortuite <b>3</b>
	46. Contrôler au quotidien les ouvrages réalisés en fonction des prescriptions <b>3</b>
	47. Produire régulièrement un compte-rendu d'activités, évaluer régulièrement les résultats de son travail et envisager les ajustements utiles <b>3</b>

Pour chacune des activités de référence et des tâches qui en découlent, le titulaire du baccalauréat professionnel « Interventions sur le patrimoine bâti » pourra se voir impliquer à différents niveaux repérés ci-dessous de 1 à 3.

NIVEAU	Définition du niveau d'implication
1	<b>Connaissances et savoir-faire minimaux</b> : le titulaire du diplôme <i>lit, observe, interprète et assiste</i> sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.
2	<b>Connaissances et savoir-faire partiels</b> : le titulaire du diplôme <i>participe sous contrôle ponctuel</i> en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.
3	<b>Connaissances et savoir-faire approfondis</b> : le titulaire du diplôme <i>intervient seul</i> ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<p><b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b>  <b>Activité : Analyse diagnostique, préparation</b></p>
<p><b>TÂCHE 1 : Identifier le bâti et son environnement, recueillir des informations préexistantes au projet</b>  <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i></p>
<p><b><u>CONDITIONS D'EXERCICE :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appareils de mesures et de relevés</li> <li>- Appareil photographique</li> <li>- Le bâti, objet de l'intervention</li> </ul> <p><b><u>Contexte d'intervention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le site du chantier</li> <li>• Dans les centres de ressources documentaires (SDAP, DRAC, CAUE, collectivités territoriales, associations de sauvegarde du patrimoine, Archives, ...)</li> <li>• Au cadastre</li> <li>• A l'entreprise pour consulter des bases de données et pour rédiger le rapport</li> </ul>
<p><b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bâti est localisé, l'accessibilité et l'environnement précisés.</li> <li>- Le statut juridique du bâti (public/privé, protégé/non protégé, situé dans une zone de protection -ZPPAUP, site classé, périmètre protégé, ...) est connu.</li> <li>- Le croquis d'ensemble est complet, précis et respecte l'organisation des ouvrages.</li> <li>- L'orientation du bâti est correctement déterminée.</li> <li>- La végétation aux abords du bâti est identifiée.</li> <li>- Les caractéristiques morphologiques et dimensionnelles du bâti sont relevées.</li> <li>- Les matériaux (nature, origine, aspect, mise en œuvre) sont identifiés.</li> <li>- Les éléments architecturaux remarquables sont repérés.</li> <li>- La stabilité et la durabilité de l'édifice (en pierre ou en pan de bois) sont analysées : les pièces majeures assurant la solidité de la structure sont repérées, les descentes de charges sont correctement décrites, ...</li> <li>- Les hypothèses faites quant à la datation des différentes parties de l'édifice apparaissent plausibles.</li> <li>- Les documents collectés sont pertinents.</li> <li>- Le dossier d'identification du bâti et de son environnement est structuré, complet et exploitable.</li> <li>- Le vocabulaire professionnel et de l'architecture sont utilisés.</li> <li>- Les documents graphiques produits sont exploitables, complets et conformes aux normes de dessin.</li> <li>- L'outil ou le média choisi est adapté aux documents à produire (main levée, dessin, DAO, ...).</li> <li>- Les modes de représentation les mieux adaptés sont utilisés (croquis, vidéo, photos, ...).</li> <li>- Les conventions de représentation sont utilisées.</li> <li>- L'historique du bâti est connu et, en cas de pluralité de constructions, hiérarchisé.</li> </ul>

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

### TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<b>Fonction : Réalisation</b> <b>Activité : Analyse diagnostique, préparation</b>
<b>TÂCHE n°2 : Prendre connaissance du projet et vérifier la faisabilité de l'intervention</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Extrait du programme et projet répondant à ce programme</li><li>- Consignes et précisions de la hiérarchie</li><li>- Informations fournies par le maître d'ouvrage, le voisinage, la mairie, ...</li><li>- Documentation disponible sur des opérations analogues</li><li>- Appareils de mesures et de relevés</li><li>- Appareil photographique</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier et au bureau si besoin</li><li>• Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, réhabilitation ou aménagement</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- La concordance entre l'état existant et l'état projeté est vérifié (compatibilité entre les cotes de l'existant et les dimensions des éléments du projet).</li><li>- Les différents intervenants sont identifiés.</li><li>- Les informations manquantes sont signalées.</li><li>- Les documents établis sont exploitables, précis et complets.</li><li>- Les conventions de représentation graphique sont utilisées.</li><li>- L'analyse des données consultées conduit à une restitution (orale, graphique ou écrite) claire, complète et précise.</li><li>- Les ouvrages sont correctement décrits et localisés.</li><li>- L'environnement réglementaire est intégré.</li><li>- Les solutions proposées sont techniquement, esthétiquement et réglementairement pertinentes.</li><li>- Le planning d'intervention est conforme aux délais annoncés par l'entreprise.</li><li>- Des solutions alternatives sont proposées à l'occasion de difficultés rencontrées lors de la mise au point de plans de détail.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Analyse diagnostique, préparation</b>
<b>TÂCHE n°3 : Analyser et rendre compte de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 2</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b>  <ul style="list-style-type: none"><li>- Dossier d'identification du bâti et de son environnement</li><li>- Appareil photo</li><li>- Plans</li><li>- Matériel et outils courants de la profession</li></ul> <b><u>Contexte d'intervention :</u></b>  <ul style="list-style-type: none"><li>• L'ouvrage, objet de l'intervention</li><li>• Le bâti</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b>  <ul style="list-style-type: none"><li>- L'analyse de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement conduit à une restitution orale, graphique et écrite claire, exhaustive et précise ; tous les désordres visibles sont repérés : fissures, basculements, déformations, traces d'humidité extérieure et/ou intérieure, traces de parasites, pourrissement, fléchissement de poutre, désassemblage de pièces de bois, tuiles fendues ou présentant des efflorescences blanchâtres, végétations parasites.</li><li>- Le rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement est structuré, complet et exploitable.</li><li>- Les traces d'interventions antérieures sont repérées et leur bonne tenue est évaluée.</li><li>- Le vocabulaire professionnel et celui de l'architecture sont utilisés à bon escient pour la description des désordres.</li><li>- Les documents graphiques produits sont exploitables, complets et conformes aux normes de dessin.</li><li>- L'outil ou le média choisi est adapté aux documents à produire (main levée, dessin, DAO, ...).</li><li>- Les modes de représentation les mieux adaptés sont utilisés (croquis, vidéo, photos, ...).</li><li>- Les conventions de représentation sont utilisées.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Analyse diagnostique, préparation</b>	
<b>TÂCHE n°4 : Identifier les causes des désordres ou dégradations</b>	<i>Niveau d'implication ⇨ 2</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Dossier d'identification du bâti et de son environnement</li><li>- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement</li></ul> <p><b><u>Contexte d'intervention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Entreprise</li><li>• Ouvrage concerné par l'intervention</li><li>• Bâti</li></ul>	
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- L'analyse des désordres conduit à une restitution orale, et/ou écrite claire, complète et précise.</li><li>- La terminologie professionnelle est respectée.</li><li>- Les causes des désordres structurels (basculements, déformations, fissures) sont énoncées : fondations défectueuses, surcharge du plancher, ...</li><li>- Les facteurs d'humidité et le cheminement de celle-ci sont énoncés : voie d'eau par le toit, solin non étanche, descente d'eau pluviale détériorée, ...</li><li>- Le cas échéant, des recherches complémentaires de probabilités de faiblesses non apparentes sont effectuées.</li><li>- Les conséquences des désordres sont correctement évaluées.</li><li>- Le recours à des interventions extérieures pour approfondir le diagnostic est correctement argumenté (étude de sol, sondages, ...).</li></ul>	

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<b>Fonction : Réalisation</b> <b>Activité : Analyse diagnostique, préparation</b>
<b>TÂCHE n°5 : Effectuer les opérations de relevés di mensionnels d'ouvrages (croquis, photos)</b>
<i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes orales et/ou écrites</li> <li>- Situation de l'ouvrage</li> <li>- Matériel de relevé et de mesurage</li> <li>- Matériel photographique (ou vidéo éventuellement)</li> <li>- Personnel affecté</li> </ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le chantier en phase de préparation</li> <li>• Au bureau pour la rédaction et insertion dans le dossier</li> <li>• Pour des travaux en restauration, réhabilitation, rénovation ou aménagement</li> </ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ouvrage est situé.</li> <li>- Les relevés de géomètre et photographiques et le descriptif des travaux envisagés sont recueillis (état existant et projet) ; une recherche est éventuellement effectuée.</li> <li>- L'époque et le style du bâtiment sont identifiés.</li> <li>- Les éléments mettant en évidence les matériaux sont photographiés.</li> <li>- Les données cadastrales sont recueillies.</li> <li>- Le périmètre d'intervention est circonscrit.</li> <li>- Les éléments sur lesquels portent les travaux sont repérés dans chaque pièce (murs, sols, plafonds, ...).</li> <li>- Les parties à démolir ou à reconstruire sont mesurées ; les mesures sont reportées sur le plan.</li> <li>- Les principales interventions menées antérieurement sur le bâtiment sont résumées, les plus significatives du point de vue du projet actuel sont identifiées.</li> <li>- Des photographies d'aspect général de l'édifice sont prises ; les angles de prises de vue sont relevés sur un plan.</li> <li>- Les caractéristiques essentielles relatives à la situation de l'édifice et à ses usages sont notées.</li> <li>- Les informations recueillies sur le site sont restituées : les mesures obtenues sont reportées en plan et en coupe, les plans sont complétés au moyen de croquis de détails et/ou de photos.</li> <li>- Les documents établis sont exploitables et complets.</li> <li>- Les conventions de représentation graphique sont utilisées.</li> <li>- L'ouvrage est localisé, l'accessibilité et l'environnement sont précisés.</li> <li>- Le croquis est complet, précis et respecte l'organisation des ouvrages.</li> <li>- Les détails géométriques indispensables sont relevés et repérés, toutes les dimensions nécessaires sont relevées.</li> <li>- Les matériaux (type, qualité, aspect, compatibilité, ...) et les différentes parties d'ouvrage sont identifiés</li> <li>- Les points de vigilance (anomalie, non-conformité, ...) sont documentés et communiqués à la hiérarchie.</li> <li>- Les modes de représentation les mieux adaptés sont utilisés (croquis, photos, vidéo, ...).</li> <li>- Le personnel attribué est correctement dirigé.</li> </ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<p><b>Fonction : Réalisation</b>  <b>Activité : Analyse diagnostique, préparation</b></p>
<p><b>TÂCHE n°6 : Rechercher les matières et matériaux les mieux appropriés et / ou spécifiques</b>  <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i></p>
<p><b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier d'identification du bâti et de son environnement</li> <li>- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage</li> <li>- Consignes orales ou écrites de la hiérarchie ou du maître d'ouvrage</li> <li>- Réglementations relatives au patrimoine de la zone dans laquelle se situe le projet (ZPPAUP, secteurs sauvegardés, abords, ...)</li> <li>- Recommandations de l'architecte des bâtiments de France (ABF) du département</li> <li>- Documentation des fournisseurs</li> <li>- Bases de données (lithothèque, sablothèque, bibliothèque)</li> <li>- Notices techniques</li> <li>- Planning de livraison des matériels et matériaux</li> <li>- Planning prévisionnel des travaux</li> <li>- Dossier d'exécution</li> </ul> <p><b><u>Contexte d'intervention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le chantier en phase de préparation puis en phase de mise en œuvre</li> <li>• Pour des travaux en restauration, réhabilitation, rénovation ou aménagement</li> </ul>
<p><b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les matières et matériaux d'origine sont identifiés.</li> <li>- L'état, la composition et les qualités des matériaux d'origine, sont pris en compte.</li> <li>- Des contrôles sont effectués sur les approvisionnements en matière et matériaux pour vérifier la conformité avec les caractéristiques recherchées (provenance, durée et modalité de séchage et de traitement, test de résistance au gel, autres performances techniques).</li> <li>- Le bâti est restauré avec des matières et matériaux compatibles (notamment du point de vue physico-chimique) avec l'existant, et en conformité avec les réglementations relatives au patrimoine et à l'impact sur le paysage.</li> <li>- Le caractère et les spécificités de l'édifice sont respectés.</li> <li>- L'impact des interventions sur les aspects esthétiques, réglementaires, de durabilité, de réversibilité et sanitaires (comportement du matériau pour la santé, ...) est pris en compte.</li> <li>- Les différentes contraintes selon les éléments et la nature du bâti ainsi que les spécificités régionales sont respectées.</li> </ul>

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

### TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Organisation</b>
<b>TÂCHE n°7 : Assurer et gérer les approvisionnement s en matériel et matériaux</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b>  <ul style="list-style-type: none"><li>- Consignes orales ou écrites, fournies ou collectées.</li><li>- Dossier de travaux :<ul style="list-style-type: none"><li>• Plan d'exécution</li><li>• Plan d'installation de chantier</li><li>• Planning</li><li>• Quantitatif</li><li>• Bons de commandes</li><li>• Préconisations</li><li>• Notices techniques</li></ul></li></ul> <b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier, au poste de réception, avant déchargement</li><li>• Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, réhabilitation ou aménagement</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b>  <ul style="list-style-type: none"><li>- Les besoins sont identifiés correctement (quantités, caractéristiques, adéquation avec les préconisations, adéquation avec le chantier et les travaux à réaliser, disponibilité, ...).</li><li>- Les approvisionnements sont planifiés (gestion des stocks / besoins).</li><li>- Les approvisionnements permettent la réalisation des travaux.</li><li>- Le déclenchement des livraisons est adapté aux besoins et aux contraintes.</li><li>- Les quantités sont au besoin ajustées en cours de chantier en fonction des situations rencontrées.</li><li>- Les bons de commande et/ou d'approvisionnement des matériels et/ou des matériaux sont détenus ou établis.</li><li>- La conformité des livraisons est contrôlée et notifiée qualitativement et quantitativement avant déchargement.</li><li>- La hiérarchie est aussitôt informée des non-conformités, les décisions sont appliquées.</li><li>- Le plan d'installation de chantier est respecté (stockage, circulation, ...).</li><li>- Les consignes de rédaction, de transmission et de classement des documents écrits (bons de livraison, ...) sont respectées.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<p><b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b>  <b>Activité : Organisation</b></p>	
<p><b>TÂCHE n°8 : Organiser, planifier le travail de son équipe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir les besoins en main d'œuvre ..... 2</li> <li>- Participer à l'établissement d'un planning d'intervention ..... 3</li> </ul> <p style="text-align: right;"><i>Niveau d'implication ↗</i></p>	
<p><b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A partir d'indications précises orales ou écrites, collectées ou fournies</li> <li>- Dossier de travaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'exécution</li> <li>• Plan d'installation de chantier</li> <li>• Planning général</li> <li>• Quantitatif</li> <li>• Préconisations (techniques retenues, ...)</li> <li>• PPSPS</li> <li>• Notices techniques</li> <li>• Réglementation</li> </ul> </li> </ul> <p><b><u>Contexte d'intervention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En bureau, sur chantier</li> <li>• Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, réhabilitation ou aménagement</li> </ul>	
<p><b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ouvrages à réaliser sont repérés.</li> <li>- Les tâches sont listées dans un ordre chronologique.</li> <li>- Les besoins en main d'œuvre sont précisés et planifiés.</li> <li>- La constitution de l'équipe est déterminée correctement pour permettre la réalisation des travaux.</li> <li>- Le planning est cohérent, exploitable, il permet un suivi efficace.</li> <li>- Les ajustements dans l'organisation et la planification du travail des équipes sont effectués pour répondre au mieux aux aléas inhérents aux interventions sur un bâti existant.</li> <li>- Le récapitulatif des heures de main d'œuvre est précis.</li> <li>- Le poste de travail est agencé, sécurisé, il est rendu accessible.</li> <li>- La sécurité individuelle et collective, le respect de l'environnement (nuisances, ...) et les règles d'ergonomie sont pris en compte.</li> <li>- Le travail est organisé, les délais sont respectés.</li> </ul>	

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b>	
<b>Activité : Organisation</b>	
<b>TÂCHE n°9 : Préparer l'installation de chantier</b>	<i>Niveau d'implication ⇨ 2</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie</li> <li>- CCTP</li> <li>- Plans de définition, d'exécution des ouvrages</li> <li>- Fiches techniques des matériaux et des matériels</li> <li>- Matériel mis à disposition</li> <li>- Planning prévisionnel des travaux</li> <li>- Localisation des accès et réseaux sur le site</li> <li>- Matériels et matériaux nécessaires à l'installation de chantier</li> <li>- PPSPS</li> <li>- Contraintes liées à l'environnement du site</li> </ul>	
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En bureau et sur le site du futur chantier</li> <li>• Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, réhabilitation ou aménagement</li> </ul>	
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les besoins en matière d'installation, de stockage sont recueillis.</li> <li>- Les contraintes liées à l'environnement du site sont contrôlées et prises en compte.</li> <li>- Les règles et dispositifs liés à la sécurité (individuelle et collective) sur le chantier et à la protection de la santé sont recensés, décrits et conformes aux exigences réglementaires.</li> <li>- La présence des différents réseaux enterrés et aériens est contrôlée.</li> <li>- La présence des branchements et raccordements nécessaires est vérifiée.</li> <li>- Le cantonnement est défini.</li> <li>- La charge et le volume représentés par les matériaux provenant de la démolition ou de la déconstruction sont correctement évalués.</li> <li>- Le stockage des approvisionnements est organisé pour éviter toute détérioration, vol ou vandalisme.</li> <li>- Les informations sont recueillies, gérées, transmises et vérifiées.</li> <li>- La hiérarchie est informée des problèmes rencontrés.</li> <li>- La mise en sécurité du périmètre est prévue.</li> <li>- Les zones de circulation et les moyens de levages sont pris en compte.</li> <li>- Les cheminements d'accès sont matérialisés et fléchés.</li> <li>- L'organisation du stockage des matériels et des matériaux est anticipée puis organisée.</li> <li>- La portance des aires de stockage est contrôlée.</li> <li>- Les informations obligatoires (affichage et signalétique) sont prévues.</li> <li>- Les documents complémentaires liés à l'installation du chantier sont établis.</li> </ul>	

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (tronc commun)</b>
<b>TÂCHE n° 10 : Participer à l'installation de chantier</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie</li><li>- Plan d'installation de chantier et documents annexes (Autorisation, DICT, ...)</li><li>- Planning prévisionnel des travaux</li><li>- Emprise des ouvrages, localisation des accès et réseaux sur le site</li><li>- Choix des techniques et moyens retenus</li><li>- Matériels et matériaux nécessaires à l'installation de chantier</li><li>- Dates des livraisons et calendrier d'intervention</li><li>- Personnel affecté</li><li>- PPSPS</li></ul> <b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les instructions sont respectées.</li><li>- La réalisation est strictement conforme aux données fournies.</li><li>- Un compte-rendu oral des travaux réalisés est effectué.</li><li>- La hiérarchie est informée des difficultés et/ou des impossibilités techniques relevées.</li><li>- Les matériaux et matériels sont utilisés de façon rationnelle.</li><li>- Le travail est organisé et les délais sont respectés.</li><li>- La présence des branchements et raccordements nécessaires est vérifiée.</li><li>- La sécurité individuelle et collective, le respect de l'environnement (nuisance, ...) et les règles d'ergonomie sont respectées.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (tronc commun)</b>
<b>TÂCHE n°11 : Mettre en place les moyens de manutentions et de levage, les utiliser et/ou les diriger</b> <p style="text-align: right;"><i>Niveau d'implication ⇨ 3</i></p>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie</li><li>- Plan d'installation de chantier et documents complémentaires (Documents administratifs, D.I.C.T., ...)</li><li>- Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (P.P.S.P.S.)</li><li>- Documentation technique des produits et prescriptions des fabricants (Fiches techniques de pose et d'utilisation, ...)</li><li>- Planning de livraisons de matériels</li><li>- Matériels de levage et de manutention</li><li>- Bons de commande et bons de livraison</li><li>- Sources d'énergies sécurisées</li><li>- Matériels de signalisation et de protection</li><li>- Personnel affecté</li><li>- Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (C.A.C.E.S)</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le choix des appareils de levage est adapté (caractéristiques, état, ...).</li><li>- Les problèmes et anomalies rencontrés sont signalés à la hiérarchie, le risque est neutralisé.</li><li>- Les habilitations des personnels sont prises en compte (C.A.C.E.S.).</li><li>- Le personnel affecté est correctement informé, formé et dirigé.</li><li>- La manutention est conforme aux règles de sécurité.</li><li>- L'installation est adaptée aux charges à manutentionner.</li><li>- Les gestes directionnels de guidage sont adaptés.</li><li>- La signalisation est mise en place (protection des biens et des personnes).</li></ul>

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (tronc commun)</b>
<b>TÂCHE n° 12 : Monter, réceptionner, utiliser et dém onter des échafaudages de pied</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instructions orales ou écrites</li> <li>- Dossier d'exécution, plan de montage, autorisations administratives, PPSPS</li> <li>- Documentation technique des produits et prescriptions des fabricants</li> <li>- Matériel et outils adaptés à la mise en œuvre</li> <li>- Personnels habilités</li> <li>- Dispositifs de sécurité individuels et collectifs</li> <li>- Recommandation R 408 du 10 juin 2004 (source CNAMTS)</li> </ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le chantier</li> </ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <p><b>Montage et démontage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'état du matériel est vérifié</li> <li>- Les opérations de montage et de démontage en sécurité des différents types d'échafaudages de pied sont maîtrisées</li> <li>- La qualité et la résistance des ancrages et amarrages sont vérifiées.</li> <li>- L'échafaudage installé est conforme au plan de montage et au PPSPS et/ou aux dispositions prévues par le constructeur</li> <li>- Le montage est validé par la hiérarchie et/ou un organisme de contrôle</li> <li>- L'élingage et le treuillage des éléments sont effectués en toute sécurité dans les limites des charges admises par le constructeur</li> <li>- Les matériels sont démontés et rangés avec méthode</li> <li>- Les problèmes rencontrés sont signalés à la hiérarchie et remédiés</li> <li>- A chaque phase de réalisation, un autocontrôle est effectué</li> <li>- Après utilisation les matériels sont nettoyés et entretenus</li> </ul> <p><b>Réception :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'échafaudage est réceptionné avant son utilisation</li> <li>- La maintenance de l'échafaudage est assurée</li> </ul> <p><b>Utilisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accès et la circulation à l'échafaudage s'effectuent en toute sécurité</li> <li>- La co-activité est prise en compte</li> <li>- Les limites des charges sont signalées et respectées</li> <li>- L'échafaudage est maintenu en sécurité</li> <li>- Les situations dangereuses sont signalées à la hiérarchie et remédiées</li> </ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (tronc commun)</b>
<b>TÂCHE n°13 : Implanter et/ou tracer tout ou partie de l'ouvrage</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie</li><li>- Plans ou croquis d'exécutions</li><li>- Matériel de mesure et de traçage traditionnel (mètre, niveau, fil à plomb, équerre, cordeau...)</li><li>- Matériel de visée optique ou laser avec accessoires, notice et protections.</li><li>- Autres matériels et matériaux (piquets, planches, plâtre...)</li><li>- Zone d'intervention libre et sécurisée</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les plans ou croquis sont compris</li><li>- Le matériel est adapté, vérifié et maîtrisé</li><li>- Le tracé est vérifié</li><li>- Le tracé est lisible, pérennisé et protégé</li><li>- Les erreurs, anomalies ou adaptations sont communiquées à la hiérarchie et éventuellement aux autres intervenants</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (tronc commun)</b>
<b>TÂCHE n° 14 : Mettre en place les mesures conservatoires</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie, en présence du responsable</li><li>- Plan d'installation de chantier et documents complémentaires (Documents administratifs, D.I.C.T., ...)</li><li>- Descentes de charges</li><li>- Points faibles de l'ouvrage</li><li>- Plan d'étalement fourni avec son phasage (ordre de pose des étais)</li><li>- Matériels correspondants et leurs possibilités</li><li>- Sources d'énergies sécurisées</li><li>- Matériels de signalisation et de protection</li><li>- Personnel adapté</li></ul> <b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier, sous contrôle permanent de sa hiérarchie.</li><li>• Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, réhabilitation ou aménagement</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'intervention permet de garantir une enceinte de sécurité</li><li>- Le matériel d'étalement choisi est :<ul style="list-style-type: none"><li>• adapté à la situation</li><li>• en bon état</li></ul></li><li>- La méthodologie du travail est connue puis appliquée</li><li>- L'étalement final garantit la stabilité de l'ouvrage, il permet la déconstruction en sécurité</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<p><b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b>  <b>Activité : Mise en œuvre (tronc commun)</b></p>
<p><b>TÂCHE n° 15 : Gérer la déconstruction, le stockage et le tri des matériaux</b></p> <p style="text-align: right;"><i>Niveau d'implication ⇨ 3</i></p>
<p><b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie</li> <li>- Plan d'installation de chantier et documents complémentaires (documents administratifs, D.I.C.T., ...)</li> <li>- Etaisement conservatoire</li> <li>- Matériel de manutention</li> <li>- Matériel de stockage (racks, palettes, ...)</li> <li>- Matériel d'évacuation (bennes, camions, ...)</li> <li>- Sources d'énergies sécurisées</li> <li>- Matériels de signalisation et de protection</li> <li>- Personnel affecté</li> </ul> <p><b><u>Contexte d'intervention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le chantier</li> <li>• Sur le parc de stockage de l'entreprise</li> </ul>
<p><b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les matériaux sont reconnus</li> <li>- La méthode employée pour la déconstruction permet d'identifier les systèmes constructifs</li> <li>- Au besoin, l'ouvrage fait l'objet d'un calepinage</li> <li>- Les parties étayées sont préservées lors de la déconstruction</li> <li>- L'ouvrage garde ses caractéristiques lors de la déconstruction</li> <li>- Les matériaux conservés sont triés, aux besoins répertoriés, d'une qualité suffisante pour être réutilisés, nettoyés et rangés de façon méthodique</li> <li>- Le stockage et l'évacuation sont conformes à la sécurité</li> <li>- Les matériaux dangereux sont signalés à la hiérarchie avant la déconstruction, et balisés.</li> <li>- Le stockage des matériaux destinés à être réutilisés est organisé pour éviter toute détérioration, vol ou vandalisme.</li> </ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES  
TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<p><b>Fonction : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (tronc commun)</b></p>
<p><b>TÂCHE n° 16 : Protéger l'existant (personnes, biens et ouvrages bâtis)</b></p> <p align="right"><i>Niveau d'implication ⇨ 3</i></p>
<p><b><u>CONDITIONS D'EXERCICE :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes orales et/ou écrites de la hiérarchie ou du maître d'ouvrage</li> <li>- Plans d'installation du chantier ; PPSPS ; planning prévisionnel des travaux</li> <li>- Planning de livraison des matériels et matériaux</li> <li>- Dossier d'exécution</li> <li>- Matériels de signalisation et de protection</li> </ul> <p><b><u>Contexte d'intervention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le chantier en phase de préparation mais aussi de mise en œuvre</li> <li>- Pour des travaux en rénovation, restauration ou réhabilitation</li> <li>- En site occupé</li> </ul>
<p><b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'espace est débarrassé de tout mobilier pouvant gêner les travaux ou susceptible d'être exposé du fait des interventions. Les objets mobiliers ne pouvant être déplacés sont protégés par des matériaux adaptés et les dispositions sont prises pour assurer le maintien en l'état des parties de l'édifice ne faisant pas l'objet de travaux. Le cas échéant, l'état des lieux réalisé par un huissier est suivi avant la mise en œuvre du chantier.</li> <li>- L'habitant ou le maître d'ouvrage sont avertis en temps utile d'avoir à déposer les accessoires ou déménager certains espaces pour permettre l'avancement normal du chantier.</li> <li>- Le personnel est informé de ce qu'il lui appartient de démonter et remonter, déménager et réinstaller. Les précautions à prendre pour limiter casse et détérioration sont connues, ainsi que la conduite à tenir en cas de dégâts. Les travaux sont effectués avec le souci de ménager les occupants et de faciliter le maintien en activité du site.</li> <li>- Pour le déplacement d'une œuvre les consignes suivantes sont respectées : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. repérer le trajet à effectuer et vérifier que la voie est libre</li> <li>2. préparer l'emplacement où l'œuvre devra être accueillie (rembourrage, support, calage pour les objets arrondis ou instables...)</li> <li>3. vérifier la compatibilité de climat</li> <li>4. réunir le nombre de personnes nécessaires pour la manipulation.</li> <li>5. estimer le poids de l'objet</li> <li>6. ne jamais se précipiter, ne pas être distrait et vérifier qu'on ne porte rien de dangereux pour l'œuvre (bague, outils, stylo...)</li> <li>7. réfléchir sur le mode de préhension, estimer les fragilités, identifier les parties mobiles ou instables et les séparer si nécessaire</li> <li>8. préparer les outils et le matériel nécessaire pour soulever, déplacer et transporter l'objet (table roulante, plateau, support, sangles, engins de levage...)</li> <li>9. porter systématiquement des gants de coton propres pour déplacer l'objet précieux, sauf si l'œuvre risque de glisser</li> <li>10. utiliser dans la mesure du possible les deux mains de façon à répartir les charges et tensions, éviter les zones habituelles de préhension (anses, poignée, dossiers, pieds...) souvent fragilisés, supporter l'objet par en dessous</li> <li>11. prévenir les personnes concernées par le mouvement</li> </ol> </li> <li>- En site occupé, les occupants sont informés sur le déroulement des travaux prévus et leurs répercussions éventuelles (bruits, poussières, mise en arrêt des équipements, courants d'air ...)</li> <li>- Les zones de vie et celle du chantier sont bien dissociées (barrières, balises). L'état des voies de circulation aménagées à l'intention des habitants est contrôlé régulièrement.</li> <li>- Le caractère rare ou exceptionnel de certains matériaux en place, la qualité historique ou esthétique des éléments en place susceptibles d'être déposés, détériorés ou démolis (tomettes, éléments d'imposte, peintures sur enduit...) ont été repérés et l'on a veillé à les préserver.</li> <li>- Les vannes d'arrivées d'eau sont repérées et leur bon fonctionnement vérifié pour pouvoir les fermer en urgence.</li> <li>- Les mesures prises pour protéger l'édifice contre l'exposition aux intempéries sont adaptées.</li> <li>- Les procédures en cas de casse ou détérioration de l'existant sont respectées.</li> <li>- L'environnement est protégé conformément aux règles en vigueur ; l'intégrité des biens mobiliers, du cadre bâti et des personnes est préservée.</li> </ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (tronc commun)</b>
<b>TÂCHE n° 17 : Faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 2</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b>  <ul style="list-style-type: none"><li>- Extrait du PPSPS</li><li>- Extraits des normes et règlements</li><li>- Matériels et équipements de sécurité (collectifs et individuels)</li><li>- Fiches techniques des fabricants et fournisseurs</li><li>- Documentation interne de l'entreprise (plans de pose, affiches sécurité, ...)</li><li>- Personnel affecté</li></ul> <b><u>Contexte d'intervention :</u></b>  <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur chantier avec l'équipe</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b>  <ul style="list-style-type: none"><li>- Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé sont respectées par les membres de l'équipe en :<ul style="list-style-type: none"><li>• utilisant et respectant les locaux spécifiques et les postes de travail</li><li>• mettant en œuvre en conformité les protections individuelles,</li><li>• étant vigilant sur l'utilisation des protections collectives,</li><li>• utilisant les appareils électroportatifs et les matériels en toute sécurité,</li><li>• appliquant les règles d'ergonomie (PRAP).</li></ul></li><li>- L'environnement est protégé conformément aux règles en vigueur</li><li>- Les comptes-rendus oraux ou écrits sont effectués à la demande de la hiérarchie</li><li>- La hiérarchie est informée de l'éventuelle insuffisance de moyens ou de l'incapacité à les mettre en œuvre</li><li>- Les consignes, règlements et installations de sécurité propre au chantier sont scrupuleusement respectés (zones de circulation, accès, PPSPS, affichage spécifiques, ...)</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (tronc commun)</b>
<b>TÂCHE n° 18 : Mettre en œuvre le traitement des déc hets</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consignes orales et/ou écrites</li><li>- Dossier de réalisation</li><li>- Plan d'installation de chantier</li><li>- PPSPS</li><li>- Planning d'intervention et délais d'exécution</li><li>- Prescriptions techniques liées aux matériaux et aux produits utilisés sur le chantier</li><li>- Contraintes spécifiques d'intervention en site occupé</li><li>- Bennes et/ou conteneurs</li><li>- Camion</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les déchets sont rassemblés, triés en fonction de leur catégorie.</li><li>- Les déchets sont stockés dans les bennes et/ou conteneurs appropriés et/ou évacués à l'avancement des travaux.</li><li>- Les abords sont maintenus propres.</li><li>- Les règles de sécurité et de santé au travail sont appliquées.</li><li>- Les déchets dangereux sont signalés à la hiérarchie et isolés.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (tronc commun)</b>
<b>TÂCHE n° 19 : Effectuer la maintenance de premier niveau sur les matériels et les outillages</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b>  <ul style="list-style-type: none"><li>- Matériels et outillages affectés à l'équipe.</li><li>- Carnets de bord des matériels :<ul style="list-style-type: none"><li>• Consignes de contrôle et planning d'interventions,</li><li>• Fiches de maintenance préventive et curative,</li><li>• Procédures de mise en sécurité des matériels,</li><li>• Documentation technique des matériels.</li></ul></li><li>- Outillages nécessaires à la maintenance de premier niveau et au contrôle.</li><li>- Consommables, lubrifiants, pièces d'usure.</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b>  <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur tous types de chantier pour les matériels et outillages utilisés couramment.</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b>  <ul style="list-style-type: none"><li>- Le cas échéant, les outils sont affûtés.</li><li>- Le matériel et les outils sont nettoyés.</li><li>- Les matériels et outillages sont vérifiés après emploi, entretenus, rangés et/ou stockés, prêts pour une nouvelle utilisation.</li><li>- Le matériel à moteur thermique est contrôlé avant la mise en marche (niveaux).</li><li>- Les dysfonctionnements sont identifiés, les détériorations et pannes sont signalées à la hiérarchie.</li><li>- Les actions de maintenance respectent les éléments des carnets de bord des matériels.</li><li>- Les carnets de bord sont tenus à jour et disponibles sur le chantier.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (tronc commun)</b>
<b>TÂCHE n°20 : Réaliser des interventions ponctuelle s en maçonnerie</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Instructions orales/écrites de sa hiérarchie</li><li>- Zone de travail délimitée et sécurisée</li><li>- Matériel et matériaux adaptés à la mise en œuvre</li><li>- Moyens nécessaires en personnel</li><li>- Dossier comprenant plans, planning et choix techniques</li><li>- Documentations sur les utilisations des liants (aériens, hydrauliques)</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les reprises d'enduits, de génoises, de solins, ... sont réalisées correctement d'un point de vue technique et esthétique.</li><li>- Les reprises de scellements et joints de pierre, de briques sont réalisés correctement d'un point de vue technique et esthétique.</li><li>- Les réparations de souches de cheminées sont réalisées correctement.</li><li>- La hiérarchie est informée de la modification éventuelle de l'intervention (travaux plus importants, modification du choix technique, ...).</li><li>- Les travaux sont conformes, adaptés au bâti et aux consignes.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (tronc commun)</b>
<b>TÂCHE n°21 : Réaliser des interventions ponctuelle s en charpente</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Instructions orales/écrites de sa hiérarchie</li><li>- Zone de travail délimitée et sécurisée</li><li>- Matériel et matériaux adaptés à la mise en œuvre</li><li>- Moyens nécessaires au personnel</li><li>- Dossier comprenant plans, planning et choix techniques</li><li>- Documentations sur les essences de bois et les principes d'assemblage</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le remplacement de pièces de bois défectueuses est réalisé (chevrons, pannes, faîtières, arêtiers, ...) correctement d'un point de vue technique et esthétique.</li><li>- Les pièces de bois sont solidaires de la maçonnerie, elles sont vérifiées et reprises si nécessaire</li><li>- La hiérarchie est informée de la modification éventuelle (travaux plus importants, modification du choix technique, ...).</li><li>- Le style est respecté.</li><li>- Les travaux s'intègrent dans l'ouvrage existant.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (tronc commun)</b>	
<b>TÂCHE n°22 : Réaliser des interventions ponctuelle s en couverture</b>	<i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Instructions orales/écrites de sa hiérarchie</li><li>- Zone de travail délimitée et sécurisée</li><li>- Matériel et matériaux adaptés à la mise en œuvre</li><li>- Moyens nécessaires au personnel</li><li>- Dossier comprenant plans, planning et choix techniques</li><li>- Documentation sur les types de couvertures locales</li></ul>	
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li></ul>	
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Les travaux s'intègrent dans le style existant.</li><li>- La reprise partielle de couverture est réalisée conformément aux prescriptions.</li><li>- La couverture est vérifiée pour maintenir le bâtiment hors d'eau.</li><li>- Des changements ponctuels de liteaux peuvent s'opérer.</li><li>- Le remaniage permet de stopper une fuite.</li><li>- La hiérarchie est informée de la modification éventuelle de l'intervention (travaux plus importants, modification du choix technique, ...).</li></ul>	

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<p><b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b>  <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la maçonnerie)</b></p>
<p><b>TÂCHE n°23 : Réaliser une reprise en sous-œuvre ou une fondation</b></p> <p style="text-align: right;"><i>Niveau d'implication ⇒ 3</i></p>
<p><b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie</li> <li>- Plans et/ou croquis d'exécutions</li> <li>- Matériel adapté et vérifié</li> <li>- Matériaux approvisionnés, stockés et protégés</li> <li>- Matériel de protection et de signalisation</li> <li>- Zone d'intervention libre et sécurisée</li> <li>- Coordination avec les conducteurs d'engin et/ou autres intervenants spécialisés (puits, pieux, micro-pieux, injections,...)</li> </ul> <p><b><u>Contexte d'intervention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le chantier</li> </ul>
<p><b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La méthodologie est bien comprise et respectée.</li> <li>- Les consignes pour la sécurité des autres intervenants sont respectées.</li> <li>- Les découvertes éventuelles sont signalées à la hiérarchie et/ou au service spécialisé.</li> <li>- Les terrassements et l'évacuation de terre sont effectués conformément à la procédure d'évacuation des déchets.</li> <li>- L'analyse et la réception préalable du « bon sol » ou la réception d'ouvrages de fondations spéciales ont été faites avec la hiérarchie.</li> <li>- Les coffrages sont stables et conformes aux plans.</li> <li>- Les armatures sont vérifiées, conformes aux plans et protégées avant coulage.</li> <li>- Les bétons et/ou maçonneries sont correctement liaisonnés à l'existant.</li> <li>- Les matages sont effectués.</li> <li>- L'implantation est vérifiée pendant et après la réalisation, lors de fondations nouvelles.</li> <li>- Les déformations et/ou désordres éventuels des maçonneries existantes sont relevés.</li> <li>- Le relevé et/ou mémoire d'ouvrage exécuté est transmis à la hiérarchie.</li> <li>- La zone de travail est maintenue sécurisée tout au long de l'intervention.</li> </ul>

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

### TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la maçonnerie)</b>
<b>TÂCHE n°24 : Réaliser des ouvrages en maçonnerie</b> (moellon, pierre de taille, brique, maçonnerie mixte, terre, pierre sèche) <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Dossier d'identification du bâti et de son environnement</li><li>- Dossier de travaux</li><li>- Consignes orales ou écrites</li><li>- CCTP</li><li>- Plans</li><li>- Manuels techniques, traités</li><li>- Notes prises lors d'une déconstruction partielle</li><li>- Descriptif d'exécution (calepin d'appareil, ..)</li><li>- Matériels et outillages adaptés</li><li>- Matériaux neufs ou de réemploi</li><li>- Calendrier de l'intervention</li></ul> <b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Chantier</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- La maçonnerie est exécutée dans le respect des consignes, elle est conforme au dossier de travaux.</li><li>- L'implantation est respectée et la maçonnerie est réalisée dans les limites des tolérances définies.</li><li>- Les matériaux sont choisis en fonction de leur catégorie, de leur emplacement dans la maçonnerie, de leur interaction entre eux.</li><li>- Le mortier est adapté à la technique mise en œuvre (liant compatible avec le matériau, proportions, volume, teinte).</li><li>- La pose est correctement réalisée ; les joints sont de qualité.</li><li>- L'appareil respecte le calepinage existant ou prévu.</li><li>- La maçonnerie est régulière, esthétique et harmonieuse.</li><li>- Les durées prévisionnelles sont respectées.</li><li>- Les règles de sécurité, les normes d'hygiène et de protection sont respectées.</li></ul>

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

### TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la maçonnerie)</b>
<b>TÂCHE n°25 : Réaliser et / ou reprendre des parements enduits</b> (chaux naturelle, plâtre, terre, mortier bâtard, ciment) <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Dossier de travaux</li><li>- Dossier d'identification du bâti et de son environnement</li><li>- Plans</li><li>- Prescriptions</li><li>- Matériels et outillages</li><li>- Matériaux</li><li>- Documentation et fiches techniques des produits</li><li>- Manuels techniques</li><li>- Planning</li><li>- Conditions climatiques permettant la mise en œuvre</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Chantier</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le ragréage d'un enduit ancien est correctement réalisé.</li><li>- Les enduits traditionnels sont correctement réalisés.</li><li>- Un badigeon de chaux naturelle est formulé puis appliqué dans une technique à sec ou à fresque.</li><li>- L'exécution est conforme aux données et aux pièces du dossier de travaux.</li><li>- Les éléments nécessitant une protection sont protégés.</li><li>- Le mortier d'enduit est adapté à la technique prescrite (liant compatible avec le matériau, proportions, volume, teinte, granulométrie de l'agrégat).</li><li>- Le badigeon est correctement mis en œuvre, techniquement (formulation, adjuvantation, dilution, ...) et esthétiquement (couleur).</li><li>- Les enduits en recherche s'harmonisent esthétiquement et techniquement avec les enduits anciens.</li><li>- Les enduits neufs sont réalisés dans le respect de la technique prescrite.</li><li>- Une fiche de suivi est réalisée.</li><li>- Aucune dégradation n'est observée sur l'ouvrage.</li><li>- Les durées prévisionnelles sont respectées.</li><li>- Les règles de sécurité, les normes d'hygiène et de protection sont respectées.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<p><b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b>  <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la maçonnerie)</b></p>
<p><b>TÂCHE n°26 : Réparer une maçonnerie traditionnelle</b> (moellon, pierre de taille, brique, maçonnerie mixte, terre, pierre sèche)</p> <p style="text-align: right;"><i>Niveau d'implication ⇨ 2</i></p>
<p><b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier d'identification du bâti et de son environnement</li> <li>- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage</li> <li>- Dossier de travaux</li> <li>- Plans</li> <li>- Prescriptions</li> <li>- Matériels et outillages</li> <li>- Matériaux neufs ou de réemploi</li> <li>- Dispositifs de sécurité</li> <li>- Planning</li> </ul> <p><b><u>Contexte d'intervention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chantier</li> </ul>
<p><b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les éléments d'un mur faiblement déformé sont liaisonnés sans être déposés (coulis, injections, ...)</li> <li>- Les zones d'un mur fissuré sont remaniées (coup de sabre, lézarde, ...).</li> <li>- Des éléments de renfort sont ajoutés (tirants, agrafes, ...).</li> <li>- Des surfaces complètes sont déposées et reprises.</li> <li>- Les scellements d'ouvrage sont réalisés (refouiller, poser et caler, sceller).</li> <li>- La réparation est conforme aux données et pièces du dossier de travaux.</li> <li>- Les matériaux mis en œuvre sont parfaitement choisis en fonction de leur compatibilité chimique, physique, mécanique et esthétique et de leur emplacement dans la maçonnerie.</li> <li>- La préparation du mortier est adaptée à la technique prescrite et la teinte du mortier s'harmonise avec celle du mortier existant.</li> <li>- L'appareil, la pose, les joints sont identiques à ceux existants.</li> <li>- L'ouvrage a retrouvé une cohésion et sa stabilité est améliorée.</li> <li>- Aucune dégradation n'est observée sur l'ouvrage.</li> <li>- Les règles de sécurité, les normes d'hygiène et de protection sont respectées.</li> <li>- Les durées prévisionnelles sont respectées.</li> <li>- Les éventuels dispositifs de traitement de l'humidité sont mis en place.</li> </ul>

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

## TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la maçonnerie)</b>	
<b>TÂCHE n°27 : Traiter des parements en pierre et en brique</b>	<i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier de travaux</li> <li>- Consignes orales et écrites</li> <li>- Matériels et outillages</li> <li>- Matériaux neufs ou de réemploi</li> <li>- Documentation et fiches techniques des produits</li> <li>- Dispositifs de sécurité</li> <li>- Calendrier de l'intervention</li> <li>- Conditions climatiques permettant la mise en œuvre</li> </ul>	
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chantier</li> </ul>	
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parties dégradées du parement sont réparées (les épaufrures et parties dégradées sont ragrées, une pierre ou une brique dégradée est changée en tiroir, les parties dégradées sont reminéralisées).</li> <li>- Le parement est rejointoyé (en recherche, en totalité).</li> <li>- Le parement est nettoyé (brossage manuel, gommage, ...).</li> <li>- Les parties neuves sont patinées.</li> <li>- Les travaux exécutés sont conformes aux données et aux pièces du dossier de travaux.</li> <li>- Les catégories de pierres ont été choisies en fonction de leur emplacement dans le parement.</li> <li>- La compatibilité des matériaux, neufs ou de réemploi, est vérifiée.</li> <li>- Les raccords exécutés s'harmonisent esthétiquement et physiquement avec le parement.</li> <li>- Le mortier est adapté à la technique mise en œuvre (choix du liant, proportions, volume, teinte, agrégat, ...).</li> <li>- Le joint est imperméable et en harmonie avec l'existant.</li> <li>- La technique utilisée pour nettoyer le parement est appropriée au type de salissure et aux matériaux du parement.</li> <li>- Les produits ont été appliqués conformément aux recommandations techniques, aux textes adaptés au bâti ancien et aux consignes orales et /ou écrites.</li> <li>- La patine des parties neuves conserve l'esthétique du parement.</li> <li>- Aucune dégradation n'est observée sur l'ouvrage.</li> <li>- Les règles de sécurité, les normes d'hygiène et de protection sont respectées.</li> <li>- Les durées prévisionnelles sont respectées.</li> <li>- L'hygiène de l'ouvrage est respectée.</li> </ul>	

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

### TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la maçonnerie)</b>
<b>TÂCHE n°28 : Intervenir sur un arc, une voûte, une coupole :</b> pose fichée d'arcs diagonaux (nervures), reprise d'élément (voûtain) <i>Niveau d'implication ⇨ 2</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consignes orales et / ou écrites</li><li>- Cintres complexes réalisés par le charpentier</li><li>- Pied de gerbe (élément de départ) en place</li><li>- Matériels et outillages adaptés</li><li>- Matériels de levage et de manutention adaptés</li><li>- Matériaux neufs ou de réemploi</li><li>- Equipements et dispositifs de sécurité</li><li>- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage</li><li>- Descente de charges</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur chantier et à l'atelier si nécessaire (pour épures et cintres)</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le principe de construction de la voûte est reconnu.</li><li>- Les principaux arcs de la voûte sont différenciés.</li><li>- Les différents éléments, leur fonction, les contraintes qu'ils reçoivent sont identifiés.</li><li>- Tous les désordres courants sont identifiés et consignés.</li><li>- La stabilité est assurée et confortée si nécessaire.</li><li>- Les poussées sont localisées et l'étaieement judicieusement disposé, optimisé et rationnel, permettant le travail en toute sécurité.</li><li>- Le relevé d'une voûte simple (plein cintre, ogive, ...) est traduit graphiquement, les renseignements fournis sont complets et exploitables permettant la recherche des points de centre et le tracé de rabattement.</li><li>- La taille d'un élément simple est conforme à son emplacement, à la nature du matériau et au sens du lit de pose.</li><li>- Le comportement de l'ouvrage et son environnement sont contrôlés en permanence pendant l'intervention de dépose et repose.</li><li>- Les mortiers utilisés sont adaptés à la technique de mise en œuvre (choix du liant, dosage, volume, agrégat, ...).</li><li>- Les modifications sont parfaitement intégrées à l'ouvrage (alignements, épaisseur des joints, patines, ...).</li><li>- Les problèmes rencontrés sont signalés à la hiérarchie.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la maçonnerie)</b>
<b>TÂCHE n°29 : Réaliser ou reprendre des sols anciens</b> <span style="float: right;"><i>Niveau d'implication ⇒ 3</i></span>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie</li><li>- Plans, croquis et/ou calepinage d'exécutions</li><li>- Matériel d'exécution adapté et vérifié</li><li>- Matériaux approvisionnés avec fiches techniques</li><li>- Supports réceptionnés en qualité et planimétrie</li><li>- Zone d'intervention libre et sécurisée</li><li>- Conditions climatiques permettant la mise en oeuvre</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les films et/ou isolants et/ou armatures sont correctement mis en œuvre.</li><li>- Les canalisations sont correctement placées et les consignes données aux corps d'états concernés.</li><li>- Les mortiers et/ou colles sont adaptés et correctement dosés.</li><li>- Les fiches techniques sont lues et respectées.</li><li>- Les matériaux de revêtement sont triés et préparés.</li><li>- Le calepinage et les coupes sont corrects.</li><li>- Les joints de fractionnement et/ou dilatation sont correctement réalisés et conformes au plan.</li><li>- Les joints et le nettoyage du revêtement sont bien réalisés.</li><li>- Le résultat final est conforme, les travaux peuvent être réceptionnés.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<p><b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b>  <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la maçonnerie)</b></p>	
<p><b>TÂCHE n°30 : Réaliser ou reprendre des planchers</b></p>	<p><i>Niveau d'implication ⇒ 3</i></p>
<p><b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie</li> <li>- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage</li> <li>- Plans et/ou croquis d'exécutions et de mise en œuvre</li> <li>- Matériel adapté et vérifié</li> <li>- Matériaux approvisionnés, stockés et protégés</li> <li>- Matériel d'échafaudage, d'étalement, de protection et de signalisation</li> <li>- Zone d'intervention libre et sécurisée</li> </ul>	
<p><b><u>Contexte d'intervention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le chantier</li> </ul>	
<p><b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La méthodologie est respectée.</li> <li>- Les supports et assises sont réceptionnés avec la hiérarchie.</li> <li>- L'étalement et/ou l'échafaudage sont corrects.</li> <li>- Pour les reprises, les matériaux sont choisis, adaptés et harmonisés.</li> <li>- Pour les planchers neufs, les plans de poses sont respectés.</li> <li>- Les coffrages sont stables.</li> <li>- Les armatures sont vérifiées, conformes aux plans et protégées avant coulage.</li> <li>- Le béton mis en œuvre correspond aux prescriptions techniques.</li> <li>- Les ponts thermiques sont traités.</li> <li>- La zone de travail est maintenue sécurisée pendant et après l'intervention.</li> <li>- Le relevé et/ou mémoire d'ouvrage exécuté est transmis à la hiérarchie.</li> </ul>	

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la maçonnerie)</b>
<b>TÂCHE n°31 : Réaliser une ouverture ou modifier le bâti existant</b> (perçement de baie, surélévation, ...) <i>Niveau d'implication ⇨ 2</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie</li><li>- Projet technique (notice architecturale, plans, descriptif,...) et documents complémentaires (relevé, métré, estimatif)</li><li>- Dossier d'identification du bâti et de son environnement</li><li>- Planning des travaux et de livraison de matériaux</li><li>- Matériels de levage et de manutention adaptés</li><li>- Plan d'installation de chantier, dont stockage des matériaux en dépose pour réemploi</li><li>- Bons de commande et bons de livraison,</li><li>- Planning du personnel affecté</li></ul> <b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le chantier est conforme aux règles de sécurité (protection des personnes et des biens).</li><li>- Le planning des travaux est tenu (approvisionnement des matériaux, déconstruction, dépose, reprise, réparation, confortation, travaux neufs).</li><li>- La stabilité du bâti n'est ni altérée ni fragilisée, elle est éventuellement renforcée.</li><li>- Les modifications éventuelles sont intégrées visuellement et techniquement (matériaux, mise en œuvre, ...).</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<p><b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b>  <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la maçonnerie)</b></p>	
<p><b>TÂCHE n°32 : Réaliser les drainages, les réseaux et canalisations</b></p>	
<p><i>Niveau d'implication ⇒ 3</i></p>	
<p><b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes orales et/ou écrites de sa hiérarchie</li> <li>- Plans ou croquis d'exécutions</li> <li>- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage</li> <li>- Matériel d'exécution adapté et vérifié</li> <li>- Matériaux approvisionnés, stockés et protégés</li> <li>- Matériel de protection et de signalisation</li> <li>- Zone d'intervention libre et sécurisée</li> <li>- Coordination avec les conducteurs d'engin</li> </ul>	
<p><b><u>Contexte d'intervention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le chantier</li> </ul>	
<p><b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les consignes de sécurité des autres intervenants (conducteurs d'engin) sont prises en compte.</li> <li>- Les découvertes éventuelles sont signalées à la hiérarchie et/ou au service spécialisé.</li> <li>- Le terrassement et l'évacuation de terre et gravois sont effectués conformément à la procédure d'évacuation des déchets.</li> <li>- Les drains ou canalisations respectent les parcours, pentes et sections prévues.</li> <li>- Les enrobages et protections sont réalisés.</li> <li>- Les traversées de maçonnerie sont rebouchées.</li> <li>- Les regards sont stables et biens implantés.</li> <li>- Les cunettes sont réalisées.</li> <li>- Les tampons sont scellés au bon niveau.</li> <li>- Les attentes sont bouchonnées, protégées et signalées.</li> <li>- La zone de travail est maintenue sécurisée tout au long de l'intervention.</li> <li>- Le relevé et/ou mémoire d'ouvrage exécuté est transmis à la hiérarchie.</li> </ul>	

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

### TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la charpente)</b>
<b>TÂCHE n°33 : Restaurer, conforter, consolider, rem placer une charpente, éventuellement en sous-œuvre</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consignes orales ou écrites</li><li>- Situation de l'ouvrage</li><li>- Dossier d'identification du bâti et de son environnement</li><li>- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage</li><li>- Manuels techniques, traités</li><li>- Notes prises lors d'une déconstruction partielle</li><li>- Documents graphiques et/ou photographiques</li><li>- Personnel affecté</li></ul> <p><b><u>Contexte d'intervention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Chantier et atelier si nécessaire (pour épure et façonnage)</li><li>• Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, ou aménagement</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les éléments, leur interaction et leur caractère patrimonial sont identifiés.</li><li>- L'assemblage le mieux adapté, traditionnel ou moderne, est choisi.</li><li>- Les essences de bois, leurs pathologies, sont identifiées.</li><li>- Tous les désordres sont identifiés, ceux non déterminés au départ ont été signalés à la hiérarchie, et les causes sont identifiées.</li><li>- Les charges sont redirigées vers le poinçon.</li><li>- La pose d'aisseliers permet d'éviter le basculement de la ferme.</li><li>- Les pièces affaiblies sont efficacement consolidées par moisage ou doublées.</li><li>- Les parois de mortaise éclatées sont réparées par ajout d'une pièce de bois.</li><li>- Les tenons cassés sont réparés par la pose d'étriers métalliques.</li><li>- Le travail réalisé est conforme aux normes en vigueur ou correspond à une méthode traditionnelle</li><li>- Le maximum d'éléments originels est conservé (démontage éventuel soigné).</li><li>- En sous-œuvre, les étaitements nécessaires sont effectués de façon à garantir la sécurité et la solidité de l'ouvrage.</li><li>- Le caractère patrimonial de la charpente est conservé même en cas de remplacement d'éléments.</li><li>- Les moyens de levage éventuels sont utilisés en sécurité.</li></ul>

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

### TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la charpente)</b>
<b>TÂCHE n°34 : Restaurer, conforter, aménager, remplacer un plancher, éventuellement en sous-œuvre</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consignes orales ou écrites</li><li>- Situation de l'ouvrage</li><li>- Documents graphiques et/ou photographiques</li><li>- Dossier d'identification du bâti et de son environnement</li><li>- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage</li><li>- Manuels techniques, traités</li><li>- Notes prises lors d'une déconstruction partielle</li><li>- Personnel affecté</li></ul> <b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Chantier</li><li>• Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, ou aménagement</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- La structure générale de l'ouvrage est analysée pour éviter les désordres (notamment en cas d'étaielement).</li><li>- Le matériau bois est identifié (essences à utiliser, pathologies, ...).</li><li>- Tous les désordres sont identifiés, ceux non déterminés au départ ont été signalés à la hiérarchie, et leurs causes sont éliminées.</li><li>- Le travail réalisé est conforme aux normes en vigueur ou correspond à une méthode traditionnelle.</li><li>- Le maximum d'éléments originels est conservé (démontage éventuel soigné).</li><li>- En sous-œuvre, les étaielements nécessaires sont effectués de façon à garantir la sécurité et la solidité de l'ouvrage.</li><li>- Les aménagements effectués (par exemple dans un objectif d'isolation phonique) tiennent compte des charges admissibles par le plancher.</li><li>- Le caractère patrimonial et esthétique du plancher est conservé même en cas de remplacement d'éléments.</li><li>- Les moyens de levage éventuels sont utilisés en sécurité.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la charpente)</b>
<b>TÂCHE n°35 : Restaurer, conforter, consolider, rem placer un escalier en bois, éventuellement en sous-œuvre</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consignes orales ou écrites</li><li>- Situation de l'ouvrage</li><li>- Documents graphiques et/ou photographiques</li><li>- Dossier d'identification du bâti et de son environnement</li><li>- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage</li><li>- Manuels techniques, traités</li><li>- Notes prises lors d'une déconstruction partielle</li><li>- Personnel affecté</li></ul> <b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Chantier et atelier si besoin de façonnage de certaines pièces</li><li>• Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, ou aménagement</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- La structure générale de l'ouvrage est analysée pour éviter les désordres (notamment en cas d'étaielement).</li><li>- Le matériau bois est identifié (essences à utiliser, pathologies, ...).</li><li>- Tous les désordres sont identifiés, ceux non déterminés au départ ont été signalés à la hiérarchie, et leurs causes sont éliminées.</li><li>- Le travail réalisé est conforme aux normes en vigueur ou correspond à une méthode traditionnelle</li><li>- Le maximum d'éléments originels est conservé (démontage éventuel soigné).</li><li>- Les éléments venant remplacer les pièces défectueuses se rapprochent au maximum de l'existant.</li><li>- Les étaielements nécessaires sont effectués de façon à garantir la sécurité et la solidité de l'ouvrage en sous-œuvre.</li><li>- Le caractère patrimonial et esthétique de l'escalier est conservé même en cas de remplacement d'éléments.</li><li>- Les moyens de levage éventuels sont utilisés en sécurité.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la charpente)</b>
<b>TÂCHE n°36 : Restaurer, conforter, consolider, rem placer, éventuellement en sous-œuvre, un pan de bois ou un mur en bois</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consignes orales ou écrites</li><li>- Situation de l'ouvrage</li><li>- Documents graphiques et/ou photographiques</li><li>- Dossier d'identification du bâti et de son environnement</li><li>- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage</li><li>- Manuels techniques, traités</li><li>- Notes prises lors d'une déconstruction partielle</li><li>- Personnel affecté</li></ul> <b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Chantier et atelier si besoin de façonnage de certaines pièces</li><li>• Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, ou aménagement</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- La structure générale est analysée pour éviter les désordres (notamment en cas d'étalement).</li><li>- Le matériau bois est identifié (essences à utiliser, pathologies, ...).</li><li>- Tous les désordres sont identifiés, ceux non déterminés au départ ont été signalés à la hiérarchie, et leurs causes sont éliminées.</li><li>- Le travail réalisé est conforme aux normes en vigueur ou correspond à une méthode traditionnelle.</li><li>- Le maximum d'éléments originels est conservé (démontage éventuel soigné).</li><li>- En sous-œuvre, les étaitements nécessaires sont effectués de façon à garantir la sécurité et la solidité de l'ensemble de l'ouvrage.</li><li>- Le caractère patrimonial du pan de bois est conservé même en cas de remplacement d'éléments.</li><li>- Les moyens de levage éventuels sont utilisés en sécurité.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la couverture)</b>	
<b>TÂCHE n°37 : Restaurer des ouvrages de bardages de bois</b>	<i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie, du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre</li><li>- Dossier d'identification du bâti et de son environnement</li><li>- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage</li><li>- Moyens de sécurité</li><li>- Matériaux (style, intégration ...)</li><li>- Besoins en personnel</li><li>- Dossier de chantier (plans, planning ...)</li><li>- Coordination avec les autres corps d'état</li></ul>	
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li><li>• Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, ou aménagement</li></ul>	
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Le style régional est respecté.</li><li>- L'intégration des matériaux posés est vérifiée.</li><li>- Les travaux sont conformes aux normes ou DTU en vigueur ou tiennent compte des nécessités du patrimoine.</li><li>- L'étanchéité des ouvrages est réalisée.</li><li>- La durabilité de l'ouvrage est garantie.</li><li>- La stabilité et l'esthétique des ouvrages sont assurées.</li></ul>	

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la couverture)</b>	
<b>TÂCHE n°38 : Mettre en place le bâchage d'un bâtiment</b>	<i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Suivre les instructions orales ou écrites de sa hiérarchie.</li><li>- Mettre en place les moyens de sécurité.</li><li>- Besoins en personnel.</li><li>- Dossier de chantier (plans, planning, etc., ...).</li></ul>	
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li></ul>	
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- L'étanchéité provisoire du bâtiment est assurée.</li><li>- La solidité, l'efficacité et la résistance du bâchage sont contrôlée.</li></ul>	

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

### TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la couverture)</b>
<b>TÂCHE n°39 : Remplacer et / ou reposer des bois de couverture</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Instructions orales ou écrites de la hiérarchie</li><li>- Dossier d'identification du bâti et de son environnement</li><li>- Rapport de l'état sanitaire de l'ouvrage</li><li>- Moyens de sécurité</li><li>- Matériaux adaptés fournis</li><li>- Besoins en personnel</li><li>- Dossier de chantier (plans, planning, etc.)</li></ul> <b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li><li>• Pour des travaux de réparation, restauration, rénovation, ou aménagement</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le style particulier est respecté, l'intégration à l'existant est vérifiée.</li><li>- Les travaux sont conformes aux normes et DTU en vigueur ou tiennent compte des nécessités du patrimoine.</li><li>- La durabilité des ouvrages est garantie.</li><li>- La stabilité des ouvrages est assurée.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la couverture)</b>	
<b>TÂCHE n° 40 : Réaliser la pose d'éléments de couverture</b>	<i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie, du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre</li> <li>- Dossier d'identification du bâti et de son environnement</li> <li>- Moyens de sécurité</li> <li>- Matériaux (style, intégration ...)</li> <li>- Besoins en personnel</li> <li>- Dossier de chantier (plans, planning, ...)</li> <li>- Coordination avec les autres corps d'état</li> </ul>	
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le chantier</li> </ul>	
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le style est respecté, la bonne intégration est vérifiée.</li> <li>- Lorsque les éléments de couverture sont hétérogènes, le choix des tailles, de la forme, de l'épaisseur, le brassage des teintes de chaque élément contribue à la réalisation d'une couverture efficace et harmonieuse.</li> <li>- Le galbe des tuiles rondes de courant n'est pas confondu avec celui des tuiles de couvert.</li> <li>- Toutes les variables permettant de déterminer un pureau suffisant pour interdire les remontées d'eau de pluie par capillarité ou pression du vent ont été prises en compte.</li> <li>- L'axe de pose des éléments est bien perpendiculaire à la ligne de plus grande pente.</li> <li>- Les éléments de couverture sont correctement calés, chevillés, cloués ou agrafés.</li> <li>- La ventilation de la couverture est correcte.</li> <li>- Les travaux sont conformes aux normes et DTU en vigueur ou tiennent compte des nécessités du patrimoine.</li> <li>- L'étanchéité du bâtiment et la stabilité des ouvrages sont assurés.</li> </ul>	

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<p><b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b>  <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la couverture)</b></p>	
<p><b>TÂCHE n° 41 : Traiter les points singuliers de couverture.</b></p>	
<p><i>Niveau d'implication ⇨ 3</i></p>	
<p><b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie, du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre</li> <li>- Moyens de sécurité</li> <li>- Matériaux</li> <li>- Besoins en personnel</li> <li>- Dossier de chantier (plans, planning, etc.)</li> </ul>	
<p><b><u>Contexte d'intervention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le chantier</li> </ul>	
<p><b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents styles régionaux sont respectés et leur bonne intégration est vérifiée.</li> <li>- Les travaux sont conformes aux normes et DTU en vigueur ou tiennent compte des nécessités du patrimoine.</li> <li>- L'étanchéité des points singuliers (faîtage, arêtier, rive de tête, souche de cheminée, rive latérale, noue, ...) est parfaitement assurée.</li> <li>- Les scellements sont effectués avec le mortier approprié.</li> <li>- L'excédent de mortier de chaux a été retiré au fur et à mesure de la pose afin d'éviter de tâcher les tuiles.</li> <li>- Les abouts de faîtage sont obturés et l'incorporation de cassons (fragments de tuiles) permet d'éviter les fissurations importantes du mortier.</li> <li>- La coupe des tuiles au niveau des souches de cheminée est précise pour éviter des joints de mortier trop larges.</li> <li>- Les tuiles faîtières sont recouvertes selon un sens opposé aux vents dominants. En cas de pluralité de solutions techniques, la méthode choisie est optimale.</li> <li>- La stabilité des ouvrages est assurée.</li> </ul>	

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la couverture)</b>
<b>TÂCHE n° 42 : Traiter les évacuations aériennes des eaux pluviales.</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie, du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre.</li><li>- Moyens de sécurité.</li><li>- Matériaux (style, intégration etc.).</li><li>- Besoins en personnel.</li><li>- Dossier de chantier (plans, planning etc.).</li><li>- Coordination avec les autres corps d'état.</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le style régional est respecté, la bonne intégration est vérifiée.</li><li>- Les travaux sont conformes aux normes et DTU en vigueur ou tiennent compte des nécessités du patrimoine.</li><li>- L'étanchéité du bâtiment et la stabilité des ouvrages sont assurés.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la couverture)</b>
<b>TÂCHE n° 43 : Réaliser, poser, restaurer des ouvrages et accessoires</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Suivre les instructions orales ou écrites de sa hiérarchie, du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre.</li><li>- Mettre en place les moyens de sécurité.</li><li>- Choisir les matériaux les mieux adaptés (style, intégration, implantation).</li><li>- Besoins en personnel.</li><li>- Dossiers de chantier (plans, planning etc.).</li><li>- Coordination avec les autres corps d'état.</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le style régional est respecté, l'intégration à l'existant est vérifiée.</li><li>- Les travaux sont conformes aux normes et DTU en vigueur ou tiennent compte des nécessités du patrimoine.</li><li>- L'étanchéité du bâtiment et la stabilité des ouvrages sont assurés.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Mise en œuvre (Domaine de la couverture)</b>
<b>TÂCHE n° 44 : Mettre en œuvre les techniques de réalisation locales et traditionnelles.</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b>  <ul style="list-style-type: none"><li>- Instructions orales ou écrites de la hiérarchie</li><li>- Moyens de sécurité</li><li>- Matériaux adaptés (style, intégration, origine, etc.)</li><li>- Besoins en personnel</li><li>- Dossier de chantier (plans, planning, etc.)</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b>  <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b>  <ul style="list-style-type: none"><li>- Le style régional est respecté, l'intégration à l'existant est vérifiée.</li><li>- Les travaux sont conformes aux normes et DTU en vigueur ou tiennent compte des nécessités du patrimoine.</li><li>- L'étanchéité du bâtiment et la stabilité des travaux sont assurés.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Suivi des travaux et contrôle</b>
<b>TÂCHE n° 45 : Prendre les mesures conservatoires lors d'une découverte archéologique fortuite</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consignes orales et/ou écrites</li><li>- Situation de l'ouvrage</li><li>- Matériel photographique et/ou de dessin (ou vidéo éventuellement)</li><li>- Personnel affecté</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Au cours de travaux de rénovation, rénovation, aménagement ou réhabilitation</li><li>• Sur le chantier</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les travaux du chantier sont suspendus en attendant les experts.</li><li>- La hiérarchie, le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage sont alertés.</li><li>- Le maire de la commune est averti.</li><li>- La découverte est localisée, l'accessibilité et l'environnement précisés.</li><li>- Le périmètre de la découverte est circonscrit.</li><li>- Des photographies de la découverte sont prises et les angles de prises de vue relevés sur un plan.</li><li>- La découverte est protégée.</li><li>- Le propriétaire ou le détenteur de la découverte est responsable de sa conservation provisoire.</li></ul>

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

### TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Suivi des travaux et contrôle</b>
<b>TÂCHE n° 46 : Contrôler au quotidien les ouvrages réalisés en fonction des prescriptions</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Instructions orales et/ou écrites</li><li>- Dossier d'exécution et de préparation de l'intervention (PPSPS, méthode, DICT, ...).</li><li>- Documents techniques en relation avec l'ouvrage à rénover</li><li>- Extrait des documents contractuels (CCTP, PAQ, DIUO, ...)</li><li>- Outillage individuel de contrôle du compagnon</li><li>- Personnel d'assistance</li></ul>
<b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• En début de chantier, pour intervention sur ouvrages existants</li><li>• Sur chantier en cours, pour suite d'intervention</li><li>• Contrôle visuel</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le contrôle visuel et la vérification des supports d'ouvrages sont effectués par rapport aux instructions et données du dossier.</li><li>- Les conditions d'interventions sont contrôlées</li><li>- Un compte rendu oral et/ou écrit de la conformité est transmis à la hiérarchie.</li><li>- En cas de non-conformité (supports, environnement, ...) :<ul style="list-style-type: none"><li>• la non-conformité est enregistrée</li><li>• la hiérarchie est informée</li><li>• les travaux ne sont engagés qu'après accord de la hiérarchie.</li></ul></li><li>- Le personnel affecté est correctement dirigé.</li><li>- Les règles de sécurité et de santé au travail sont respectées.</li></ul>

**REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

**TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES**

<b>Fonction dans l'entreprise : Réalisation</b> <b>Activité : Suivi des travaux et contrôle</b>
<b>TÂCHE n° 47 : Produire régulièrement un compte-rendu d'activités, évaluer régulièrement les résultats de son travail et envisager les ajustements utiles.</b> <i>Niveau d'implication ⇨ 3</i>
<b><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie, du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre</li><li>- Dossier de travaux</li><li>- Plans</li><li>- Prescriptions, préconisations, choix des techniques retenues</li><li>- Planning</li></ul> <b><u>Contexte d'intervention :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur le chantier</li><li>• Au bureau pour noter les observations et décisions prises</li></ul>
<b><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les travaux effectués correspondent aux qualités de fini prescrites.</li><li>- Le projet a pu être adapté en cours d'intervention au vu d'éventuelles découvertes ou des réactions du bâti.</li><li>- Des tests ont pu être effectués pour déterminer les solutions les mieux adaptées.</li><li>- Les mesures ont été prises pour optimiser, au fil du chantier, la coordination entre les intervenants.</li><li>- Les désordres ont été durablement réparés et l'intervention n'en a pas entraîné de nouveaux.</li></ul>

**ANNEXE I-b**

**RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION**

## PRESENTATION DES CAPACITES GENERALES ET DES COMPETENCES

CAPACITES GENERALES		COMPETENCES
S'INFORMER OBSERVER	C1	1 Collecter et classer des informations
		2 Analyser un dossier préparatoire
		3 Repérer les éléments constitutifs du bâti
		4 Confronter les informations collectées
		5 Confronter les prescriptions d'exécution aux réalités de l'ouvrage
TRAITER, DECIDER, COMMUNIQUER	C2	1 Rendre compte
		2 Préparer l'intervention
		3 Proposer des matériels, matériaux et outillages
		4 Quantifier les besoins pour l'équipe
		5 Consigner les opérations relevant d'une phase de déconstruction / reconstruction
METTRE EN ŒUVRE, REALISER (Commune aux trois domaines: maçonnerie, charpente, couverture)	C3	1 Organiser le poste de travail
		2 Travailler et faire travailler en sécurité
		3 Monter, utiliser et démonter un échafaudage
		4 Implanter et tracer des ouvrages
		5 Reproduire une technique de construction déterminée
		6 Travailler en site occupé
		7 Identifier, trier et stocker les matériaux à réemployer
		8 Identifier, trier et stocker les déchets
		9 Préparer et entretenir les matériels et outillages
		10 Monter et démonter un étaielement
		11 Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie
		12 Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de charpente
		13 Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de couverture
METTRE EN ŒUVRE, REALISER Domaine: Maçonnerie	C3 A	1 Réparer – Consolider
		2 Déconstruire – Déposer – Percer
		3 Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en maçonnerie
METTRE EN ŒUVRE, REALISER Domaine: Charpente	C3 B	1 Réparer – Consolider
		2 Déconstruire – Déposer
		3 Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en charpente
		4 Mettre en œuvre les ouvrages
METTRE EN ŒUVRE, REALISER Domaine: Couverture	C3 C	1 Réparer – Entretien
		2 Déconstruire – Déposer
		3 Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en couverture
CONTROLLER	C4	1 Effectuer le suivi des activités
		2 Assurer la qualité de la mise en œuvre
		3 vérifier la tenue du chantier en site occupé

## REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

## CAPACITÉ : C 1 S'INFORMER - OBSERVER

<b>Compétence C 1.1 : Collecter et classer des informations</b>			
Rechercher des informations, identifier leur source, apprécier leur pertinence au regard de l'activité à accomplir.			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U11</b>	Rechercher et recueillir les informations nécessaires à la résolution d'un problème posé et évaluer leur intérêt	Le projet (plans, pièces écrites,...)  Informations écrites et/ou orales Consignes de la hiérarchie  Centre de ressources documentaires	Le choix de la source d'information est judicieux et pertinent Les informations collectées sont en concordance avec le problème posé Les ressources documentaires sont identifiées
<b>U11</b>	Trier et évaluer les informations en correspondance avec l'activité à accomplir	Sites Internet  Documentations générales et techniques (écrites, graphiques, photographiques, ...)	Le classement répond aux besoins de l'activité

<b>Compétence C 1.2 : Analyser un dossier préparatoire</b>			
Identifier, à partir de divers documents, les caractéristiques principales d'un ouvrage existant.			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U11</b>	Analyser les pièces graphiques et les cahiers des charges  Compléter la documentation sur l'édifice et sur le site	Le projet (plans, pièces écrites,...)  Informations écrites et/ou orales Consignes de la hiérarchie  Centre de ressources documentaires	Les particularités sont repérées Le décodage effectué permet la restitution  Une synthèse est rédigée
<b>U11</b>	Identifier les contraintes liées au site et à ses abords	Sites Internet  Documentations générales et techniques, (écrites, graphiques, photographiques, ...)	Les possibilités d'accès sont repérées (cheminements, contraintes horaires, activités permanentes ou occasionnelles aux abords, ...)
<b>U11</b>	Identifier les caractéristiques principales du bâtiment		Les caractéristiques principales du bâtiment sont précisées (localisation, volumes, époques, affectation, transformations, ...)

<b>Compétence C 1.3 : Repérer les éléments constitutifs du bâti</b>			
Identifier l'ouvrage et son site, les matériaux et leur mise en œuvre, la composition et les modénatures.			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U21</b>	Identifier les contraintes du site  Préciser les caractéristiques du bâtiment	Accès au site et ses abords  Dossier d'exécution des travaux, CCTP, descriptifs, Quantitatifs.  Prescriptions administratives et réglementaires	La situation des abords et les conséquences sur l'ouvrage sont définies Les caractéristiques de l'ouvrage sont identifiées  Les caractéristiques du bâtiment sont précisées (volumes, époques, affectation, transformations, ...)
<b>U21</b>	Identifier les caractéristiques de l'ouvrage		Les matériaux sont décrits correctement Les techniques de mise en œuvre sont identifiées et évaluées
<b>U21</b>	Identifier les désordres		La partie d'ouvrage concernée par l'intervention est définie. Les causes de désordre sont évoquées

<b>Compétence C 1.4 : Confronter les informations collectées</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U21</b>	Vérifier la concordance entre le projet et l'ouvrage en son site.	Accès au site et ses abords  Dossier technique d'étude comprenant : plans, pièces écrites, notes de calcul, rapport, ... Dossier administratif	La concordance est vérifiée, les éventuels écarts sont listés.
<b>U21</b>	Analyser les pièces graphiques et les cahiers des charges avec les éléments collectés sur site	Données extraites du DQE  Dossier d'exécution  Devis estimatif, bordereau de prix, ...	Les documents sont inventoriés par catégorie  Une synthèse est rédigée  La documentation sur l'édifice et sur le site est judicieusement complétée

<b>Compétence C 1.5 : Confronter les prescriptions d'exécution aux réalités de l'ouvrage</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U21</b>	Vérifier la concordance entre l'intervention et l'ouvrage en son site.	Accès au site et ses abords Projet d'intervention  Dossier technique d'étude comprenant : plans, pièces écrites, notes de calcul, rapport, quantitatifs, ...	Les difficultés de réalisation sont repérées et consignées Un compte-rendu est établi
<b>U21</b>	Suggérer des ajustements avec justifications (matériaux, dispositions, modes opératoires,...)	Photos, vidéos, ...  Dossier administratif  Données extraites du DQE  Dossier d'exécution  Prescriptions administratives et réglementaires	Les propositions alternatives sont décrites et les justifications sont formulées ; leur impact économique est évalué.  Les éventuelles nuisances sont prises en compte La sécurité des personnes est prévue

## CAPACITÉ : C 2 TRAITER – DECIDER – COMMUNIQUER

<b>Compétence C 2.1 : Rendre compte</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U31</b>	Présenter oralement et/ou par écrit l'intervention et son articulation avec les autres corps d'état.	Situation professionnelle Consignes orales ou écrites de la hiérarchie Moyens de communication Consignes particulières liées au chantier Journal de bord Fiches détaillant les procédures d'urgence	Les termes techniques utilisés sont pertinents Le langage est adapté à la communication avec les divers interlocuteurs Le vocabulaire courant des autres corps d'état est maîtrisé L'activité est décrite dans un langage simple et les termes techniques utilisés sont expliqués L'articulation avec d'autres corps d'état est justifiée pour le bon déroulement du chantier
<b>U31</b>	Établir un rapport périodique	Découvertes fortuites	Le rapport fait état du degré d'avancement, analyse les difficultés rencontrées, expose les adaptations et les solutions mises en œuvre. La terminologie est adaptée à l'ouvrage et son site Les questions à poser à la hiérarchie ou à aborder en réunion de chantier sont consignées précisément.
<b>U31</b>	Recueillir et transmettre les informations des interlocuteurs concernés par l'ouvrage		Il relaie les questions posées par les interlocuteurs et les réponses apportées.
<b>U31</b>	Prendre des mesures en cas de découvertes		Savoir stopper l'opération Des protections sont mises en place Les responsables sont alertés Les demandes de conseils sont clairement formulées à la hiérarchie

<b>Compétence C 2.2 : Préparer l'intervention</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U22</b>	Situer l'intervention dans l'ensemble du chantier	Indications sur le site (photos, relevés, descriptions, compte-rendu de visite, ...)	Les contraintes du chantier sont prises en compte (co-activité, accès, cheminements, ...)
<b>U22</b>	Préciser des détails d'exécution sous forme de documents graphiques (croquis, plans, DAO, photos, ...)	Notice descriptive sommaire de l'opération  Consignes orales ou écrites	Le document graphique est correctement renseigné, daté, situé et explicite pour le détail d'exécution
<b>U22</b>	Définir et estimer les besoins en personnels	Compte-rendu de réunions de chantier  dossier d'exécution de l'intervention	La composition de l'équipe est cohérente (qualifications, effectifs...) Les temps d'intervention sont correctement estimés en fonction des contraintes du site
<b>U22</b>	Déterminer une méthode d'exécution	planning des travaux du chantier  PPSPS	La méthode est adaptée à la tâche et aux moyens
<b>U22</b>	Organiser, planifier le travail, répartir les tâches de son équipe	DICT	Les tâches sont définies, les temps d'exécution sont pris en compte La distribution des tâches est pertinente
<b>U22</b>	Préparer l'installation de chantier (zone de stockage, travail,..)		L'installation est adaptée au projet. Les contraintes du chantier et la prévention sont prises en compte.

<b>Compétence C 2.3 : Proposer des matériels, matériaux et outillages</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U22</b>	Identifier la nature et les caractéristiques des matériaux en place	Consignes orales ou écrites  Dossier d'exécution	Les caractéristiques de matériaux sont identifiées
<b>U22</b>	Etablir les besoins et proposer les matériaux	Matériels, matériaux, outillages disponibles  Documentations fournisseurs  Fiches techniques	Les caractéristiques des matériaux proposés sont spécifiées. Les matériaux d'origine de l'ouvrage sont pris en compte dans le choix Le choix est justifié au regard de l'intégration dans l'existant, des coûts, des conditions de travail et de la réglementation
<b>U22</b>	Etablir les besoins et proposer les matériels et outillages		Les caractéristiques de matériels et outillages sont spécifiées Les équipements proposés sont adaptés au matériau et à l'intervention et prennent en compte la prévention.

<b>Compétence C 2.4 : Quantifier les besoins pour l'équipe</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U22</b>	Quantifier les besoins en matériaux, matériels	Consignes orales ou écrites	Les besoins estimés sont adaptés à la réalisation des travaux
<b>U22</b>	Prévoir les livraisons sur chantier en fonction de l'avancement des travaux	Dossier d'exécution Conditionnement des matériaux et délai de livraison	Les quantités calculées sont suffisantes pour chaque phase de travaux La continuité de l'exécution des travaux est assurée
<b>U22</b>	Ajuster les besoins en main d'œuvre, matériaux et matériels		Les besoins supplémentaires sont validés par la hiérarchie La main d'œuvre et les approvisionnements sont adaptés en fonction des aléas

<b>Compétence C 2.5 : Consigner les opérations relevant d'une phase de déconstruction / reconstruction</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U21</b>	Énoncer les objectifs de la déconstruction	Schémas, notes techniques  In situ sur l'ouvrage existant en cours de chantier	Le souci de préservation de l'édifice et l'objectif de réutilisation des matériaux sont clairement exprimés
<b>U31</b>	Observer - analyser les procédés et détails constructifs		Les détails constructifs sont relevés avec précision pour contribuer à l'interprétation et à la datation de l'ouvrage. La déconstruction de l'ouvrage est méthodique. Elle permet l'analyse des procédés constructifs. Les conséquences des interventions sur l'équilibre de l'édifice sont appréciées au fur et à mesure de la déconstruction de l'ouvrage.
<b>U31</b>	Relever, décrire et commenter les techniques utilisées de l'ouvrage existant		Le mémoire porte sur les différents aspects de l'ouvrage en référence à l'histoire des techniques ; les désordres observés et leurs causes sont décrits ; les interventions antérieures réalisées sur l'ouvrage sont repérées. Le relevé donne des indications sur les modalités envisageables de la reconstruction. Il met en valeur les qualités de l'ouvrage. La description des procédés et détails constructifs utilise les conventions et le vocabulaire de l'architecture, des techniques et des métiers.
	Relever, décrire et commenter les techniques utilisées de l'ouvrage existant		La solution proposée est cohérente. Elle respecte les diverses contraintes y compris réglementaires. Elle est soumise à la hiérarchie.

CAPACITÉ : **C 3 METTRE EN ŒUVRE – REALISER (Tronc Commun)**

<b>Compétence C 3.1 : Organiser le poste de travail</b> Cette phase de préparation précède immédiatement l'intervention			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Préparer le travail confié en fonction des moyens affectés	Sur chantier Définition de la tâche	L'organisation proposée permet de respecter les objectifs fixés
<b>U32</b>	Organiser l'environnement du poste de travail en toute sécurité	Consignes orales et écrites Dossier de travaux	Le poste de travail est organisé de manière rationnelle ; il est maintenu propre et exempt de tout matériau ou matériel inutilisable Les difficultés sont relevées et argumentées
<b>U32</b>	Vérifier les disponibilités des matériels, outillages et équipements de sécurité		Le matériel est opérationnel et en adéquation avec la tâche à réaliser Les équipements de sécurité sont vérifiés
<b>U32</b>	Réceptionner et vérifier l'approvisionnement des matériaux		Les matériaux approvisionnés sont conformes aux besoins
<b>U32</b>	Répartir les tâches au sein de l'équipe		La répartition des personnels tient compte des qualifications et compétences

<b>Compétence C 3.2 : Travailler et faire travailler en sécurité</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Enoncer les risques liés à l'activité. Identifier les risques spécifiques liés aux conditions d'intervention. Assurer l'utilisation réglementaire des moyens de protection individuels et collectifs.	Sur chantier  Intervention sur le bâti existant  Consignes orales et écrites  Dossier de travaux : calendriers d'exécution PPSPS	Les risques sont identifiés. Les dispositifs de sécurité sont conformes au PPSPS, à la réglementation et adaptés aux conditions d'intervention. Les situations de co-activité sont prises en compte. Les équipements sont adaptés à la tâche et utilisés dans le respect des prescriptions des fabricants
<b>U32</b>	Utiliser et/ou faire utiliser les machines, appareils de levage, ..., au mieux de leurs performances dans le respect des règles d'utilisation	Fiches techniques et modes opératoires  Matériels et équipements de sécurité	Le matériel convient à la tâche. Il est utilisé selon les prescriptions du fabricant
<b>U32</b>	Identifier les matériaux à risques (amiante, peintures, produits chimiques, ...)		La présence éventuelle de matériaux à risques est détectée Le cas échéant, un périmètre de sécurité est mis en place et la hiérarchie est informée Le personnel du chantier est informé

<b>Compétence C 3.3 : Monter, utiliser et démonter un échafaudage</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Planter et stabiliser les points d'appui d'un échafaudage	Réglementation en vigueur Consignes orales ou écrites et autorisations diverses	L'implantation est en rapport avec les tâches à effectuer Les appuis sont suffisants en nombre au regard des charges
<b>U32</b>	Mettre en place un échafaudage	Plan d'échafaudage  Matériels : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ échafaudage tréteaux</li> <li>▪ échafaudage de pied</li> <li>▪ échafaudage roulant</li> <li>▪ consoles</li> <li>▪ nacelles</li> </ul>	Le matériel est utilisé conformément aux règles prescrites par le fabricant Les règles de sécurité sont respectées lors des phases de montage
<b>U32</b>	Utiliser rationnellement les planchers de travail	Notice de montage et caractéristiques techniques	Les matériaux sont disposés rationnellement, l'accès et le déplacement sont fonctionnels
<b>U32</b>	Démonter un échafaudage (treuil, sapine, poulie, goulotte à gravats, ...)		La chronologie de démontage est respectée et conforme à la réglementation en vigueur
<b>U32</b>	Nettoyer et conditionner pour le repliement et assurer la maintenance du matériel		Le matériel est maintenu en bon état, les éléments défectueux sont signalés et écartés

<b>Compétence C 3.4 : Planter et tracer des ouvrages</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Identifier les alignements et les niveaux de référence	Sur chantier	Les alignements et points de référence sont identifiés
<b>U32</b>	Tracer les modifications sur l'ouvrage	Consignes de la hiérarchie Dossier d'exécution Eléments existants à reproduire Matériel d'implantation	Les tracés respectent les plans d'exécution Les tracés sont visibles et durables Les consignes orales sont respectées Le tracé est harmonisé avec l'existant Les écarts sont signalés à la hiérarchie
<b>U32</b>	Réaliser une implantation planimétrique et altimétrique		Le plan d'implantation est respecté Les repères sont pérennisés Les matériels et instruments sont utilisés rationnellement Les matériels et instruments sont maintenus en bon état de fonctionnement
<b>U32</b>	Réaliser une épure		L'épure est précise. Elle indique les informations utiles (angles, vraies grandeurs, commentaires, ...)
<b>U32</b>	Tracer sur différents supports		Les tracés respectent les plans d'exécution. Les tracés sont visibles et durables.

<b>Compétence C 3.5 : Reproduire une technique de construction déterminée</b> (traçage, taille, assemblage, montage, appareillage, modénature, liants, mortiers,...)			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b> <b>U33*</b>	Reproduire une technique de construction déterminée Pour un ouvrage complet Pour un élément ou une partie d'ouvrage	Documents sur l'époque ou le style de l'ouvrage (documentation historique, monographie locale, ...) Archives d'entreprise et banque de données Sites d'extraction ou de production des matériaux d'origine Les architectes (ABF, ACMH) Documentation liée à l'outil utilisé (ancien et actuel)	Les particularités historiques et régionales sont respectées Les caractéristiques de l'ouvrage sont conformes (dimensions, aspect, résistance mécanique ...) Les matériaux employés sont correctement choisis et préparés Les techniques de mise en œuvre respectent le mode constructif prescrit Les outils utilisés permettent d'obtenir la facture recherchée Les travaux sont réalisés en toute sécurité

<b>Compétence C 3.6 : Travailler en site occupé</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Assurer la sécurité et l'intégrité des biens et des personnes côtoyant le site d'intervention  Proposer des solutions pour réduire les nuisances liées au chantier  Contrôler et maintenir en état les protections	Plan d'installation de chantier  Plan de circulation  Plan des réseaux et vannes d'arrêts  Fiches techniques constructeur  PPSPS  DICT	Les voies d'accès sont correctement balisées, sécurisées et vérifiées Les structures de protection et d'isolement sont étanches (eau, poussières et bruit) Les protections défectueuses sont remplacées Les réseaux sont maintenus en service La hiérarchie est informée sur d'éventuelles anomalies de protection

<b>Compétence C 3.7 : Identifier, trier et stocker les matériaux à réemployer</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Trier les matériaux de déconstruction selon leur nature, leur état et leur provenance  Quantifier l'ensemble des matériaux à conserver  Mettre en œuvre les modes de conservation des matériaux à réemployer	Plan installation de chantier  Aires de stockage et moyens d'évacuation des matériaux  Plan de calepinage suivant partie d'ouvrage	Les matériaux conservés sont correctement identifiés, répertoriés et quantifiés Les matériaux non réutilisables sont éliminés Les aires de stockage sont parfaitement localisées et adaptées aux types de matériaux L'ensemble du stockage est réalisé en toute sécurité et n'entraîne aucune nuisance pour le voisinage

<b>Compétence C 3.8 : Identifier, trier et stocker les déchets</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Trier les déchets selon leur catégorie	Fiche signalétique des déchets de chantier	Les déchets sont repérés et identifiés
<b>U32</b>	Stocker les déchets dans les conteneurs correspondants	Bennes  Containers  Procédure de gestion des déchets  PPSPS	Le tri est conforme aux consignes reçues (nature des matériaux, recyclage, ...) Les déchets sont stockés dans un périmètre sécurisé en écartant tout risque pour l'environnement et les personnes

<b>Compétence C 3.9 : Préparer et entretenir les matériels et outillages</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Ravitainer les outils et matériels nécessaires à l'intervention	Consignes de la hiérarchie Dossier technique	Les matériels correspondent aux besoins Le choix des matériels et outillage est judicieux.
<b>U32</b>	Mettre en service les matériels  Vérifier l'état du matériel et de l'outillage : - mécanique - électrique - pneumatique - thermique avant, pendant et après l'utilisation.	Dossier d'exécution  Caractéristiques et disponibilité des matériels et outillage  Fiches techniques d'utilisation et d'entretien	L'outillage est mis en service en respectant les prescriptions du fabricant Les vérifications sont effectuées et les anomalies constatées sont signalées Les contrôles des différents moteurs sont assurés Les carnets d'entretien sont mis à jour
<b>U32</b>	Utiliser les matériels et outillages en adéquation avec la tâche		Les matériels et outillages sont adaptés à la tâche et utilisés dans le respect des prescriptions des fabricants.

<b>Compétence C 3.10 : Monter et démonter un étaielement</b> (sauvegarde immédiate du bâtiment)			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Positionner l'étaielement  Effectuer un serrage adapté  Surveiller la stabilité permanente de l'élément conforté  Déposer l'étaielement	Plans d'installation et de dépose d'étaielement  Consignes de la hiérarchie  Mode opératoire  Structures porteuses ou non  Fiches techniques constructeur Dimensionnement Caractéristiques  Masse volumique des matériaux  Portance des supports  PPSPS	Le plan ou les consignes sont strictement respectés  Le serrage est conforme L'ouvrage est stabilisé  L'ensemble du système d'étaielement assure une parfaite stabilité de l'ouvrage et permet une intervention en toute sécurité  Les éventuels témoins de contrôle sont stables et non fissurés après intervention  Le processus de mise en œuvre et /ou de décintrage est correctement réalisé  L'ensemble des interventions est totalement sécurisé  Le décintrage et le repliement du matériel sont réalisés en toute sécurité

<b>Compétence C 3.11 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U33</b>	<p>Réaliser une gâchée de mortier</p> <p>Réaliser une reprise</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'enduit</li> <li>- de génoise ou corniche</li> <li>- de solin</li> <li>- d'arase</li> </ul> <p>Réaliser un scellement</p> <p>Réaliser un calfeutrement</p> <p>Réaliser une réparation de souche de cheminée, de lucarne</p> <p>Utiliser les matériels et outillages en adéquation avec la tâche</p>	<p>Chantier</p> <p>Plans</p> <p>CCTP</p> <p>PPSPS</p> <p>Instructions orales/écrites</p> <p>Dossier technique</p> <p>Dossier d'exécution</p> <p>Caractéristiques et disponibilité des matériels, matériaux et outillage nécessaires</p> <p>Intervention limitée</p>	<p>La mise en œuvre respecte les techniques initiales de réalisation</p> <p>Le geste est sûr ; l'intervention est effectuée en toute sécurité</p> <p>Les zones à restaurer sont définies, les supports sont correctement préparés</p> <p>Les liants, granulats, et mortiers utilisés sont en adéquation avec la composition du bâti ancien</p> <p>Les dosages sont appropriés</p> <p>La partie d'ouvrage restaurée est conforme à l'origine</p> <p>Les matériels et outillages sont adaptés à la tâche et utilisés dans les règles de l'art</p>

<b>Compétence C 3.12 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de charpente</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U33</b>	<p>Réaliser le remplacement de pièces de bois défectueuses (chevrons, pannes, faîtières, arêtiers)</p> <p>Reprendre les pièces de bois solidaires de la maçonnerie, en s'assurant de la pérennité de l'intervention</p>	<p>Chantier</p> <p>Plans</p> <p>CCTP</p> <p>PPSPS</p> <p>Instructions orales/écrites</p> <p>Dossier technique</p> <p>Dossier d'exécution</p> <p>Caractéristiques et disponibilité des matériels, matériaux et outillage nécessaires</p> <p>Intervention limitée</p>	<p>Les zones à restaurer sont définies, les supports sont correctement préparés</p> <p>Les bois utilisés sont choisis en adéquation avec la composition du bâti ancien</p> <p>Les techniques d'assemblage et de pose sont respectées</p> <p>La partie d'ouvrage restaurée est conforme à l'origine</p>

<b>Compétence C 3.13 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de couverture</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U33</b>	<p>Reprendre quelques éléments de couverture</p> <p>Réaliser des changements ponctuels de liteaux</p> <p>Nettoyer et vérifier des ouvrages accessoires à la couverture (gouttière, chéneau, ...)</p>	<p>Chantier</p> <p>Plans</p> <p>CCTP</p> <p>PPSPS</p> <p>Instructions orales/écrites</p> <p>Dossier technique</p> <p>Dossier d'exécution</p> <p>Caractéristiques et disponibilité des matériels, matériaux et outillage nécessaires</p> <p>Intervention limitée</p>	<p>Les zones à restaurer sont définies, les supports sont correctement préparés</p> <p>Les éléments de couverture utilisés sont en adéquation avec le bâti existant (aspect, taille, forme, type de pose, ...)</p> <p>La partie d'ouvrage restaurée est conforme à l'origine ; la mise hors d'eau est assurée ; les travaux s'intègrent dans le style existant</p>

CAPACITÉ : **C 3 A METTRE EN ŒUVRE – REALISER (Maçonnerie)**

<b>Compétence C 3.A.1 : Réparer - Consolider</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Réaliser le terrassement manuel en sous-œuvre.  Réaliser des reprises en sous-œuvre de parties d'ouvrages en béton armé, matériaux traditionnels ou éléments structurants	Consignes orales ou écrites  Dossier d'exécution  Plans, croquis  Equipe d'ouvriers  Matériel, outillages, moyens de manutention	Le parement est en harmonie avec l'existant
<b>U32</b>	Réaliser un drainage, une protection d'ouvrage enterré	Matériaux	Les prescriptions sont respectées
<b>U32</b>	Réaliser des ouvrages simples en béton armé coulés en place : fondations, éléments de structure en béton armé (poteaux, poutres, planchers).  Réaliser des ouvrages béton intégrant des éléments manufacturés en béton (poutrelles, entrevous, linteaux)	Equipements de protection individuels et collectifs	Les coffrages bois sont étanches, stables, mis en place selon les consignes Les armatures sont conformes aux plans et positionnées correctement Le béton est adapté à l'utilisation
<b>U32</b>	Réaliser: - un raccord d'enduit - des enduits en recherche		Le piochage partiel a été correctement réalisé, l'enduit restant offre une bonne résistance mécanique Le mortier d'enduit a été échantillonné pour vérifier sa conformité à l'existant (granulométrie, couleur, ...) • La finition est en harmonie avec l'existant
<b>U32</b>	Ragrée les épaufrures et parties dégradées d'une pierre, d'une brique		Le raccord s'harmonise (esthétique et physique (porosité, accrochage) avec le parement.

<b>Compétence C 3.A.1 : Réparer – Consolider (suite)</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Changer en tiroir une pierre, une brique dégradée (refouillement, étalement, relevés, taille, pose en tiroir et coulinage, raccord de l'aspect du parement)	Consignes orales ou écrites  Dossier d'exécution  Plans, croquis  Equipe d'ouvriers	Le choix du matériau est en harmonie (esthétique et technique) avec l'existant
<b>U32</b>	Rejoindre un parement en recherche ou en totalité (dégrader, formuler le mortier, sa finition, le cas échéant patiner)	Matériel, outillages, moyens de manutention  Matériaux	Le joint est imperméable Les joints sont conformes aux prescriptions et s'harmonisent avec l'existant. Les ouvrages réalisés sont protégés
<b>U32</b>	Nettoyer un parement (brossage manuel, gommage, hydrogommage, ...)	Equipements de protection individuels et collectifs	Le parement et les détails architecturaux ne sont pas détériorés L'aspect résultant est conforme aux prescriptions
<b>U32</b>	Liaisonner une maçonnerie sans déposer les éléments d'un mur faiblement déformé (coulis, injections, ...) Remailler les zones d'une maçonnerie fissurée (coup de sabre, lézardes, ...) Ajouter des éléments de renfort (tirants, agrafes, contreforts, ...)	Equipements de protection individuels et collectifs  PPSPS	Le mode opératoire est respecté Les fissures sont supprimées. Le coulis ou les injections sont correctement réalisés. Le nouvel appareil est correctement harpé. Le renfort est conforme aux prescriptions La stabilité de l'ouvrage est préservée pendant l'exécution

<b>Compétence C 3.A.2 : Déconstruire – Déposer – Percer</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Evaluer les risques d'effondrement et d'écroulement	Consignes orales ou écrites  Dossier d'exécution	Les risques sont correctement évalués
<b>U32</b>	Prendre les mesures de préservation de l'existant	Plans, croquis	Les mesures de protection sont adaptées
<b>U32</b>	Effectuer un relevé	Equipe d'ouvriers	Les plans sont respectés
<b>U32</b>	Déconstruire des éléments porteurs ou non porteurs	Matériel, outillages  Equipements de protection individuels et collectifs	Le mode opératoire est respecté La sécurité est assurée
<b>U32</b>	Effectuer un percement simple d'ouverture de dalles ou d'éléments porteurs	PPSPS	Le percement est conforme aux prescriptions La sécurité est assurée
<b>U32</b>	Evacuer les gravats		

<b>Compétence C 3.A.3 : Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en maçonnerie</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	<p>Confectionner un mortier de terre, de chaux, de chaux bâtarde :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de pose</li> <li>- d'enduit</li> <li>- de joint</li> </ul> <p>Confectionner un béton de terre, de chaux</p>	<p>Sur chantier</p> <p>Consignes orales ou écrites</p> <p>Dossier d'exécution</p> <p>Plans, croquis</p> <p>Calepin d'appareillage</p>	<p>Le mortier ou le béton utilisé correspond à l'usage et à l'aspect demandé</p> <p>La quantité préparée correspond au besoin</p>
<b>U32</b>	<p>Réaliser des ouvrages en maçonnerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- moellon</li> <li>- pierre de taille</li> <li>- maçonnerie mixte</li> <li>- terre crue</li> <li>- terre cuite</li> <li>- pierre sèche</li> </ul>	<p>Equipe d'ouvriers</p> <p>Matériel, outillages, moyens de manutention</p> <p>Matériaux neufs ou de réemploi</p> <p>Fiches techniques des produits</p>	<p>L'implantation est respectée</p> <p>L'appareillage, les dimensions et les tolérances sont respectés</p> <p>L'aspect des maçonneries est uniforme et s'harmonise à l'existant</p> <p>Les éventuels réseaux sont intégrés à l'ouvrage</p> <p>Les ouvrages réalisés sont protégés</p>
<b>U32</b>	<p>Tracer et construire un arc, une voûte, un escalier</p>	<p>Equipements de protection individuels et collectifs</p>	<p>L'aspect général est conforme aux prescriptions</p> <p>Les niveaux et aplombs sont corrects</p> <p>Les formes géométriques et l'appareillage s'intègrent à l'existant</p> <p>Les tolérances définies sont respectées</p> <p>La stabilité de l'ouvrage est assurée</p>
<b>U32</b>	<p>Réaliser un parement de finition</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- jointoiment</li> <li>- enduit</li> <li>- badigeon (à sec ou à fresque)</li> <li>- ...</li> </ul>		<p>Les joints sont réalisés conformément aux prescriptions et s'harmonisent avec l'existant.</p> <p>Les ouvrages réalisés sont protégés</p> <p>Le support est apte à recevoir la finition</p> <p>Le mortier d'enduit ou le badigeon (formulation, composition, couleur, ...) est adapté à l'usage demandé</p> <p>La quantité préparée correspond au besoin</p> <p>Les conditions climatiques sont prises en compte</p> <p>L'accrochage est bon</p> <p>La finition est conforme aux prescriptions</p>

<b>Compétence C 3.A.3 : Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en maçonnerie (suite)</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Réaliser des conduits de fumée, ventilation et souches	<p>Sur chantier</p> <p>Consignes orales ou écrites</p> <p>Dossier d'exécution</p> <p>Plans, croquis</p> <p>Calepin d'appareillage</p>	<p>Les conduits sont réalisés conformément aux prescriptions (étanchéité du conduit, dévoiement, écart au feu, ...)</p> <p>La souche est réalisée conformément aux prescriptions et s'harmonise avec les souches traditionnelles environnantes</p>
<b>U32</b>	Réaliser des sols intérieurs ou extérieurs : - support - chape - revêtement	<p>Equipe d'ouvriers</p> <p>Matériel, outillages, moyens de manutention</p> <p>Matériaux neufs ou de réemploi</p> <p>Fiches techniques des produits</p> <p>Equipements de protection individuels et collectifs</p>	<p>Les plans et prescriptions sont respectés</p> <p>Les réseaux enterrés sont mis en place</p> <p>Les niveaux et planéité sont respectés</p> <p>Les ouvrages réalisés sont protégés</p>

CAPACITÉ : **C 3 B METTRE EN ŒUVRE – REALISER (Charpente)**

<b>Compétence C 3.B.1 : Réparer - Consolider</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Mettre en œuvre la solution de consolidation choisie pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la charpente</li> <li>- le plancher</li> <li>- les lucarnes</li> <li>- des encadrements de baies</li> <li>- les escaliers</li> <li>- les pans de bois</li> </ul> par moilage, renfort par ajouts d'éléments bois et/ou métalliques	<p>Chantier</p> <p>Plans de charpente</p> <p>Charpente ayant subi des détériorations (pied et tête de ferme, arêtier, noue, panne, chevron, ...)</p> <p>Plancher ayant subi des détériorations (appuis, poutres, solives, entrevous, lambourdes, ...)</p> <p>Lucarne ayant subi des détériorations (jambage, bâti de jouée, linteau)</p>	<p>Les renforts sont correctement disposés</p> <p>L'identité de l'ouvrage est respectée</p> <p>La structure est consolidée</p> <p>Les causes des dégradations sont éliminées</p> <p>L'intervention n'altère pas l'existant</p> <p>Le cahier des charges est respecté</p> <p>L'écart au feu est respecté</p>
<b>U32</b>	Remplacer des éléments détériorés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une charpente</li> <li>- d'un plancher</li> <li>- d'une lucarne</li> <li>- d'un encadrement de baie en bois</li> <li>- d'un escalier</li> <li>- d'un pan de bois</li> </ul>		<p>Le maintien provisoire est assuré</p> <p>Les bois sont correctement orientés</p> <p>L'identité de l'ouvrage est respectée</p> <p>Les causes des dégradations sont éliminées</p> <p>L'intervention n'entraîne pas de désordre sur l'existant</p> <p>Le cahier des charges est respecté</p>

<b>Compétence C 3.B.2 : Déconstruire – Déposer</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Déconstruire tout ou partie de: <ul style="list-style-type: none"> <li>- charpente</li> <li>- plancher</li> <li>- lucarne</li> <li>- encadrement de baie</li> <li>- escalier</li> <li>- pan de bois</li> </ul>	<p>Chantier</p> <p>Plans de charpente</p> <p>CCTP</p> <p>PPSPS</p> <p>Instructions orales/écrites</p> <p>Dossier technique</p> <p>Dossier d'exécution</p> <p>les habillages sont déposés</p> <p>Caractéristiques et disponibilité des matériels, matériaux et outillage nécessaire</p> <p>Fiches techniques</p>	<p>Le maintien provisoire est assuré</p> <p>Les pièces sont identifiées, repérées, marquées</p> <p>La méthode de démontage est cohérente</p> <p>Les pièces sont triées, les défauts sont signalés</p> <p>La méthode de stockage permet la préservation des éléments en vue de leur réemploi</p> <p>La sécurité des personnes et des biens est assurée</p>

<b>Compétence C 3.B.3 : Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en charpente</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Tracer une plumée de dévers pour les bois non équarris ou ronds	Chantier	Les bois sont correctement orientés
<b>U32</b>	Piquer des éléments de charpente	Plans de charpente	Les pièces de bois choisies correspondent aux caractéristiques particulières à chaque élément (essence, dimensions, aspect, hygrométrie, ...)
<b>U32</b>	Tailler et assembler: - une ferme (simple, biaise, sur blochet, ...) - un arêtier, une noue: sur tasseaux ou sur lierne - une enrayure	CCTP PPSPS Instructions orales/écrites Dossier technique	Les débits sont optimisés Les dimensionnements sont respectés
<b>U32</b>	Tailler et assembler une lucarne (à chevalet, à croupe, œil de bœuf, guitarde, outeau, ...)	Dossier d'exécution les habillages sont déposés	Les assemblages et les coupes sont précis
<b>U32</b>	Tailler et assembler un escalier (un quart ou deux quarts tournants, ...)	Caractéristiques et disponibilité des matériels, matériaux et outillage nécessaire	Le résultat est conforme à l'existant L'outillage et le matériel sont utilisés à bon escient et avec savoir-faire
<b>U32</b>	Tailler et assembler un solivage (assemblé, sur muraille, chevêtre, ...)	Fiches techniques	

<b>Compétence C 3.B.4 : Mettre en œuvre les ouvrages</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Lever une ferme (simple, biaise, sur blochet,...) Poser un arêtier, une noue (sur tasseaux ou sur lierne) Réaliser une enrayure	Chantier Plans de charpente CCTP	Les plans de pose sont respectés Les liaisons avec les supports sont compatibles avec l'existant Les bois sont correctement orientés
<b>U32</b>	Poser une lucarne (à chevalet, à croupe, œil de bœuf, guitarde, outeau,...)	PPSPS Instructions orales/écrites	Le résultat est conforme aux prescriptions (implantation, aspect, ...)
<b>U32</b>	Assembler et poser un escalier (un quart ou deux quarts tournants, ...)	Dossier technique Dossier d'exécution	L'outillage et le matériel sont utilisés sans détérioration de l'ouvrage La sécurité est assurée
<b>U32</b>	Réaliser un plancher (poutraison et solivage)	Caractéristiques et disponibilité des matériels, matériaux et outillage nécessaire	
<b>U32</b>	Lever une ossature en bois (pan de bois, colombage,...)	Fiches techniques	

CAPACITÉ : **C 3 C METTRE EN ŒUVRE – REALISER (Couverture)**

<b>Compétence C 3.C.1 : Réparer - Entretenir</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Mettre en œuvre les mesures conservatoires (bâchage,...)	Sur chantier Moyens humains	La mise hors d'eau est assurée
<b>U32</b>	Changer un élément de couverture défectueux	Moyens en matériel et en outillage Dossier de chantier : - plans - croquis - PPSPS - CCTP - Compte-rendu de chantier	Les règles techniques de mise en œuvre sont respectées L'étanchéité est assurée Les éléments de remplacement s'intègrent à l'existant
<b>U32</b>	Réparer un ouvrage (noue, solin, gouttière,...)		Le nettoyage permet de maintenir le bon fonctionnement de la couverture et des évacuations
<b>U32</b>	Nettoyer, démousser, maintenir l'ouvrage en état		Les interventions sont réalisées en sécurité

<b>Compétence C 3.C.2 : Déconstruire - Déposer</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Identifier les parties à déposer	Sur chantier Moyens humains	L'organisation de la dépose ne compromet pas la stabilité de l'édifice
<b>U32</b>	Trier les matériaux déposés	Moyens en matériel et en outillage Dossier de chantier : - plans - croquis - PPSPS - CCTP - Compte-rendu de chantier	Les matériaux réutilisables sont récupérés Les matériaux non réutilisables sont évacués
<b>U32</b>	Stocker les matériaux à conserver		Les zones de stockage sont appropriées (charges, accès,...)
<b>U32</b>	Préparer l'évacuation des déchets et gravats		Les travaux sont conformes au cahier des charges Les déchets sont triés selon leur nature

<b>Compétence C 3.C.3 : Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en couverture</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Protéger les travaux en cours	Sur chantier  Moyens humains	La mise hors d'eau de l'édifice est assurée pendant les phases d'interruptions des travaux
<b>U32</b>	Poser le matériau de couverture en partie courante : - minérale - végétale - terre cuite - métallique	Moyens en matériel, matériaux et en outillage  Dossier de chantier : - plans - croquis - PPSPS - CCTP - Compte-rendu de chantier	La mise en œuvre respecte les règles techniques (écart au feu, ...) L'étanchéité des travaux est assurée L'aspect tient compte de la facture particulière de l'ouvrage
<b>U32</b>	Réaliser les différents points singuliers		Les éléments installés sont fixés correctement et donnent un bel aspect fini
<b>U32</b>	Installer les éléments d'eaux pluviales	Fiches techniques des produits	
<b>U32</b>	Installer les éléments décoratifs de la couverture		L'aspect fini de l'ouvrage s'intègre à l'existant ou est conforme à l'ouvrage de référence
<b>U32</b>	Intégrer de façon compatible les éléments nécessaires ou réglementaires (ventilation, éclairage naturel, énergie renouvelable, ...)		Les travaux sont conformes au cahier des charges

## CAPACITÉ : C 4 CONTRÔLER

<b>Compétence C 4.1 : Effectuer le suivi des activités</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U31</b>	Faire le bilan périodique, rédiger un compte-rendu, un rapport d'activité	Documents de suivi  Consignes orales ou écrites	Les documents de suivi, même succincts, sont explicites
<b>U31</b>	Pointer l'avancement des activités confiées		Toutes les informations pertinentes sont fournies
<b>U31</b>	Ajuster ses interventions en relation avec les autres corps de métier		Les contraintes des autres intervenants sont prises en compte La proposition de recalage du calendrier des travaux est pertinente

<b>Compétence C 4.2 : Assurer la qualité de la mise en œuvre</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Contrôler les ouvrages et les méthodes de réalisation Réaliser des ajustements	Tout au long de l'intervention  Réalisation d'essais	L'intégration à l'existant est régulièrement vérifiée. Les ajustements réalisés contribuent à la bonne qualité du travail rendu
<b>U32</b>	Réaliser des contrôles sur la tenue des réparations	Visites de contrôle	La procédure de contrôle est pertinente Les réparations sont pérennes Les éventuels désordres constatés sont signalés à la hiérarchie

<b>Compétence C 4.3 : Vérifier la tenue du chantier en site occupé</b>			
<b>Unité</b>	<b>Être capable de</b>	<b>Conditions</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>U32</b>	Appliquer les consignes de la direction Limiter l'impact des travaux pour les occupants et le fonctionnement du site	Consignes de la direction  Recueil de plaintes Enquêtes  Tout support de communication	Les dispositifs prévus sont mis en place, le chantier est maintenu propre Les doléances éventuelles sont enregistrées Les propositions d'amélioration sont pertinentes
<b>U32</b>	Contribuer à l'information des habitants ou des usagers du site.		Des propositions pertinentes sont faites pour améliorer l'information du public

**GLOSSAIRE des SIGLES et ABREVIATIONS**

Sigles – Abréviations	Signification – Commentaires
ABF	Architecte des <b>B</b> âtiments de <b>F</b> rance
ACMH	Architecte en <b>C</b> hef des <b>M</b> onuments <b>H</b> istoriques
ADEME	Agence de l' <b>E</b> nvironnement et la <b>M</b> aîtrise de l' <b>E</b> nergie
CÉREQ	<b>C</b> entre d' <b>E</b> tudes et de <b>R</b> Echerches sur les <b>Q</b> ualifications
CP	<b>C</b> ode du <b>P</b> atrimoine
CRMH	<b>C</b> onservation <b>R</b> égionale des <b>M</b> onuments <b>H</b> istoriques
DAPA	<b>D</b> irection de l' <b>A</b> rchitecture et du <b>P</b> atrimoine / Sous-Direction des Monuments Historiques et des Espaces Protégés (Ministère de la culture et de la communication)
DRAC	<b>D</b> irection <b>R</b> égionale des <b>A</b> ffaires <b>C</b> ulturelles
CACES	<b>C</b> ertificat d' <b>A</b> ptitude à la <b>C</b> onduite d' <b>E</b> ngins en <b>S</b> écurité Catégorie 1 : Tracteurs et petits engins de chantiers mobiles (mini-pelles, etc.) Catégorie 9 : Engins de manutention (chariots élévateurs, etc.)
C.C.T.P.	<b>C</b> ahier des <b>C</b> lauses <b>T</b> echniques <b>P</b> articulières
D.D.E.	<b>D</b> irection <b>D</b> épartementale de l' <b>É</b> quipement
D.I.C.T.	<b>D</b> éclaration d' <b>I</b> ntention de <b>C</b> ommencement de <b>T</b> ravaux
D.U.	<b>D</b> ocument <b>U</b> nique
E.P.I.	<b>É</b> quipement de <b>P</b> rotection <b>I</b> ndividuelle
GMH	<b>G</b> roupement français des entreprises de restauration de <b>M</b> onuments <b>H</b> istoriques
HQE	<b>H</b> aute <b>Q</b> ualité <b>E</b> nvironnementale
P.A.E.	<b>P</b> lan d' <b>A</b> ssurance <b>E</b> nvironnement
P.A.Q.	<b>P</b> lan <b>A</b> ssurance <b>Q</b> ualité
P.G.C.	<b>P</b> lan <b>G</b> énéral de <b>C</b> oordination
P.P.S.P.S.	<b>P</b> lan <b>P</b> articulier de <b>S</b> écurité et de <b>P</b> rotection de la <b>S</b> anté
SDAP	<b>S</b> ervice <b>D</b> épartemental de l' <b>A</b> rchitecture et du <b>P</b> atrimoine
ZPPAUP	<b>Z</b> one de <b>P</b> rotection du <b>P</b> atrimoine <b>A</b> rchitectural <b>U</b> rbain et <b>P</b> aysager

## CORRESPONDANCE : ACTIVITES PROFESSIONNELLES / COMPÉTENCES (1/4)

CAPACITES GENERALES			COMPETENCES			ACTIVITES PROFESSIONNELLES								
						Analyse diagnostique, préparation					Organisation			
						Identifier le bâti et son environnement, recueillir des informations préexistantes au projet	Prendre connaissance du projet et vérifier la faisabilité de l'intervention	Analyser et rendre compte de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement	Identifier les causes des désordres ou dégradations	Effectuer les opérations de relevés dimensionnels d'ouvrages (croquis, photos, ...)	Rechercher les matériaux et matériaux les mieux appropriés et spécifiques	Assurer et gérer les approvisionnements en matériaux et matériaux	Organiser, planifier le travail de l'équipe	Préparer l'installation du chantier
C1	S'informer - Observer	C1.1	Collecter et classer des informations	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C1.2	Analyser un dossier préparatoire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C1.3	Repérer les éléments constitutifs du bâti	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C1.4	Confronter les informations collectées	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C1.5	Confronter les prescriptions d'exécution aux réalités de l'ouvrage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
C2	Traiter - Décider Communiquer	C2.1	Rendre compte	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C2.2	Préparer l'intervention						X	X	X	X		
		C2.3	Proposer des matériels, matériaux et outillages						X	X		X		
		C2.4	Quantifier les besoins pour l'équipe						X	X	X	X		
		C2.5	Consigner les opérations relevant d'une phase de déconstruction / reconstruction							X				
C3	Mettre en œuvre, Réaliser (Tronc commun aux 3 domaines : maçonnerie, charpente et couverture)	C3.1	Organiser le poste de travail		X			X	X	X	X	X		
		C3.2	Travailler et faire travailler en sécurité					X	X	X	X	X		
		C3.3	Monter, utiliser et démonter un échafaudage	X		X	X	X	X	X		X		
		C3.4	Implanter et tracer des ouvrages									X		
		C3.5	Reproduire une technique de construction déterminée											
		C3.6	Travailler en site occupé	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C3.7	Identifier, trier et stoker les matériaux à réemployer	X	X	X	X		X	X	X	X		
		C3.8	Identifier, trier et stocker les déchets	X	X				X	X	X	X		
		C3.9	Préparer, et entretenir les matériels et outillages											
		C3.10	Monter et démonter un étalement	X			X	X	X			X		
		C3.11	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie											
		C3.12	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de charpente											
		C3.13	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de couverture											
C3 A	Mettre en œuvre, réaliser (Domaine maçonnerie)	C3.A1	Réparer - Consolider											
		C3.A2	Déconstruire - Déposer - Percer											
		C3.A3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en maçonnerie											
C3 B	Mettre en œuvre, réaliser (Domaine : charpente)	C3.B1	Réparer - Consolider											
		C3.B2	Déconstruire - Déposer											
		C3.B3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en charpente											
		C3.B4	Mettre en œuvre les ouvrages											
C3 C	Mettre en œuvre, réaliser (Domaine : couverture)	C3.C1	Réparer - Entretien											
		C3.C2	Déconstruire - Déposer											
		C3.C3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en couverture											
C4	Contrôler	C4.1	Effectuer le suivi des activités							X	X	X		
		C4.2	Assurer la qualité de la mise en œuvre	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C4.3	Vérifier la tenue du chantier en site occupé	X	X	X	X	X	X	X	X	X		

## CORRESPONDANCE : ACTIVITES PROFESSIONNELLES / COMPÉTENCES (2/4)

CAPACITES GENERALES			COMPETENCES			ACTIVITES PROFESSIONNELLES													
						Mise en œuvre (Commune aux 3 domaines : maçonnerie, charpente, couverture)													
						Participer à l'installation de chantier	Mettre en place les moyens de manutentions et de levage, les utiliser et/ou les diriger	Monter, réceptionner, utiliser et démonter des échafaudages	Implanter et/ou tracer tout ou partie d'ouvrage	Mettre en place les mesures conservatoires	Gérer la déconstruction, le stockage et le tri des matériaux	Protéger l'existant (personnes, biens et ouvrages bâtis)	Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité	Mettre en œuvre le traitement des déchets	Effectuer la maintenance de premier niveau sur les matériels et les outillages	Réaliser des interventions ponctuelles en maçonnerie	Réaliser des interventions ponctuelles en charpente	Réaliser des interventions ponctuelles en couverture	
C1	S'informer Observer	C1.1	Collecter et classer des informations	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C1.2	Analyser un dossier préparatoire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C1.3	Repérer les éléments constitutifs du bâti	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C1.4	Confronter les informations collectées	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C1.5	Confronter les prescriptions d'exécution aux réalités de l'ouvrage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
C2	Traiter, Décider, Communi- quer	C2.1	Rendre compte	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C2.2	Préparer l'intervention	X	X	X	X	X	X	X									
		C2.3	Proposer des matériels, matériaux et outillages	X															
		C2.4	Quantifier les besoins pour l'équipe	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C2.5	Consigner les opérations relevant d'une phase de déconstruction / reconstruction					X	X	X		X		X	X	X			
C3	Mettre en œuvre, Réaliser (Tronc commun)	C3.1	Organiser le poste de travail	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C3.2	Travailler et faire travailler en sécurité	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C3.3	Monter, utiliser et démonter un échafaudage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C3.4	Implanter et tracer des ouvrages	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X			
		C3.5	Reproduire une technique de construction déterminée		X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X			
		C3.6	Travailler en site occupé	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X			
		C3.7	Identifier, trier et stoker les matériaux à réemployer	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X	X			
		C3.8	Identifier, trier et stocker les déchets	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X	X			
		C3.9	Préparer et entretenir les matériels et outillages									X		X	X	X	X	X	
		C3.10	Monter et démonter un étaielement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C3.11	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C3.12	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de charpente	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C3.13	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de couverture	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
C3 A	Mettre en œuvre, réaliser MACONNERIE	C3.A1	Réparer - Consolider	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C3.A2	Déconstruire – Déposer - Percer	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C3.A3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en maçonnerie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
C3 B	Mettre en œuvre, réaliser CHARPENTE	C3.B1	Réparer - Consolider	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C3.B2	Déconstruire - Déposer	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C3.B3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en charpente	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C3.B4	Mettre en œuvre les ouvrages	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
C3 C	Mettre en œuvre, réaliser COUVERTURE	C3.C1	Réparer - Entretenir	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C3.C2	Déconstruire - Déposer	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C3.C3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en couverture	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
C4	Contrôler	C4.1	Effectuer le suivi des activités																
		C4.2	Assurer la qualité de la mise en œuvre																
		C4.3	Vérifier la tenue du chantier en site occupé																

## CORRESPONDANCE ACTIVITES PROFESSIONNELLES / COMPÉTENCES (3/4)

CAPACITES GENERALES		COMPETENCES		Mise en œuvre Domaine : Maçonnerie									
				Réaliser des fondations	Réaliser des ouvrages en maçonnerie	Réaliser et/ou reprendre des parements enduits	Réparer une maçonnerie traditionnelle	Traiter des parements en pierre et de brique	Intervenir sur un arc, une voûte, une coupole	Réaliser ou reprendre des sols anciens	Réaliser ou reprendre des planchers	Réaliser une ouverture ou modifier le bâti existant	Réaliser les drainages, les réseaux et canalisations
C1	S'informer Observer	C1.1	Collecter et classer des informations	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C1.2	Analyser un dossier préparatoire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C1.3	Repérer les éléments constitutifs du bâti	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C1.4	Confronter les informations collectées	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C1.5	Confronter les prescriptions d'exécution aux réalités de l'ouvrage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2	Traiter, Décider, Communiquer	C2.1	Rendre compte	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C2.2	Préparer l'intervention										
		C2.3	Proposer des matériels, matériaux et outillages										
		C2.4	Quantifier les besoins pour l'équipe	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C2.5	Consigner les opérations relevant d'une phase de déconstruction / reconstruction	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C3	Mettre en œuvre, Réaliser (Tronc commun)	C3.1	Organiser le poste de travail	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C3.2	Travailler et faire travailler en sécurité	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C3.3	Monter, utiliser et démonter un échafaudage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C3.4	Implanter et tracer des ouvrages	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C3.5	Reproduire une technique de construction déterminée	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C3.6	Travailler en site occupé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C3.7	Identifier, trier et stoker les matériaux à réemployer		X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C3.8	Identifier, trier et stocker les déchets	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C3.9	Préparer et entretenir les matériels et outillages	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C3.10	Monter et démonter un étaielement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C3.11	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C3.12	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de charpente										
		C3.13	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de couverture										
C3 A	Mettre en œuvre, réaliser MACONNERIE	C3.A1	Réparer - Consolider	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C3.A2	Déconstruire – Déposer - Percer	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C3.A3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en maçonnerie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C3 B	Mettre en œuvre, réaliser CHARPENTE	C3.B1	Réparer - Consolider										
		C3.B2	Déconstruire - Déposer										
		C3.B3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en charpente										
		C3.B4	Mettre en œuvre les ouvrages										
C3 C	Mettre en œuvre, réaliser COUVERTURE	C3.C1	Réparer - Entretien										
		C3.C2	Déconstruire - Déposer										
		C3.C3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en couverture										
C4	Contrôler	C4.1	Effectuer le suivi des activités	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C4.2	Assurer la qualité de la mise en oeuvre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C4.3	Vérifier la tenue du chantier en site occupé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

**CORRESPONDANCE ACTIVITES PROFESSIONNELLES / COMPETENCES (4/4)**

CAPACITES GENERALES			COMPETENCES			Mise en œuvre du domaine :													Suivi des travaux et contrôle	
						Charpente					Couverture									
						Restaurer, conforter, consolider, remplacer une charpente, éventuellement en sous-œuvre	Restaurer, conforter, aménager, remplacer un plancher, éventuellement en sous-œuvre	Restaurer, conforter, consolider, remplacer un escalier en bois, éventuellement en	Restaurer, conforter, consolider, remplacer un pan de bois ou un mur en bois, éventuellement en sous-œuvre	Restaurer des ouvrages de bardage	Mettre en place le bâchage du bâtiment	Remplacer et/ou reposer des bois de couverture	Mettre en œuvre des matériaux de couverture	Traiter les points singuliers et accessoires de couverture	Traiter les évacuations des eaux pluviales	Réalise, poser, restaurer des ouvrages et accessoires	Mettre en œuvre les techniques de réalisation locales et traditionnelles	Prendre les mesures conservatoires lors d'une découverte archéologique fortuite		
C1	S'informer Observer	C1.1	Collecter et classer des informations	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C1.2	Analyser un dossier préparatoire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C1.3	Repérer les éléments constitutifs du bâti	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C1.4	Confronter les informations collectées	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C1.5	Confronter les prescriptions d'exécution aux réalités de l'ouvrage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
C2	Traiter, Décider, Communiquer	C2.1	Rendre compte	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C2.2	Préparer l'intervention													X	X	X		
		C2.3	Proposer des matériels, matériaux et outillages													X	X		X	
		C2.4	Quantifier les besoins pour l'équipe	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
		C2.5	Consigner les opérations relevant d'une phase de déconstruction/reconstruction	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
C3	Mettre en œuvre, Réaliser (Tronc commun)	C3.1	Organiser le poste de travail	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C3.2	Travailler et faire travailler en sécurité	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C3.3	Monter, utiliser et démonter un échafaudage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C3.4	Implanter et tracer des ouvrages	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
		C3.5	Reproduire une technique de construction déterminée	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
		C3.6	Travailler en site occupé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
		C3.7	Identifier, trier et stoker les matériaux à réemployer	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
		C3.8	Identifier, trier et stocker les déchets	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
		C3.9	Préparer et entretenir les matériels et outillages	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
		C3.10	Monter et démonter un étaielement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
		C3.11	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie														X	X	X	
		C3.12	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de charpente	X	X	X	X										X	X	X	
		C3.13	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de couverture							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
C3 A	Mettre en œuvre, réaliser MACONNERIE	C3.A1	Réparer - Consolider													X	X	X		
		C3.A2	Déconstruire - Déposer - Percer													X	X	X		
		C3.A3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en maçonnerie													X	X	X		
C3 B	Mettre en œuvre, réaliser CHARPENTE	C3.B1	Réparer - Consolider	X	X	X	X									X	X	X		
		C3.B2	Déconstruire - Déposer	X	X	X	X									X	X	X		
		C3.B3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en charpente	X	X	X	X									X	X	X		
		C3.B4	Mettre en œuvre les ouvrages	X	X	X	X													
C3 C	Mettre en œuvre, réaliser COUVERTURE	C3.C1	Réparer - Entretien						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C3.C2	Déconstruire - Déposer						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C3.C3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en couverture						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
C4	Contrôler	C4.1	Effectuer le suivi des activités	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C4.2	Assurer la qualité de la mise en oeuvre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C4.3	Vérifier la tenue du chantier en site occupé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		

## SOMMAIRE DES SAVOIRS ASSOCIÉS

DOMAINES	SAVOIRS	CONNAISSANCES
<b>- 1 - CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL</b>	<b>S 1 - Contexte administratif et juridique de l'acte de construire.</b>	S 1.1 - Partenaires et intervenants. S 1.2 - Procédures administratives. S 1.3 - Qualifications, garanties et responsabilités
	<b>S 2 - Construction et communication technique.</b>	S 2.1 - Outils et techniques de représentation. S 2.2 - Outils et techniques de quantification. S 2.3 - Communication orale, écrite et graphique.
<b>- 2 - CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES</b>	<b>S 3 – Connaissance du bâti ancien.</b>	S 3.1 - Morphologie et fonction de différents types de bâti ancien. S 3.2 - Relations du bâti ancien et de son environnement. S 3.3 - Caractéristiques constructives du bâti ancien. S 3.4 - Différents types d'interventions sur un bâti existant. S 3.5 - Histoire des techniques et des outils.
	<b>S 4 – Confort de l'habitat.</b>	S 4.1 – Accessibilité des personnes. S 4.2 – Confort des personnes.
	<b>S 5 – Approche scientifique et technique des ouvrages.</b>	S 5.1 – Ecologie de l'habitat ancien. S 5.2 – Connaissances structurelles du bâti ancien. S 5.3 – Approche des principales pathologies du bâti ancien.
	<b>S 6 – Technologie de construction.</b>	S 6.1 – Ouvrages du bâtiment. S 6.2 – Matériaux du bâtiment. S 6.3 – Ouvrages du domaine professionnel. S 6.4 – Matériaux du domaine professionnel. S 6.5 – Notions d'électricité. S 6.6 – Evolution des techniques et innovation.
<b>- 3 - REALISATION DES OUVRAGES</b>	<b>S 7 - Santé et sécurité au travail.</b>	S 7.1 - Principes généraux, prévention, connaissance des principaux risques. S 7.2 - Conduite à tenir en cas d'accident. S 7.3 - Manutentions manuelles et mécaniques, poste de travail. S 7.4 - Protection du poste de travail et de l'environnement. S 7.5 - Risques spécifiques.
	<b>S 8 - Techniques d'intervention et règles de mise en œuvre</b>	S 8.1 - Analyse et diagnostic. S 8.2 - Implantation et tracé. S 8.3 – Maçonnerie. S 8.4 – Charpente. S 8.5 – Couverture.
	<b>S 9 – Matériels – Outillages</b>	S 9.1 – Outillages. S 9.2 – Echafaudage et étaielement. S 9.3 – Manutention et levage. S 9.4 – Fabrication et mise en œuvre des mortiers et bétons.
	<b>S10 - Gestion de travaux.</b>	S 10.1 - Démarches administratives d'ouverture d'un chantier. S 10.2 - Planification des travaux. S 10.3 - Installation de chantier. S 10.4 - Organisation des postes de travail. S 10.5 - Prévision des moyens humains et matériels. S 10.6 - Protection de l'environnement et gestion des déchets.
	<b>S 11 – Suivi de chantier.</b>	S 11.1 - Contrôle des matériaux et ouvrages. S 11.2 - Démarche qualité. S 11.3 - Contrôle des consommations.

## MISE en RELATION des COMPÉTENCES et des SAVOIRS ASSOCIÉS

CAPACITÉS GÉNÉRALES		COMPÉTENCES					SAVOIRS							
							S 1 - Contexte administratif et juridique de l'acte de construire	S 2 - Construction et communication technique	S 3 - Connaissance du bâti ancien	S 4 - Confort de l'habitat	S 5 - Approche scientifique et technique des ouvrages	S 6 - Technologie de construction	S 7 - Santé et sécurité au travail	S 8 - Techniques d'intervention et règles de mise en œuvre
C1	S'informer Observer	C1.1	Collecter et classer des informations	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C1.2	Analyser un dossier préparatoire	X	X	X	X	X	X					
		C1.3	Repérer les éléments constitutifs du bâti			X		X	X	X	X			
		C1.4	Confronter les informations collectées	X	X	X	X	X	X		X		X	X
		C1.5	Confronter les prescriptions d'exécution aux réalités de l'ouvrage	X	X	X	X	X	X		X		X	X
C2	Traiter, Décider, Communiquer	C2.1	Rendre compte	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C2.2	Préparer l'intervention	X	X	X			X	X	X	X	X	
		C2.3	Proposer des matériels, matériaux et outillages		X				X	X	X	X		
		C2.4	Quantifier les besoins pour l'équipe		X				X	X	X	X	X	
		C2.5	Consigner les opérations relevant d'une phase de déconstruction / reconstruction		X	X		X	X	X	X	X		X
C3	Mettre en œuvre, Réaliser (Tronc commun)	C3.1	Organiser le poste de travail		X	X		X	X	X	X	X	X	
		C3.2	Travailler et faire travailler en sécurité	X	X	X		X	X	X	X	X	X	
		C3.3	Monter, utiliser et démonter un échafaudage			X			X	X	X			
		C3.4	Implanter et tracer des ouvrages		X	X		X	X	X	X	X		
		C3.5	Reproduire une technique de construction déterminée		X	X			X	X	X	X		
		C3.6	Travailler en site occupé	X	X		X		X	X	X		X	X
		C3.7	Identifier, trier et stoker les matériaux à réemployer			X		X	X	X	X			
		C3.8	Identifier, trier et stocker les déchets			X		X	X	X	X			
		C3.9	Préparer et entretenir les matériels et outillages							X		X		
		C3.10	Monter et démonter un étaielement			X			X	X	X	X		
		C3.11	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie			X		X	X	X	X	X		
		C3.12	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de charpente			X		X	X	X	X	X		
		C3.13	Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de couverture			X		X	X	X	X	X		
C3 A	Mettre en œuvre, réaliser MAÇONNERIE	C3.A1	Réparer - Consolider			X		X	X	X	X	X		
		C3.A2	Déconstruire – Déposer – Percer			X		X	X	X	X	X		
		C3.A3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en maçonnerie			X		X	X	X	X	X		
C3 B	Mettre en œuvre, réaliser CHARPENTE	C3.B1	Réparer – Consolider			X		X	X	X	X	X		
		C3.B2	Déconstruire – Déposer			X		X	X	X	X	X		
		C3.B3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en charpente			X		X	X	X	X	X		
		C3.B4	Mettre en œuvre les ouvrages			X		X	X	X	X	X		
C3 C	Mettre en œuvre, réaliser COUVERTURE	C3.C1	Réparer – Entretien			X		X	X	X	X	X		
		C3.C2	Déconstruire – Déposer			X		X	X	X	X	X		
		C3.C3	Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en couverture			X		X	X	X	X	X		
C4	Contrôler	C4.1	Effectuer le suivi des activités	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C4.2	Assurer la qualité de la mise en œuvre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C4.3	Vérifier la tenue du chantier en site occupé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	

**DOMAINE 1 : CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL**

<b>S1</b>	<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE L'ACTE DE CONSTRUIRE</b>
-----------	--

La connaissance de l'entreprise et de ses partenaires dans l'acte de construire est indispensable pour appréhender efficacement les différentes phases d'une opération. Les modes de fonctionnement tant juridique, humain qu'économique sont aussi des notions importantes à posséder.

<b>Connaissances</b> (Notions, concepts)	<b>Limites de connaissances</b>
<b>S 1.1 Partenaires et intervenants</b>	
<b>1.1.1 - Partenaires de l'acte de construire</b>	
Maître d'ouvrage (client) Maître d'œuvre, architecte et bureaux d'études : conception, étude technique, géomètre Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) Coordonnateur S.P.S., coordonnateur technique Bureaux d'études techniques Bureaux de contrôle Economistes de la construction Entreprises Différents corps de métier gros œuvre et second œuvre Concessionnaires de réseaux (eau, gaz, électricité) Services techniques municipaux, territoriaux, nationaux... Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)	IDENTIFIER les intervenants participant à une opération d'intervention sur un ouvrage relevant du patrimoine bâti IDENTIFIER les relations fonctionnelles. DEFINIR leur rôle respectif et les limites d'intervention.
<b>1.1.2 - Entreprises</b>	
Statut juridique des entreprises Structures des entreprises Personnel des entreprises	INDICHER les principaux types d'entreprise. DIFFERENCIER les principaux statuts juridiques des entreprises (s.a.r.l., etc.). CITER les principaux services (direction, comptabilité, études, méthodes, etc.) et PRECISER leurs fonctions. SE SITUER dans l'organigramme de l'entreprise. CITER le nom et la fonction d'organisations patronales et de salariés.
<b>1.1.3 - Intervenants propres au patrimoine bâti</b>	
L'architecte en chef des monuments historiques (ACMH) L'architecte des bâtiments de France (ABF) et le Service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP) L'architecte spécialisé en patrimoine Les fabricants et producteurs de matériaux traditionnels Les revendeurs de matériaux anciens Les associations de sauvegarde du patrimoine	IDENTIFIER les intervenants participant à une opération d'intervention sur un ouvrage relevant du patrimoine bâti  EXPLIQUER leur rôle respectif, notamment celui de l'ABF  CITER des associations de sauvegarde du patrimoine et MENTIONNER quelques-unes de leurs activités

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 1.2 - Procédures administratives</b>	
<b>1.2.1 - Déroulement d'une opération de construction</b>	
<p>Programmation d'un projet de rénovation, restauration, réhabilitation ou construction</p> <p>Autorisations de construire</p> <p>Etat des lieux, référé préventif</p> <p>Dossier contractuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pièces écrites (CCAP, CCTP)</li> <li>- documents graphiques</li> <li>- ordre de service</li> </ul> <p>Dossier d'exécution de travaux</p> <p>Documents de suivi de la réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- interne à l'entreprise (bon de commande, rapports journaliers, ...)</li> <li>- suivi général du chantier (compte-rendu de réunion de chantier, situation de travaux, ...)</li> </ul> <p>Réception des travaux</p>	<p>ETABLIR l'ordre chronologique des étapes du projet.</p> <p>LISTER, à chaque étape, les intervenants concernés et les documents produits.</p> <p>CITER, pour une affaire donnée les documents techniques contractuels.</p> <p>JUSTIFIER un état des lieux sur l'existant et au voisinage avant l'intervention.</p>
<b>1.2.2 – Systèmes économiques</b>	
<p>Notion de clients :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- particuliers</li> <li>- collectivités publiques</li> <li>- sociétés...</li> </ul> <p>Notion de marchés de travaux (publics et privés)</p> <p>Mode de passation des marchés : adjudication, appel d'offres et marché négocié</p> <p>Contractualisation, engagement</p> <p>Entreprises associées à un marché : co-traitance, sous-traitance, groupements momentanés d'entreprises...</p>	<p>CITER, pour une affaire donnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le type de marché,</li> <li>- son mode de passation.</li> </ul>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>1.2.3 - Environnement réglementaire propre au patrimoine</b>	
<p><b>Les documents d'urbanisme :</b>            La servitude de protection des abords des monuments historiques            La zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)            Le secteur sauvegardé et son plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)            L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)            Les parcs naturels nationaux et régionaux</p> <p><b>Les protections des monuments et des sites</b>            Le cadre législatif relatif à la protection des monuments et des sites            Les sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO            Les parcs naturels nationaux et régionaux</p> <p><b>Les règles de l'art, normes, DTU, avis techniques</b>            Les règles de l'art, recommandations et normes propres au bâti ancien ou aux matériaux traditionnels            Les normes relatives à la construction neuve et leur limite d'application au bâti existant.</p>	<p>EXPLIQUER ce qu'est la servitude de 500m. autour d'un édifice classé ou le PPA (périmètre de protection adapté).</p> <p>COMMENTER les prescriptions d'un document d'urbanisme</p> <p>DECRIRE une recommandation propre au bâti ancien</p> <p>ENONCER quelques critères pour le classement d'un édifice            CITER quelques effets de la protection sur la conservation des édifices            EXPOSER les prescriptions des parcs naturels du point de vue du bâti</p> <p>EXPLIQUER l'intérêt de la notion de réversibilité dans le cadre d'une intervention sur le patrimoine bâti. CITER des exemples</p>
<b>S 1.3 - Qualifications, garanties et responsabilités</b>	
<p>Qualifications des personnels (conventions collectives).            Qualifications des entreprises.            Les certifications d'entreprise concernant les monuments historiques, le patrimoine ancien, les matériaux régionaux            Responsabilité de l'entreprise jusqu'à la réception et au-delà.            Garantie légale :                - garantie de parfait achèvement de travaux                - retenue de garantie                - garantie biennale, décennale                - responsabilité en garantie civile et pénale            Levée des réserves            Réception des travaux (partielle, provisoire, définitive) par le maître d'ouvrage            Assurance dommage ouvrage (DO)</p>	<p>INDIQUER les qualifications des personnels.            PRECISER leurs fonctions.            FOURNIR une description simple des responsabilités de l'entreprise et des pénalités encourues.            CITER les qualifications d'entreprise concernant le patrimoine            CITER les intervenants participant à la réception des travaux.            DEFINIR leur rôle respectif            CITER les différentes garanties, leur champ d'application et leur durée</p>

<b>S2</b>	<b>CONSTRUCTION ET COMMUNICATION TECHNIQUE</b>
-----------	--

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 2.1 - Outils et techniques de représentation</b>	
<p>Techniques informatisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- logiciels d'applications professionnelles et de bureautique : tableur, traitement de texte, logiciel de planification, de dessin assisté par ordinateur et applicatifs spécifiques (carnet d'entretien, fiches de sécurité ...).</li> <li>- consultation de banques de données et de bibliothèques professionnelles</li> <li>- moyens de communication et de transmission de données (site Internet, Intranet, courrier électronique...)</li> </ul> <p>Techniques manuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tracé d'un dessin de détail</li> <li>- tracé à main levée d'un croquis, d'un gabarit</li> </ul> <p>Convention de représentation des ouvrages du bâtiment et légendes des symboles particuliers</p>	<p>IDENTIFIER les commandes et fonctions nécessaires à la consultation et l'édition des dessins numérisés. PRECISER les domaines d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des logiciels utilisés,</li> <li>- des moyens de communication et de transmission des données.</li> </ul> <p>MODIFIER, ADAPTER et COMPLETER des dessins de détail d'un ouvrage.</p> <p>IDENTIFIER, TRADUIRE et EXPLOITER les conventions, les représentations, les symboles des différents dessins.</p> <p>IDENTIFIER le fonctionnement des différents outils spécifiques</p>
<b>S 2.2 - Outils et techniques de quantification</b>	
<b>S 2.2.1 – Métré</b>	
<p>Modes de métré</p> <p>Décomposition en Ouvrages Élémentaires</p> <p>Présentation des minutes</p>	<p>CARACTERISER les modes de métré adaptés aux ouvrages et aux techniques</p> <p>CHOISIR une décomposition en rapport avec le mode d'estimation DECOMPOSER un ouvrage ou une partie d'ouvrage en Ouvrages Élémentaires. JUSTIFIER la méthode de présentation des calculs (DO-HO, système métrique ...)</p>
<b>S 2.2.2 – Quantitatif</b>	
<p>Devis quantitatif</p> <p>Description des ouvrages élémentaires</p>	<p>ENONCER les caractéristiques du devis quantitatif</p> <p>JUSTIFIER un mode de classement des quantités d'ouvrage détaillées dans le métré</p> <p>EXPLICITER la description des ouvrages élémentaires</p>

<b>S 2.3 – Communication orale, écrite et graphique</b>	
<p><b>2.3.1 – Documents et supports écrits ou graphiques</b>            Croquis, schéma, esquisse            Dossier de maîtrise d'œuvre            Devis quantitatif et estimatif            Dessin d'exécution            Organigrammes histogrammes, graphiques, abaqués et plannings            Documents complémentaires : schémas, épures, calepinages, perspective</p>	<p>IDENTIFIER les fonctions des différents documents et leurs relations            DECODER les documents d'un dossier            COLLECTER les informations contenues</p>
<p><b>2.3.2 – Outils de communication</b>            Imprimés, lettres, notes, comptes-rendus, rapports...            Téléphonie, télécopie, courriel...            Environnement informatique, multimédia            Traitement de texte, tableur, base de données...</p>	<p>LISTER les différents types de documents utilisés dans l'entreprise            EXPLIQUER comment préparer une communication téléphonique, une télécopie, un courriel            UTILISER les actions de base qui permettent de réaliser, de modifier, de transmettre ou d'imprimer un document simple</p>

## DOMAINE 2 : CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES

S3	CONNAISSANCE DU BÂTI ANCIEN	
Connaissances (Notions, concepts)		Limites de connaissances
<b>S 3.1 – Morphologie et fonction de différents types de bâti ancien</b>		
Notion d'architecture vernaculaire Bâti rural et évolution de l'agriculture Evolution des châteaux au fil de l'histoire Edifices culturels et religieux Habitat bourgeois Bâti ouvrier Edifices de production et de transformation Architecture militaire	CITER des exemples d'architecture vernaculaire dans sa région. JUSTIFIER ce choix  RENSEIGNER à l'aide du vocabulaire approprié une vue d'ensemble d'un édifice local typique  RECONNAITRE architecture romane, gothique, Renaissance, classique	
<b>S 3.2 – Relations du bâti ancien et de son environnement</b>		
Relief (implantation du bâti,...) Le climat (orientation du bâti, environnement végétal, intégration dans le site,...) Géologie (ressource du sous-sol, minéral,...) Végétation (fourniture de matériaux,...) Couleurs (séquence urbaine, couleur des façades,...) Voie et mode de transport des matériaux (échange avec l'arrière pays, échange avec les voies de communication) Dissémination des matériaux et développement économique	COMMENTER l'implantation du bâti dans son environnement  IDENTIFIER les matériaux locaux ou importés	
<b>S 3.3 – Caractéristiques constructives du bâti ancien</b>		
Systèmes constructifs (empilement, voûtement, assemblage, banchage), classification et terminologie Charpentes de toit (types, assemblages, ferrures de renforcement) Couverture (végétale, minérale, en terre cuite, métallique,...) Ouvertures (proportions, évolution, organisation dans la façade) Menuiseries (portes, fenêtres, contrevents et volets intérieurs, ferronneries et quincaillerie, parties vitrées) Composition des façades Modénature, ornementation et symbolique	IDENTIFIER le système de construction adopté et inventorier les éléments constitutifs  IDENTIFIER les différentes étapes de la construction ou transformation du bâti  CITER différents types de structure porteuse verticale et horizontale	

<b>Connaissances</b> (Notions, concepts)	<b>Limites de connaissances</b>
<b>S 3.4 - Différents types d'interventions sur un bâti existant</b>	
Interventions sur le patrimoine : conserver, restaurer, restituer, réhabiliter. Autres interventions portant sur un bâti existant : rénover, transformer, agrandir, étendre Notion de réversibilité et de compatibilité entre matériaux Analyse critique d'interventions sur le patrimoine	CITER les principaux points de la Charte de Venise et Charte d'Athènes
<b>S 3.5 – Histoire des techniques et des outils</b>	
Outils - choix des outils en fonction du travail et de la matière - évolution : outillage électrique, pneumatique ... - entretien  Techniques - Evolution (Les robots de taille en charpente, la taille mécanisée de la pierre,...) - Nouvelles techniques d'intervention: bio minéralisation, nettoyage laser, ...	CARACTERISER les évolutions matériaux, techniques de mise en œuvre, mécanisation). SITUER l'ouvrage dans un contexte historique régional avec ses particularités

S4	CONFORT DE L'HABITAT	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances	
<b>S 4.1 - Accessibilité des personnes</b>		
<p>Identification des locaux en fonction de leur usage Caractéristiques et dimensions des locaux et équipements fixes Accès en fonction des locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pompiers</li> <li>- rampes d'accès</li> <li>- flux de personnes</li> </ul> <p>Réglementation en vigueur, dérogation possible pour des motifs liés à la conservation du patrimoine architectural</p> <p><b>Accessibilité du cadre bâti pour les personnes en situation de handicap</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents types de handicaps</li> <li>- Réalisation d'un bâtiment : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; réglementation sur l'accessibilité du cadre bâti pour les personnes handicapées</li> <li>&gt; caractéristiques des aménagements et équipements</li> </ul> </li> </ul>	<p>EXPLICITER les exigences réglementaires. IDENTIFIER les locaux soumis à la réglementation. REPERER les non-conformités d'un projet. ANALYSER les dimensions-enveloppes et les aires de manœuvre d'une personne à mobilité réduite. EXPLIQUER en quoi certaines caractéristiques du bâti ancien justifient de déroger (donner un exemple de votre région)</p> <p>DISTINGUER les différents types de handicaps. METTRE EN RELATION les dispositions prévues avec les différents types de handicaps JUSTIFIER le principe de dimensionnement et d'implantation des ouvrages et équipements permettant l'accessibilité.</p>	
<b>S 4.2 - Confort des personnes</b>		
<p><b>4.2.1 - Confort thermique</b> Échanges thermiques Propriétés thermiques des matériaux</p> <p>Réglementation thermique</p> <p>Calcul simplifié</p> <p>Performance énergétique globale de l'enveloppe d'un bâtiment Hygrométrie dans les parois</p> <p>Isolation intérieure, extérieure ou intégrée</p> <p>Matériaux d'isolation thermique compatibles avec le bâti ancien</p>	<p>IDENTIFIER les modes de propagation de la chaleur. CITER les matériaux traditionnels connus pour leur caractéristique et performance thermique DISCERNER les objectifs de la réglementation thermique applicables au bâti ancien. EXPLOITER des documents en vue de DETERMINER les coefficients de transmission (paroi composée). ANALYSER les performances calculées au regard des objectifs de l'isolation thermique. ANALYSER le phénomène de condensation dans une paroi. JUSTIFIER le mode d'isolation choisie en fonction des dispositions constructives identifiées et les précautions à prendre dans le cas du bâti ancien. CHOISIR et JUSTIFIER un isolant en fonction des performances, de sa destination et de sa compatibilité avec le support existant EXPLOITER le certificat de qualification d'un isolant.</p>	
<p><b>4.2.2 - Confort acoustique</b> Notions élémentaires en acoustique : grandeurs caractéristiques d'une source sonore Modes de propagation d'une source sonore Réglementation acoustique</p> <p>Isolation acoustique</p> <p>Correction acoustique Solutions constructives</p>	<p>IDENTIFIER les sources sonores.</p> <p>EXPLIQUER le mode de transmission d'une onde sonore. CITER les objectifs de la réglementation acoustique. JUSTIFIER le mode d'isolation choisie en fonction des dispositions constructives identifiées et les précautions à prendre dans le cas du bâti ancien. RECHERCHER sur les documentations l'indice d'affaiblissement acoustique d'une paroi. ANALYSER et EXPLIQUER des dispositifs constructifs de protection contre le bruit. EXPLICITER le phénomène de réverbération d'un local. ANALYSER et EXPLIQUER des dispositifs de correction acoustique.</p>	

<b>Connaissances</b> (Notions, concepts)	<b>Limites de connaissances</b>
<b>S 4.2 - Confort des personnes (suite)</b>	
<b>4.2.3 - Confort lié au renouvellement et à l'étanchéité à l'air</b>	
<p>Aération et ventilation des locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ventilation naturelle</li> <li>- Ventilation mécanique raisonnée</li> <li>- Ventilation mécanique contrôlée</li> </ul> <p>Etanchéité à l'air</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phénomènes physiques</li> <li>- Solutions techniques de prévention</li> </ul> <p>Réglementation en vigueur et recommandations adaptées au bâti ancien</p>	<p>ANALYSER les solutions de principe. CITER les notions de débits à extraire. ANALYSER les caractéristiques des équipements et en quoi une adaptation au bâti ancien est nécessaire</p>
<b>4.2.4 - Confort lié à l'éclairage</b>	
<p>Règles d'éclairage naturel et/ou artificiel des locaux</p> <p>Réglementation</p>	<p>ANALYSER et EXPLIQUER des dispositions constructives permettant l'éclairage d'un local selon sa fonction. EXPLIQUER en quoi une adaptation au bâti ancien est nécessaire</p>
<b>4.2.5 - Santé et Habitat</b>	
<p>Evolution des rapports entre l'individu et son environnement domestique</p> <p>Problèmes respiratoires et allergiques</p> <p>Qualité de l'air intérieur</p>	<p>EXPOSER les dangers pour la santé de produits tels que peinture au plomb, flocage amiante, traitement des bois de charpente, ...</p>

<b>S5</b>	<b>APPROCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES OUVRAGES</b>
-----------	--

L'approche scientifique et technique des ouvrages a pour objectif de permettre de faire la corrélation entre les sollicitations qui s'exercent sur les ouvrages et les phénomènes constatés sur le chantier.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 5.1 – Ecologie de l'habitat ancien</b>	
Notion d'écosystème du bâti ancien Dangers liés aux réhabilitations inappropriées	ARGUMENTER sur l'utilité des enduits de façade  EXPOSER les dégradations causées par les crépis de ciment  ENUMERER les principes de ventilation des dispositifs de couverture CITER des techniques de traitement des bois adaptées
<b>S 5.2 – Connaissances structurelles du bâti ancien</b>	
<b>5. 2.1 - Identification et évaluation des charges</b> Charges permanentes, d'exploitation et climatiques (ponctuelles et réparties)  Descente de charges Notions de déformations et de sollicitations sous la charge <ul style="list-style-type: none"> <li>- traction,</li> <li>- compression,</li> <li>- flexion,</li> <li>- cisaillement,- effort,</li> <li>- élancement,</li> <li>- flambement,</li> <li>- pression et contraintes,</li> <li>- fractionnement des bâtiments</li> </ul>	INVENTORIER les charges appliquées aux structures (origine, type,...). EVALUER la portée d'un élément sur l'existant (plancher, échafaudage, ossatures, étaieiment)  ESTIMER la capacité d'une zone à supporter la charge de matériaux stockés en vue d'un réemploi ou d'un approvisionnement DETERMINER expérimentalement les types de déformations induites par ces charges sur les ouvrages  LISTER les catégories réglementaires d'appuis.  LOCALISER l'élément à dimensionner EXPLIQUER la transmission des charges dans une structure simple
<b>5.2.2 – Equilibre d'un système bâti</b> <b>Equilibre d'un système</b> Statique d'un solide soumis à des forces coplanaires  <b>Equilibre et stabilité du bâtiment</b> Notions de systèmes techniques <ul style="list-style-type: none"> <li>- nature sols</li> <li>- types et techniques de soubassement ou de fondations</li> <li>- caractéristiques formelles, dimensionnelles (mur à fruit, arc de décharge, ...)</li> </ul> Conception de la charpente (toit, plancher, pan de bois)  Notions de triangulation et contreventement	ISOLER et MODELISER un système mécanique isostatique RESOUDRE un système isostatique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analytiquement (principe fondamental de la statique).</li> <li>- Graphiquement (funiculaire et dynamique)</li> </ul> CITER les facteurs permettant la stabilité des ouvrages  CITER les conditions assurant la stabilité des murs enterrés et de soutènement VERIFIER que la contrainte appliquée à un sol est inférieure à la contrainte admissible (dimensionnement de fondations superficielles).  DETERMINER les fonctions et les règles de stabilité d'une maçonnerie, d'un étaieiment, d'un échafaudage, d'un coffrage ou d'une charpente  ESTIMER les efforts que la déconstruction partielle fait peser sur l'ouvrage

<b>Connaissances</b> (Notions, concepts)	<b>Limites de connaissances</b>
<p><b>5.2.3 – Liaisons de structure et de matériaux</b> Liaisons de structure (chaînages, harpages, planchers, ...)</p> <p>Liaisons des matériaux (éléments homogènes, éléments hétérogènes)</p> <p>Compatibilité fonctionnelle, physique, chimique</p>	<p>RECONNAITRE les différentes formes de liaisons architecturales</p> <p>IDENTIFIER les différents éléments et les composants</p>
<p><b>5.2.4 – Étude mécanique et choix technique</b> Caractéristiques géométriques d'une section (moment statique)</p> <p>Mise en évidence expérimentale des phénomènes de poussée des terres, butée, glissement et portance d'un sol.</p>	<p>Caractéristiques géométriques d'une section (moment statique)</p> <p>Mise en évidence expérimentale des phénomènes de poussée des terres, butée, glissement et portance d'un sol.</p>
<b>S 5.3 - Approche des principales pathologies du bâti ancien</b>	
<b>5.3.1 - Principales causes de pathologies</b>	
<p><b>- Désordres liés à l'humidité</b> Les différentes causes d'humidité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- remontées capillaires</li> <li>- Infiltrations</li> <li>- condensation</li> </ul> <p>Manifestations de l'humidité dans les parties enterrées et les parties en élévation d'un bâti ancien, les phénomènes physiques</p> <p>Solutions techniques de prévention et remèdes</p>	<p>IDENTIFIER les différents phénomènes physiques.</p> <p>INDIQUER le rôle et la constitution d'un drainage</p> <p>DECRIRE un procédé limitant les remontées capillaires</p>
<p><b>- Désordres liés aux parasites (insectes, champignons)</b></p>	<p>METTRE en relation les désordres visibles et le parasite responsable</p>
<p><b>- Désordres liés à la pollution</b></p>	<p>METTRE en relation les désordres constatés et la (les) pollution (s) en cause.</p>
<p><b>- Faiblesses non apparentes</b></p> <p>Sondages</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- non destructifs</li> <li>- destructifs</li> </ul>	<p>INDIQUER les points particuliers à sonder (abouts de poutres, pieds de poteaux, fondations, ...)</p> <p>DECRIRE une technique de sondage destructive</p> <p>DECRIRE une technique de sondage non destructive</p>
<b>5.3.2 - Principales pathologies et désordres des ouvrages</b>	
<p>Les enduits : décollement, cloquage, efflorescence, ...</p> <p>Les murs : bouffement, fissures, déliaisons, ...</p> <p>La charpente : déformations et fluage, dégradations de liaisons des appuis, ...</p> <p>Les planchers : fléchissement, manque de planéité, ...</p> <p>Les escaliers : déchaussement des assemblages, affaissement des marches, flexion des limons, usure des nez de marche, altération du bois, ...</p>	<p>CITER les principales pathologies observables</p>

<b>S6</b>	<b>TECHNOLOGIE DE CONSTRUCTION</b>
-----------	------------------------------------

<b>Connaissances</b> (Notions, concepts)	<b>Limites de connaissances</b>
<b>S 6.1 - Ouvrages du bâtiment</b>	
Facteurs influant sur l'architecture (région, histoire, climat) Systèmes de construction (bois, acier, béton, ...) Typologie des bâtiments : <ul style="list-style-type: none"> <li>- types de bâtiment               <ul style="list-style-type: none"> <li>* habitat individuel, collectif</li> <li>* lieux de travail et loisirs</li> <li>* établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux, ...</li> </ul> </li> <li>- fonctions d'usage</li> <li>- fonctions technologiques</li> <li>- terminologie - description :               <ul style="list-style-type: none"> <li>* structure</li> <li>* enveloppe (remplissage des structures, ...)</li> <li>* équipements techniques</li> <li>* différents corps d'état</li> </ul> </li> </ul>	INDIQUER et LOCALISER les principaux ouvrages. DÉFINIR la ou les fonctions principales de chacun de ces ouvrages. DIFFERENCIER les types d'ouvrages par leurs fonctions et les techniques employées. INDIQUER la terminologie courante, spécifique à ces ouvrages.
<b>S 6.2 - Matériaux du bâtiment</b>	
Minéraux. Matériaux d'isolation et d'étanchéité Métaux (acier, aluminium, ...) Matériaux de synthèse Produits verriers. Bois et ses dérivés Plâtre et dérivés. Ciment et dérivés Matériaux de revêtement (sol, mur, ...). Matériaux divers Produits de protection  Désignation normalisée Domaine d'utilisation Performances écologiques Réglementation en vigueur Standardisation des produits ; exemples : éléments en terre cuite, éléments d'architecture en pierre reconstituée, ... Eco-produits	CLASSER les produits d'usage courant par famille ou variétés. ENONCER les critères de classement et d'identification des familles de matériaux. IDENTIFIER les caractéristiques commerciales et/ou normalisées EXPLOITER des fiches techniques et abaques liés aux caractéristiques physiques, chimiques et mécaniques des produits CITER leur domaine d'application.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 6.3 - Ouvrages du domaine professionnel</b>	
<b>S 6.3.1 - Maçonnerie</b>	
Fondations Murs, ouvertures Planchers, voûtes Façades, enduits Chapes Escaliers Cheminées Conduits, gaines Réseaux enterrés Système de drainage	DISTINGUER, LOCALISER et NOMMER les principaux ouvrages DONNER la fonction de chaque ouvrage
<b>S.6.3.2 - Charpente</b>	
Charpente assemblée : - fermes - arêtiers, noues et enrayures  Charpente non assemblée : - chevrons - pannes  Lucarnes Escaliers Planchers Encadrements de baies en bois Ossatures en bois Chevêtre, linçoir, trémie...	IDENTIFIER les charges transmises permettant le dimensionnement des ouvrages porteurs. IDENTIFIER chaque partie des ouvrages et justifier leurs rôles. DEFINIR les liaisons entre les différents ouvrages. DEFINIR les liaisons avec les autres ouvrages porteurs. IDENTIFIER chaque partie des ouvrages et justifier leurs rôles.
<b>S.6.3.3 Couverture</b>	
Partie courante Limites de versant Intersection de versants Points singuliers	ENONCER les caractéristiques géométriques des différentes parties d'une couverture

<b>S 6.4 – Matériaux du domaine professionnel</b>	
<b>S 6.4.1 - Matériaux de maçonnerie</b>	
<p>Matériaux à l'état naturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pierres de construction</li> <li>Terres de construction (pisé, bauge, torchis, à brique de terre crue, ...)</li> <li>Granulats</li> </ul> <p>Matériaux transformés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chaux</li> <li>Plâtres</li> <li>Ciments</li> <li>Mortiers traditionnels</li> <li>Terres cuites</li> <li>Bois</li> <li>Bétons</li> <li>Adjuvants</li> <li>Armatures</li> <li>Pigments</li> </ul>	<p>RECONNAITRE et nommer les matériaux</p> <p>CITER les caractéristiques chimiques, physiques, mécaniques et esthétiques des matériaux</p> <p>CHOISIR un matériau pour une application et pour des conditions de mise en œuvre</p> <p>COMPARER les performances des matériaux</p> <p>CITER les précautions à prendre dans l'utilisation des matériaux</p>
<b>S 6.4.2 - Matériaux de charpente</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bois</li> <li>Métaux (des organes de fixation ou de renfort)</li> <li>Colles</li> <li>Résines, ...</li> </ul>	<p>CITER un cas d'incompatibilité entre métaux,</p> <p>DECRIRE les effets</p>
<b>S 6.4.3 - Matériaux en couverture</b>	
<p>Ardoises, chaumes</p> <p>Tuiles mécaniques, plates, canal</p> <p>Pierres de lave, lauzes</p> <p>Bardeaux, essentes, tavaillons, ...</p> <p>Métaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>plomb, zinc, cuivre</li> </ul> <p>Eléments associés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ecrans de sous-toiture</li> <li>Laines de verre, de roche, ...</li> </ul>	<p>CITER les caractéristiques principales des matériaux utilisés en couverture</p>
<b>S 6.4.4 - Incompatibilités entre matériaux de construction</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- entre matières brutes (cuivre-zinc)</li> <li>- entre matières brutes et produits finis</li> <li>- entre produits finis</li> </ul>	<p>CITER les matériaux de construction peu compatibles avec la chaux</p>
<b>S 6.4.5 Tenue au feu des matériaux</b>	
<p>Classement au feu des matériaux</p>	<p>ASSOCIER les caractéristiques des matériaux au classement des bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaction au feu : M4, M3, M2, M1, M0</li> <li>- résistance au feu : SF, PF, CF, CFT</li> </ul>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 6.5 - Notions d'électricité</b>	
<p>La réglementation électrique</p> <p>Notions pratiques d'électricité (tension - intensité - puissance).</p> <p>Raccordements à un dispositif prévu.</p> <p>Principe de sécurité.</p> <p>Règles de travail et de sécurité à l'atelier et sur chantier.</p>	<p>EXPLOITER les documents normatifs.</p> <p>IDENTIFIER les symboles.</p> <p>COMMENTER l'espace volume enveloppe / volume de protection.</p> <p>SITUER la position des gaines et des boîtiers.</p> <p>DIFFERENCIER une phase d'un neutre, d'une terre, par la couleur des fils.</p> <p>EXPLICITER le rôle d'un fusible, d'un disjoncteur, d'une prise de terre- CHOISIR le calibre d'un fusible en fonction de la protection à assurer.</p> <p>JUSTIFIER l'emploi d'un disjoncteur différentiel de 30 m A.</p> <p>DECODER des schémas de branchements électriques ou de moteurs triphasés.</p> <p>INDIQUER comment inverser le sens de rotation d'un moteur triphasé.</p> <p>DONNER les distances minimales à respecter pour travailler près d'une ligne électrique dont la tension est : &gt; 57000 volts, &lt; 57000 volts.</p> <p>INDIQUER les précautions à prendre lorsque ces distances ne sont pas respectées.</p> <p>JUSTIFIER l'emploi d'appareil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. à protection contre la pénétration d'eau.</li> <li>. de classe I, II, III.</li> </ul> <p>JUSTIFIER l'emploi d'un transformateur TBT.</p> <p>INDIQUER les caractéristiques et les conditions d'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. d'une baladeuse normalisée,</li> <li>. d'un enrouleur de câble normalisé,</li> <li>. d'un coffret de chantier électrique.</li> </ul> <p>CONTRÔLER les conditions d'emploi d'une machine (tension, câble, ...).</p> <p>CITER les premiers soins à donner à un accidenté</p>
<b>S 6.6 - Evolution des techniques et innovation</b>	
<p>Evolution des techniques et des matériaux.</p> <p>Ouvrages anciens (composition, technique de réalisation, fonctionnement, style, contraintes d'intervention, ...)</p> <p>Epoques principales de l'histoire de l'architecture</p> <p>Caractéristiques régionales des bâtiments</p>	<p>CARACTERISER les évolutions (architecture, matériaux, techniques de mise en œuvre).</p> <p>SITUER l'ouvrage dans un contexte historique, régional avec ses particularités.</p> <p>IDENTIFIER les matériaux et la constitution d'un ouvrage ancien de la profession.</p> <p>DECRIRE les principales techniques d'intervention sur cet ouvrage.</p> <p>IDENTIFIER les outils spécifiques à une technique ancienne de construction</p>

## DOMAINE 3 : REALISATION DES OUVRAGES

S7	<b>SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL</b>
----	-------------------------------------

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 7.1 - Principes généraux, prévention, connaissances des principaux risques</b>	
<p><b>7.1.1 - Acteurs de la prévention</b> Acteurs dans l'entreprise : le chef d'entreprise, ses représentants, le C.H.S.C.T. Acteurs externes : O.P.P.B.T.P., C.R.A.M., I.N.R.S. Inspection et médecine du travail, coordonnateur de sécurité.</p> <p><b>7.1.2 - Réglementation</b> Lois, décrets et réglementation en vigueur. Plan de prévention : - plan général de sécurité (P.G.S.) - plan de prévention, P.P.S.P.S. - document unique (D.U.) - autorisations préalables</p> <p>Evaluation des risques professionnels</p> <p><b>7.1.3 - Risques d'accident</b> Les risques liés au poste de travail. Les risques liés à la co-activité du chantier.</p> <p><b>7.1.4 - Risques d'atteintes à la santé</b> Les principales maladies professionnelles reconnues dans le B.T.P. (amiante, bruit, T.M.S., allergies, lombalgies, ...).</p> <p><b>7.1.5 - Hygiène</b> Réglementation hygiène sur les chantiers.</p> <p><b>7.1.6 - Travail en hauteur.</b></p> <p><b>7.1.7 - Risque électrique.</b></p>	<p>ÉNONCER les missions générales de ces acteurs, IDENTIFIER l'interlocuteur adapté à un problème de sécurité.</p> <p>REPERER le plan organisant la sécurité d'un chantier et les dispositions liées à son poste de travail.</p> <p>IDENTIFIER les principaux risques liés à son poste de travail et aux activités du chantier. SAVOIR APPLIQUER les consignes à respecter en cas d'accident ASSOCIER à chaque risque : - les équipements de protection collectifs et individuels adaptés - les consignes et autorisations en vigueur.</p> <p>IDENTIFIER les principales nuisances de son poste de travail responsables d'atteintes à la santé. ASSOCIER à chaque nuisance : - les équipements de protection collectifs et individuels adaptés - les consignes et autorisations en vigueur.</p> <p>REPERER les installations mises à disposition sur le chantier (vestiaires, sanitaires, réfectoire, douches ...). IDENTIFIER les équipements de protection adaptés à une tâche réalisée en hauteur (échafaudage, garde-corps, nacelles, ...). SIGNALER les situations non protégées ou les équipements inadaptés.</p> <p>REPERER les risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées, ...). SIGNALER les situations de voisinage avec la tension. CITER les consignes à respecter en cas d'accident.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 7.1 – Principes généraux, prévention, connaissances des principaux risques (suite)</b>	
<p><b>7.1.8 - Risque chimique et poussières.</b></p> <p><b>7.1.9 - Machines portatives électriques et pneumatiques, appareils sous pression.</b></p>	<p>REPERER les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes et fiches de données de sécurité des produits F.D.S.)</p> <p>LISTER les consignes d'utilisation et utiliser les équipements de protection adaptés.</p> <p>CHOISIR et VERIFIER la machine adaptée à sa tâche</p> <p>ASSURER la maintenance de premier niveau (nettoyage et changement de consommables).</p> <p>SIGNALER les éléments défectueux.</p>
<b>S 7.2 - Conduite à tenir en cas d'accident</b>	
Programme de formation Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.).	PROTEGER, ALERTER (examiner et secourir).
<b>S 7.3 - Manutentions manuelles et mécaniques, poste de travail</b>	
Programme de formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (P.R.A.P.). Règles d'économie d'effort.	ÉVALUER les manipulations et manutentions. CHOISIR Les équipements de manutentions mécaniques. ORGANISER et OPTIMISER les postes de travail.
<b>S 7.4 - Protection du poste de travail et son environnement</b>	
<p><b>7.4.1 - Protection et la signalisation.</b></p> <p><b>7.4.2 - Evacuation des déchets.</b> Tri, stocks, élimination sur place et évacuation. Nettoyage et remise en état des lieux.</p> <p><b>7.4.3 - Nuisances sonores.</b></p>	<p>VERIFIER les éléments de protection de son poste de travail. REPERER la signalisation de sécurité du chantier (port du casque, circulation ...).</p> <p>REPERER les circuits d'élimination des déchets sur le chantier. CONTROLLER l'élimination des fluides.</p> <p>IDENTIFIER les horaires de tolérance en fonction du voisinage.</p>
<b>S 7.5 - Risques spécifiques</b>	
<p><b>7.5.1 - Reconnaissance des ouvrages existants.</b> Ouvrages aériens, enterrés et de surface. Appareils de détection.</p> <p><b>7.5.2 - Equipements spécifiques.</b> Echafaudages Etalements</p> <p><b>7.5.3 - Incendie.</b> Classement et réaction au feu des matériaux.  Classement des bâtiments (habitations, ERP, IGH...).</p>	<p>REPERER les ouvrages existants et leurs protections. IDENTIFIER les réseaux (énergies...).</p> <p>UTILISER un appareil de détection.</p> <p>ENUMERER les consignes de sécurité liées à ces équipements</p> <p>ASSOCIER les caractéristiques des matériaux au classement des bâtiments :</p> <p>- réaction au feu : M4, M3, M2, M1, M0, - résistance au feu : SF, PF, CF, CFT.</p>

S8	TECHNIQUES D'INTERVENTION ET REGLES DE MISE EN ŒUVRE	
Connaissances (Notions, concepts)		Limites de connaissances
<b>S 8.1 - Analyse et diagnostic</b>		
<b>8.1.1 En maçonnerie</b>		
Prise de mesures Inspection visuelle des différents éléments Sondage des parties sensibles Piquetage	LIRE les caractéristiques d'un mur à enduire ou à rejointoyer  LIRE les déformations d'un mur  LIRE un enduit ancien	
<b>8.1.2 En charpente</b>		
Prise de mesures (sections des bois, entraxes, dimensions...) Inspection visuelle des différents éléments (essences des bois, fluage...) Sondages des parties sensibles (pied et tête de ferme...) et/ou visiblement attaquées	LIRE les déformations d'une charpente	
<b>8.1.3 En couverture</b>		
Inspection visuelle Vérification de l'état du support Examen des points singuliers	LIRE l'état d'une couverture (étanchéité, aspect, déformation, ...)	
<b>S 8.2 Implantation et tracé</b>		
Matériel de mesurage Niveau de chantier (automatique, laser...) Théodolite Equerre, nivelettes Niveaux de référence (NGF, ...)  Techniques d'implantation Techniques de nivellement  Tracés	IDENTIFIER les caractéristiques des différents appareils de mesure et d'implantation METTRE en station et REGLER un niveau de chantier ou un théodolite IDENTIFIER les points de référence  JUSTIFIER le choix d'une technique d'implantation DECRIRE le principe d'une implantation par coordonnées polaires TRACER des parallèles, perpendiculaires, angles à partir d'un point de référence DECRIRE une méthode de contrôle JUSTIFIER le choix du matériel	
<b>S 8.3 - Maçonnerie</b>		
Techniques de drainage des maçonneries Maçonnerie (pierre, moellon,...) Dallage, pavage Liaisons de structure (chaînage, harpages, planchers...) Liaisons des matériaux Appareillages et calepinages Jointoiement Rejointoiement Composition des mortiers Constitution des enduits Coffrage bois Aciers (façonnage, assemblage) Béton  Travail en sous-œuvre	IDENTIFIER les procédés de maçonnerie d'un bâtiment existant PRECISER et JUSTIFIER les différents types de liaisons DIFFERENCIER les différents types d'appareillage DETERMINER l'appareillage en fonction de l'ouvrage DETERMINER la composition et le dosage d'un mortier CHOISIR les bois dont les caractéristiques sont adaptées à l'usage EXPLIQUER le dosage des bétons DECRIRE les procédés de coffrage-décoffrage JUSTIFIER le positionnement des aciers et leur liaisonnement à partir d'un dessin d'armatures  JUSTIFIER la méthode d'étaieement et d'intervention pour travailler en sécurité tout en préservant le reste de l'ouvrage	

<b>Connaissances</b> (Notions, concepts)	<b>Limites de connaissances</b>
<b>S 8.4 - Charpente</b>	
<p>Choix du bois</p> <p>Assemblages</p> <p>Moisage</p> <p>Renforts métalliques (boulons, tiges filetées, fers,...)</p> <p>Résines, colles</p> <p>Travail en sous-œuvre</p>	<p>IDENTIFIER le(s) type(s) de bois nécessaire(s) (essence, section, réemploi ou neuf...)</p> <p>CITER différents assemblages</p> <p>IDENTIFIER les assemblages existants et CHOISIR ceux qui conviennent au projet (consolidation, réparation, remplacement...)</p> <p>CHOISIR et JUSTIFIER une technique de mise en œuvre de charpente (ou de plancher, d'escalier, d'encadrement de baie, d'ossature en bois) cohérente avec l'existant et avec les pratiques régionales</p> <p>CHOISIR et JUSTIFIER une technique de consolidation cohérente avec le projet (esthétique, utilisation de l'ouvrage...)</p> <p>JUSTIFIER l'emploi de résines, de colles ou autre procédé similaire</p> <p>JUSTIFIER la méthode d'étaieement et d'intervention pour travailler en sécurité tout en préservant le reste de l'ouvrage</p>
<b>S 8.5 - Couverture</b>	
<p>Techniques de pose en partie courante pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ardoises, chaumes</li> <li>- tuiles mécaniques, plates, canal</li> <li>- pierres de lave, lauzes</li> <li>- bardeaux, essentes, tavaillon, ...</li> </ul> <p>Raccords entre versants :</p> <p>noues, arêtiers, faîtage, ...</p> <p>Raccords autour des pénétrations :</p> <p>souche, lucarne, rive adossée, ...</p> <p>Eléments d'eaux pluviales</p> <p>Intégration d'équipements :</p> <p>éclairage naturel, énergie renouvelable, ...</p>	<p>DECRIRE les modes de pose (tracés, tailles, recouvrements, raccordements, fixations, ...)</p> <p>EXPLICITER les principes d'étanchéité à l'eau</p>

<b>S9</b>	<b>MATERIELS ET OUTILLAGES</b>
-----------	--------------------------------

La connaissance des caractéristiques du matériel et de l'outillage garantira une utilisation efficace et adaptée aux tâches à réaliser.

<b>Connaissances</b> (Notions, concepts)	<b>Limites de connaissances</b>
<b>S 9.1 – Outillages</b>	
Outils de mise en œuvre Outils de mesure, de tracé et de contrôle  Outillage pneumatique et électrique	IDENTIFIER, CLASSER les matériels (fixes, portatifs, source d'énergie) DEFINIR leur domaine d'utilisation DECRIPTER les plaques signalétiques des outils INDIQUER les règles de sécurité et les vérifications à pratiquer avant et lors de l'utilisation : - de matériel pneumatique, - de matériel électrique
<b>S 9.2 – Echafaudage et étaieiment</b>	
Echafaudages fixes  Consoles  Echafaudages roulants  Systèmes d'étaieiment	CITER les obligations légales liées aux échafaudages et aux étaieiments DECODER une fiche technique de montage / démontage ENUMERER les procédures d'installation des différents échafaudages et systèmes d'étaieiments CITER les conditions d'accès aux différents niveaux RECHERCHER les indications liées aux charges limites applicables aux systèmes IDENTIFIER et préciser le rôle des différents éléments composant un échafaudage COMPARER les performances des différents matériels CHOISIR le matériel en fonction du site et du travail à réaliser RECONNAITRE les accessoires spécifiques aux matériels utilisés
<b>S 9.3 – Manutention et levage</b>	
Manutention et levage mécanisés  Chariots de manutention automoteurs  Grues (à tour, GMR, GTMR...)  Grues mobiles, grues auxiliaires de camion  Elingues et appareils de levage (élingues, sangles, palonniers, manilles, anneaux, crochets)  Accessoires de levage (boucles, douilles, ancrés)	JUSTIFIER un matériel de levage en tenant compte de la nature des charges. ENUMERER les consignes générales pour la manutention et le levage ENUMERER les consignes de stabilisation et d'isolement des engins de levage DECODER la fiche technique d'un matériel. EXPLOITER les documents des constructeurs. CONNAITRE la terminologie liée aux engins de levage et de manutention CONNAITRE les signes conventionnels de guidage ENUMERER les conditions d'installation d'un engin de levage (interférences, survol de zones interdites, hauteurs sous crochet) DIFFERENCIER les appareils à usage unique et à usage multiple IDENTIFIER la Charge Maximum Ultime des sangles DISTINGUER les modes d'élingage et les conditions de stabilité des pièces transportées. RECONNAITRE les éléments défaillants et proposer une solution JUSTIFIER les notions d'ancrages et le choix des nuances d'acier des ancrés de levage

<b>Connaissances</b> (Notions, concepts)	<b>Limites de connaissances</b>
<b>S 9.4 – Fabrication et mise en œuvre des mortiers et bétons</b>	
<p><b>Stockage et transport</b> Le stockage des granulats Les silos à ciment et à mortier Les camions-toupies</p> <p><b>Fabrication</b> Bétonnières Malaxeurs Centrales à béton</p> <p><b>Mise en œuvre</b> Pulvérisateurs (huiles de décoffrage et produits de cure) Bennes à béton Pompes à béton Aiguilles et règles vibrantes Vibreurs de coffrage Lisseuses rotatives (truelle mécanique)</p>	<p>IDENTIFIER les matériels et COMPARER leurs caractéristiques DECRIRE les domaines et conditions d'utilisation des matériels JUSTIFIER le choix des matériels retenus (limites de rentabilité...).</p> <p>INDIQUER l'importance de l'ordre d'adjonction des constituants du béton (bétonnières et malaxeurs)</p> <p>EXPLIQUER les phénomènes de ségrégation et PRÉCISER les solutions adoptées pour les pallier ENUMERER les principes de bétonnage et de vibration INDIQUER l'effet des temps de vibration sur la qualité des bétons JUSTIFIER les domaines d'utilisation des matériels</p>

S 10	GESTION DE TRAVAUX	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances	
<b>S 10.1 – Démarches administratives d'ouverture d'un chantier</b>		
Autorisations administratives et procédures Déclaration d'ouverture du chantier Déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT) Préparation des registres et affichages obligatoires	ÉNONCER et JUSTIFIER les démarches d'ouverture du chantier. CARACTÉRISER les différentes démarches. INDICHER les formalités administratives (installation d'une grue, autorisation de survol, essais, ...).	
<b>S 10.2 – Planification des travaux</b>		
Principes d'élaboration d'un planning (général ou particulier)  Calendriers d'exécution des travaux	ÉNONCER les paramètres et les contraintes devant être pris en compte dans un planning LISTER les types de contraintes pouvant être particulières à un marché (délai, congés, ...) DÉCOMPOSER une réalisation en tâches élémentaires ANALYSER l'incidence de l'ordonnancement des tâches. DÉCODER et INTERPRÉTER un planning (chemin critique, durée d'intervention, pointage d'avancement, ...)	
<b>S 10.3 – Installation de chantier</b>		
Dossier d'installation du chantier : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ pièces administratives</li> <li>▪ plan d'installation</li> </ul>	ÉNONCER les pièces et les informations courantes figurant dans le dossier. IDENTIFIER les zones caractéristiques et les équipements d'un PIC JUSTIFIER les éléments composant un PIC simple VÉRIFIER la compatibilité du poste de levage avec les besoins du chantier et les contraintes du site (distances de sécurité, charges à lever, ...)	
<b>S 10.4 – Organisation des postes de travail</b>		
Méthodes de réalisation d'une partie d'ouvrage Agencement du poste de travail Approvisionnement, stockage	PROPOSER une méthode de travail économiquement adaptée et la justifier. DÉFINIR un mode opératoire simple et rationnel (matériel, matériaux, outillage). VÉRIFIER les quantités et les possibilités de stockage.	

<b>Connaissances</b> (Notions, concepts)	<b>Limites de connaissances</b>
<b>S 10.5 – Prévision des moyens humains et matériels</b>	
<p>Composition des ouvrages élémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- quantités de matériaux,</li> <li>- temps unitaires</li> <li>- besoins matériels</li> </ul> <p>Calcul des consommations et du crédit d'heures pour une partie d'ouvrage</p> <p>Etablissement d'un bon de commande Composition d'une équipe</p> <p>Cyclage des réalisations</p>	<p>DECODER un quantitatif et extraire les informations liées aux ouvrages étudiés</p> <p>JUSTIFIER les quantités de matériaux et le crédit d'heures</p> <p>PRÉVOIR les matériels adaptés au chantier et aux modes d'exécution</p> <p>PREPARER les documents nécessaires au suivi de travaux (approvisionnement, stock, consommation)</p> <p>JUSTIFIER le déclenchement des commandes.</p> <p>PROPOSER une composition d'équipe</p> <p>PRÉVOIR les moyens résultant d'une étude de rotation du matériel (banches, consoles, ...)</p>
<b>S 10.6 – Protection de l'environnement et gestion des déchets</b>	
<p>Traitement des différents déchets</p> <p>Règles, consignes liées à la gestion et à l'évacuation des déchets</p> <p>Label H.Q.E. (Haute Qualité Environnementale)</p>	<p>IDENTIFIER et QUANTIFIER les déchets à évacuer.</p> <p>JUSTIFIER le choix et les moyens retenus pour évacuer les déchets.</p> <p>CONNAITRE les principes liés à ce label (développement durable, ...)</p>

S11	SUIVI DE CHANTIER
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<b>S 11.1 – Contrôle des matériaux et ouvrages</b>	
<p>Contrôle des matériaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- in situ,</li> <li>- en laboratoire.</li> </ul> <p>Contrôle des ouvrages</p>	<p>DECODER les documents d'entreprise (PPSPS, fiches techniques des matériaux)</p> <p>ENUMERER les contrôles visuels pratiqués sur chantier (propreté des granulats, teneur en eau, cohérence des sols ...)</p> <p>DECRIRE le matériel et le mode opératoire nécessaires aux essais suivants et COMMENTER leur intérêt pour l'activité du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- granulométrie, équivalent de sable,</li> <li>- masse volumique, teneur en eau, foisonnement</li> <li>- cône d'Abrams et plasticimètre,</li> <li>- essai d'étalement,</li> <li>- confection d'éprouvettes témoins,</li> <li>- essais de compression sur béton</li> </ul> <p>VERIFIER un bon de commande et/ ou de livraison</p> <p>DECODER les dossiers techniques (PAQ, normes, plans, CCTP, tolérances dimensionnelles)</p> <p>ANALYSER une charte qualité et RENSEIGNER une fiche de contrôle.</p> <p>CITER les procédures et les matériels permettant les contrôles des ouvrages (règle, équerre, niveau, théodolite, fil à plomb, scléromètre...)</p>
<b>S 11.2 – Démarche qualité</b>	
<p>Responsabilisation à la qualité.</p> <p>Notion d'indicateur de qualité.</p> <p>Notion d'auto-contrôle.</p> <p>Critères d'appréciation (qualitatif, quantitatif).</p>	<p>DIFFERENCIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les outils internes de la qualité,</li> <li>- les fiches qualité.</li> </ul> <p>COMMENTER l'incidence de la prise en compte du respect de l'environnement sur la démarche qualité.</p> <p>PROPOSER des solutions pouvant contribuer à la qualité.</p>
<b>S 11.3 – Contrôle des consommations</b>	
<p>Rapport journalier de main d'œuvre</p> <p>État récapitulatif de consommation de matière d'œuvre</p>	<p>INTERPRETER un pointage d'avancement de travaux</p> <p>METTRE en relation les pointages journaliers avec le planning (calage)</p> <p>JUSTIFIER la nécessité de déclencher des commandes en relation avec les interventions et l'état des stocks</p> <p>EXPLOITER des courbes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>stock, consommation, approvisionnement</li> </ul>

**ANNEXE II**

**MODALITÉS DE CERTIFICATION**

**ANNEXE II.a**

**UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME**

## UNITES PROFESSIONNELLES (U11, U21, U22, U31, U32, U33)

La définition du contenu des unités professionnelles du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de "validation des acquis de l'expérience" (V.A.E.) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

CAPACITES et COMPETENCES		U 11	U 21	U 22	U 31	U 32	U 33
<b>C1</b>	C 1.1 Collecter et classer des informations	X					
	C 1.2 Analyser un dossier préparatoire	X					
	C 1.3 Repérer les éléments constitutifs du bâti		X				
	C 1.4 Confronter les informations collectées		X				
	C 1.5 Confronter les prescriptions d'exécution aux réalités de l'ouvrage		X				
<b>C2</b>	C 2.1 Rendre compte				X		
	C 2.2 Préparer l'intervention			X			
	C 2.3 Proposer des matériels, matériaux et outillages			X			
	C 2.4 Quantifier les besoins pour l'équipe			X			
	C 2.5 Consigner les opérations relevant d'une phase de déconstruction / reconstruction				X		
<b>C3</b>	C 3.1 Organiser le poste de travail					X	
	C 3.2 Travailler et faire travailler en sécurité					X	
	C 3.3 Monter, utiliser et démonter un échafaudage					X	
	C 3.4 Implanter et tracer des ouvrages					X	
	C 3.5a Reproduire une technique de construction déterminée (ouvrage complet)					X	
	C 3.5b Reproduire une technique de construction déterminée (élément ou partie d'ouvrage)						X
	C 3.6 Travailler en site occupé					X	
	C 3.7 Identifier, trier et stocker les matériaux à réemployer					X	
	C 3.8 Identifier, trier et stocker les déchets					X	
	C 3.9 Préparer et entretenir les matériels et outillages					X	
	C 3.10 Monter et démonter un étaielement					X	
	C 3.11 Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie						X
	C 3.12 Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de charpente						X
	C 3.13 Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de couverture						X
	C 3.A.1 Réparer – Consolider (maçonnerie)					X	
	C 3.A.2 Déconstruire - déposer - percer (maçonnerie)					X	
	C 3.A.3 Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en maçonnerie					X	
	C 3.B.1 Consolider – Réparer (Charpente)					X	
	C 3.B.2 Déconstruire - Déposer (Charpente)					X	
	C 3.B.3 Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en charpente					X	
C 3.B.4 Mettre en œuvre les ouvrages (Charpente)					X		
C 3.C.1 Réparer – Entretien (Couverture)					X		
C 3.C.2 Déconstruire - Déposer (Couverture)					X		
C 3.C.3 Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en couverture					X		
<b>C4</b>	C 4.1 Effectuer le suivi des activités				X		
	C 4.2 Assurer la qualité de la mise en œuvre					X	
	C 4.3 Vérifier la tenue du chantier en site occupé				X		

**UNITE U11 (ÉPREUVE E1 – SOUS-ÉPREUVE E11)  
ÉTUDE PRÉALABLE A UNE INTERVENTION**

**Contenu :**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel « Interventions sur le patrimoine bâti » pour analyser un programme de travaux portant sur un bâtiment existant à dimension patrimoniale dans le cadre d'une opération d'amélioration, de réhabilitation, de restauration :

- C 1.1 : Collecter et classer des informations
- C 1.2 : Analyser un dossier préparatoire

**Contexte professionnel :**

Dans la zone d'étude des dossiers.

**Nature de l'activité :**

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches de la phase « analyse diagnostique, préparation » :

- Identifier le bâti et son environnement, recueillir des informations préexistantes au projet
- Prendre connaissance du projet et vérifier la faisabilité de l'intervention

**UNITE 12 (ÉPREUVE E1 - SOUS-ÉPREUVE E12)  
MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES**

L'unité de mathématiques et sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans les arrêtés du 9 mai 1995 modifiés relatifs aux programmes de mathématiques et aux programmes de sciences physiques applicables dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n°11 du 15 juin 1995)

**La partie mathématique est constituée des éléments suivants :**

- Activités numériques et graphiques (I)
- Fonctions numériques (II)
- Activités géométriques (III)
- Activités statistiques (IV)
- Trigonométrie, géométrie, vecteurs (VI)

**La partie sciences physiques comprend les unités spécifiques suivantes :**

- Électricité :
  - Transport et sécurité (E2)
  - Puissance électrique (E3)
- Mécanique :
  - Énergie mécanique (M3)
  - Statique des fluides (M4)
- Acoustique : production, propagation, perception d'un son (A1)
- Optique : photométrie (O3)
- Thermodynamique :
  - Chaleur et rayonnement (T1)
  - Conduction thermique, isolation (T2)
- Chimie : corrosion, protection (C3)

**UNITE 13 (ÉPREUVE E1 – SOUS ÉPREUVE E 13)  
TRAVAUX PRATIQUES DE SCIENCES PHYSIQUES**

L'unité de travaux pratiques de sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, compétences et savoir-faire mentionnés dans l'arrêté du 9 mai 1995 modifié relatif aux programmes de sciences physiques des baccalauréats professionnels.

Elle concerne la formation méthodologique de base appliquée aux champs de la physique et de la chimie suivants :

- Électricité I (courant continu)
- Électricité II (courant alternatif sinusoïdal)
- Mécanique
- Acoustique
- Optique
- Chimie I (solutions aqueuses)
- Chimie II (chimie organique)

<b>UNITE U21 (ÉPREUVE E2 – SOUS-ÉPREUVE E21) ANALYSE DIAGNOSTIQUE</b>
---

**Contenu :**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel « Interventions sur le patrimoine bâti » pour :

- C 1.3 : Repérer les éléments constitutifs du bâti
- C 1.4 : Confronter les informations collectées
- C 1.5 : Confronter les prescriptions d'exécution aux réalités de l'ouvrage

**Contexte professionnel :**

Sur site.

**Nature de l'activité :**

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches de la phase « analyse diagnostique, préparation » :

- Analyser et rendre compte de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement
- Identifier les causes des désordres ou dégradations
- Effectuer les opérations de relevés dimensionnels d'ouvrages (croquis, photos, ...)

<b>UNITE U22 (ÉPREUVE E2 – SOUS-ÉPREUVE E22) ORGANISATION DES TRAVAUX</b>
---

**Contenu :**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel « Interventions sur le patrimoine bâti » pour

- C 2.2 : Préparer l'intervention
- C 2.3 : Proposer des matériels, matériaux et outillages
- C 2.4 : Quantifier les besoins pour l'équipe

**Contexte professionnel :**

Dans la zone d'étude des dossiers.

**Nature de l'activité :**

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches des phases « préparation » et « organisation » :

- Rechercher les matières et matériaux les mieux appropriées et spécifiques
- Assurer et gérer les approvisionnements en matériels et matériaux
- Organiser, planifier le travail de l'équipe
- Préparer l'installation du chantier

**UNITE U31 (ÉPREUVE E3 – SOUS-ÉPREUVE E31)  
PRESENTATION D'UN DOSSIER D'ACTIVITE**

**Contenu :**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel « Interventions sur le patrimoine bâti » pour communiquer avec ses partenaires de l'acte de construire, procéder à la description et l'analyse critique d'un projet ou d'un ouvrage et rendre compte des activités relevant du suivi d'un chantier.

- C 2.1 : Rendre compte
- C 2.5 : Consigner les opérations relevant d'une phase de déconstruction / reconstruction
- C 4.1 : Effectuer le suivi des activités
- C 4.3 : Vérifier la tenue du chantier en site occupé

Cette unité U.31 recouvre, également, l'ensemble des capacités et des compétences, des objectifs et des contenus de la discipline économie-gestion, présentées par le programme-référentiel défini par l'annexe V de l'arrêté du 17 août 1987 relatif au programme des classes préparant aux baccalauréats professionnels du secteur industriel (B.O. n°32 du 17 septembre 1987).

**Contexte professionnel :**

Sur chantier.

**Nature de l'activité :**

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches de la phase « Suivi des travaux et contrôle » :

- Prendre les mesures conservatoires lors d'une découverte archéologique fortuite
- Contrôler au quotidien les ouvrages réalisés en fonction des prescriptions
- Produire régulièrement un compte-rendu d'activités, évaluer régulièrement les résultats de son travail et envisager les ajustements utiles

**UNITE U32 (ÉPREUVE E3 – SOUS-ÉPREUVE E32)  
REALISATION D'UNE INTERVENTION**

**Contenu :**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel « Interventions sur le patrimoine bâti » pour :

- C 3.1 : Organiser le poste de travail
- C 3.2 : Travailler et faire travailler en sécurité
- C 3.3 : Monter, utiliser et démonter un échafaudage
- C 3.4 : Implanter et tracer des ouvrages
- C 3.5a : Reproduire une technique de construction déterminée (ouvrage complet)
- C 3.6 : Travailler en site occupé
- C 3.7 : Identifier, trier et stocker les matériaux à réemployer
- C 3.8 : Identifier, trier et stocker les déchets
- C 3.9 : Préparer et entretenir les matériels et outillages
- C 3.10 : Monter et démonter un étalement
- C 4.2 : Assurer la qualité de la mise en œuvre

et selon le domaine d'intervention choisi par le candidat :

en maçonnerie :

- C 3.A.1 : Déconstruire – déposer – percer (maçonnerie)
- C 3.A.2 : Réparer – Consolider (maçonnerie)
- C 3.A.3 : Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en maçonnerie

en charpente :

- C 3.B.1 : Déconstruire - Déposer (charpente)
- C 3.B.2 : Consolider – Réparer (charpente)
- C 3.B.3 : Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en charpente
- C 3.B.4 : Mettre en œuvre les ouvrages (charpente)

en couverture :

C 3.C.1 : Déconstruire - Déposer (Couverture)

C 3.C.2 : Réparer – Entretien (Couverture)

C 3.C.3 : Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en couverture

**Contexte professionnel :**

Sur chantier.

**Nature de l'activité :**

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches de « mise en œuvre » :

- Participer à l'installation de chantier
- Mettre en place les moyens de manutentions et de levage, les utiliser et/ou les diriger
- Monter, réceptionner, utiliser et démonter des échafaudages
- Planter et/ou tracer tout ou partie d'ouvrage
- Mettre en place les mesures conservatoires
- Gérer la déconstruction, le stockage et le tri des matériaux
- Protéger l'existant (personnes, biens et ouvrages bâtis)
- Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Mettre en œuvre le traitement des déchets
- Effectuer la maintenance de premier niveau sur les matériels et les outillages

Et selon le domaine choisi par le candidat,

**En maçonnerie**

- Réaliser une reprise en sous-œuvre (confortement et reprise) ou une fondation
- Réaliser des ouvrages en maçonnerie (moellons, pierres de taille, briques, terre cuite, maçonneries mixtes, terre crue, pierres sèches, ...)
- Réaliser et/ou reprendre des parements enduits
- Réparer une maçonnerie traditionnelle (moellons, pierres de taille, briques, terre cuite, maçonneries mixtes, terre crue, pierres sèches, ...)
- Traiter des parements en pierre et de brique
- Intervenir sur un arc, une voûte, une coupole
- Réaliser ou reprendre des sols anciens
- Réaliser ou reprendre des planchers
- Réaliser une ouverture ou modifier le bâti existant
- Réaliser les drainages, les réseaux et canalisations

**En charpente**

- Restaurer, conforter, consolider, remplacer une charpente, éventuellement en sous-œuvre
- Restaurer, conforter, aménager, remplacer un plancher, éventuellement en sous-œuvre
- Restaurer, conforter, consolider, remplacer un escalier en bois, éventuellement en sous-œuvre
- Restaurer, conforter, consolider, remplacer un pan de bois ou un mur en bois, éventuellement en sous-œuvre

**En couverture**

- Restaurer des ouvrages de bardage
- Mettre en place le bâchage du bâtiment
- Remplacer et/ou reposer des bois de couverture
- Réaliser la pose d'éléments de couverture
- Traiter les points singuliers et accessoires de couverture
- Traiter les évacuations des eaux pluviales
- Réaliser, poser, restaurer des ouvrages et accessoires
- Mettre en œuvre les techniques de réalisation locales et traditionnelles

**UNITE U33 (ÉPREUVE E3 – SOUS-ÉPREUVE E33)**  
TRAVAUX ANNEXES

**Contenu :**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences exigées du titulaire du baccalauréat professionnel « Interventions sur le patrimoine bâti » pour :

C 3.5b : Reproduire une technique de construction déterminée (élément ou partie d'ouvrage)

et

- s'il a choisi le domaine de la maçonnerie pour l'unité U32 :

C 3.12 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de charpente

C 3.13 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de couverture

- s'il a choisi le domaine de la charpente pour l'unité U32

C 3.11 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie

C 3.13 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de couverture

- s'il a choisi le domaine de la couverture pour l'unité U32

C 3.11 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie

C 3.12 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de charpente

**Contexte professionnel :** Sur chantier.

**Nature de l'activité :**

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches de « mise en œuvre » :

- si le candidat a choisi le domaine de la maçonnerie pour l'unité U32, pour :

- Réaliser des interventions ponctuelles en charpente

- Réaliser des interventions ponctuelles en couverture

- si le candidat a choisi le domaine de la charpente pour l'unité U32, pour :

- Réaliser des interventions ponctuelles en maçonnerie

- Réaliser des interventions ponctuelles en couverture

- si le candidat a choisi le domaine de la couverture pour l'unité U32, pour :

- Réaliser des interventions ponctuelles en maçonnerie

- Réaliser des interventions ponctuelles en charpente

**UNITE U4 (ÉPREUVE E4)  
LANGUE VIVANTE**

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 23 mars 1988 relatif aux programmes de langues vivantes étrangères des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n° 18 du 12 mai 1988).

**UNITE U51 (ÉPREUVE E5 – SOUS-ÉPREUVE E51)  
FRANÇAIS**

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français dans les classes préparant au baccalauréat professionnel. (B.O. n°11 du 15 juin 1995).

**UNITE U52 (ÉPREUVE E5 – SOUS-ÉPREUVE E52)  
HISTOIRE - GEOGRAPHIE**

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs et contenus de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995).

**UNITE U6 (ÉPREUVE E6)  
EDUCATION ARTISTIQUE - ARTS APPLIQUES**

L'unité englobe l'ensemble des capacités et des compétences présentées par le programme - référentiel défini par l'annexe III de l'arrêté du 17 août 1987 relatif au programme des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°32 du 17 septembre 1987).

**UNITE U7 (ÉPREUVE E7)  
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés par l'arrêté du 25 septembre 2002 relatif au programme de l'enseignement d'éducation physique et sportive pour les CAP, les BEP et les baccalauréats professionnels (B.O. n°39 du 24 octobre 2002).

**UNITE FACULTATIVE UF1  
ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE**

L'épreuve a pour but de vérifier la capacité du candidat de comprendre une langue vivante parlée et la capacité de s'exprimer de manière intelligible pour un interlocuteur n'exigeant pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général.

**UNITE FACULTATIVE UF2  
ÉPREUVE D'HYGIENE - PREVENTION - SECOURISME**

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés à l'annexe I de l'arrêté du 11 juillet 2000 relatif au programme d'hygiène - prévention - secourisme des classes préparant au baccalauréat professionnel.

**ANNEXE II.b**

**RÈGLEMENT D'EXAMEN**

## REGLEMENT D'EXAMEN

<b>Baccalauréat Professionnel : INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI</b>	Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous-contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public	Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissements privés, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle.	Candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
--	--	--	--

Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
<b>E.1 : Épreuve scientifique et technique Coef. : 5</b>								
Etude préalable à une intervention	U.11	2	Ponct. Écrit	3 h	Ponct. Écrit	3 h	CCF	
Mathématiques et sciences physiques	U.12	2	Ponct. Écrit	2 h	Ponct. Écrit	2 h	CCF	
Travaux pratiques de sciences physiques	U.13	1	Ponct. Pratique	45 mn	Ponct. Pratique	45 mn	CCF	
<b>E.2 : Épreuve de : Préparation des travaux Coef. : 3</b>								
Analyse diagnostique	U.21	2	Ponct. Écrit	2 h	Ponct. Écrit	2 h	CCF	
Organisation des travaux	U.22	1	Ponct. Écrit	2 h	Ponct. Écrit	2 h	CCF	
<b>E.3 : Épreuve de : Réalisation des travaux Coef. : 8</b>								
Présentation d'un dossier d'activité	U.31	3	CCF		Ponct. Oral	40 mn	CCF	
Réalisation d'une intervention	U.32	4	CCF		Ponct. Pratique	14 h maxi.	CCF	
Travaux annexes	U.33	1	CCF		Ponct. Pratique	6 h maxi	CCF	
<b>E.4 : Épreuve de Langue vivante Coef. : 2</b>	U.4	2	Ponct. Écrit	2 h	Ponct. Écrit	2 h	CCF	
<b>E.5 : Épreuve de Français –Histoire - Géographie Coef. : 5</b>								
Français	U.51	3	Ponct. Écrit	2h30	Ponct. Écrit	2h30	CCF	
Histoire -Géographie	U.52	2	Ponct. Écrit	2h	Ponct. Écrit	2h	CCF	
<b>E.6 : Épreuve d'Éducation artistique, arts appliqués Coef. : 1</b>	U.6	1	CCF		Ponct. Écrit	3 h	CCF	
<b>E.7 : Épreuve Education physique et sportive Coef. : 1</b>	U.7	1	CCF		Ponct. Pratique		CCF	
<b>Épreuves facultatives (1)</b>								
1) Langue vivante	UF1		Oral	20 mn	Oral	20 mn	Oral	20 mn
2) Hygiène, prévention-secourisme	UF2		CCF		Écrit	2h	CCF	

(1) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention

**ANNEXE II.c**

**DÉFINITION DES ÉPREUVES**

<b>ÉPREUVE E.1</b>	<b>Unités U.11 – U.12 – U.13</b>
<b>ÉPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE</b>	
<b>COEFFICIENT : 5</b>	

<b>SOUS-ÉPREUVE E.11</b>	<b>UNITE U.11</b>
<b>ETUDE PREALABLE A UNE INTERVENTION</b>	
<b>COEFFICIENT : 2</b>	

## 1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Cette sous-épreuve doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées à la compréhension et à l'analyse des caractéristiques d'un bâtiment existant et des travaux envisagés sur ce bâtiment dans le cadre d'une opération d'amélioration, de réhabilitation, de restauration, ...

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chaque compétence, à la colonne "conditions" du référentiel de certification.

Il doit permettre d'aborder les trois composantes du champ d'intervention des entreprises intervenant sur le patrimoine bâti que sont la maçonnerie, la charpente et la couverture. Ce dossier est commun aux unités U11 et U22.

A partir de ce dossier, le candidat met en œuvre ses connaissances pour :

- Identifier le bâti et son environnement, recueillir des informations préexistantes au projet
- Prendre connaissance du projet et vérifier la faisabilité de l'intervention

## 2. MODE D'ÉVALUATION

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I b : référentiel de certification).

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C 1.1 : Collecter et classer des informations
- C 1.2 : Analyser un dossier préparatoire

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

### Evaluation ponctuelle

Le dossier support de l'évaluation se compose de deux parties distinctes :

- le dossier technique de base constitué des seuls documents attachés aux ouvrages (commun aux sous-épreuves E11 et E22),
- un dossier ressource spécifique à E11 comprenant les documents complémentaires (documents et fiches techniques particuliers, accès à des sites de fournisseurs, d'organismes techniques, ...).

### Prise de connaissance du dossier technique de base : une heure.

Ce dossier étant commun à deux unités (U11, U22), le candidat sera convoqué une seule fois pour en prendre connaissance avant la première des unités du diplôme qu'il postule.

L'évaluation prend appui d'une part sur le dossier technique de base et d'autre part sur le dossier ressource de la sous-épreuve E11. Il traite des trois domaines.

Après la prise de connaissance du dossier technique de base, l'évaluation a une durée de 3 heures. Elle se déroule obligatoirement en salle, chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant :

- une table de format double, les différents dossiers étant au format A3 ;
- des moyens multimédia et télématiques, s'ils sont prévus à l'épreuve.

### **Contrôle en cours de formation (candidats de la formation continue)**

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de deux situations d'évaluation d'égale pondération organisées par l'établissement de formation au cours de la deuxième partie de la formation dans le cadre des activités habituelles de formation.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement. Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel au moins y est associé. Chaque situation fait l'objet d'une proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

La proposition de note finale est transmise au jury.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

<b>SOUS-EPREUVE E.12</b>	<b>UNITE U.12</b>
<b>MATHEMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES</b>	
<b>COEFFICIENT : 2</b>	

### **1. FINALITES ET OBJECTIFS DE L'EPREUVE**

**En mathématiques, les finalités et objectifs sont :**

- d'apprécier la solidité des connaissances des candidats et leur capacité à les mobiliser dans des situations liées à la profession ;
- de vérifier leur aptitude au raisonnement et leur capacité à analyser correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à apprécier leur portée ;
- d'apprécier leurs qualités dans le domaine de l'expression écrite et de l'exécution de tâches diverses (tracés graphiques, calculs à la main ou sur machine).

**En sciences physiques, les finalités et objectifs sont :**

- d'apprécier la solidité des connaissances des candidats et de s'assurer de leur aptitude au raisonnement et à l'analyse correcte d'un problème en rapport avec des activités professionnelles ;
- de vérifier leur connaissance du matériel scientifique et des conditions de son utilisation ;
- de vérifier leur capacité à s'informer et à s'exprimer par écrit sur un sujet scientifique.

### **2. CONTENUS**

Les contenus sont définis en annexe II a, Unités constitutives du diplôme : Unités d'enseignement général U.12.

### **3. MODE D'EVALUATION**

**3.1. Évaluation ponctuelle** : épreuve écrite d'une durée de 2 heures.

L'épreuve est notée sur 20 points : 15 points sont attribués aux mathématiques et 5 aux sciences physiques. Le formulaire officiel de mathématiques est intégré au sujet de l'épreuve.

Les formules de sciences physiques qui sont nécessaires pour répondre aux questions posées mais dont la connaissance n'est pas exigée par le programme sont fournies dans le sujet.

L'utilisation des calculatrices pendant l'épreuve est autorisée dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

### 3.2. Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte trois situations d'évaluation :

- Deux situations d'évaluation, situées respectivement dans la seconde partie et en fin de formation, respectent les points suivants :
  - (a) Ces évaluations sont écrites ; chacune est d'une durée de deux heures et est notée sur vingt points.
  - (b) Les situations comportent des exercices de mathématiques recouvrant une part très large du programme de mathématiques et de sciences physiques. Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué aux candidats pour qu'ils puissent gérer leurs travaux. Pour chacune des deux situations d'évaluation, le total des points affectés aux exercices de mathématiques est de 15 points et celui des sciences physiques est de 5 points.  
Pour l'évaluation en mathématiques, lorsque les situations s'appuient sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les explications et indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.
  - (c) Il convient d'éviter toute difficulté théorique et toute technicité excessive en mathématiques et en sciences physiques. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à un candidat moyen de traiter le sujet et de le rédiger posément dans le temps imparti.
  - (d) L'utilisation des calculatrices pendant chaque situation d'évaluation est définie par la réglementation en vigueur aux examens et concours relevant de l'Éducation Nationale. Pour les exercices de mathématiques, l'usage du formulaire officiel de mathématiques est autorisé.
  - (e) On rappellera aux candidats que la clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies.

- Une situation d'évaluation notée, sur dix points, ne concerne que les mathématiques. Elle consiste en la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint) et la présentation orale (individuelle) d'un dossier comportant la mise en œuvre de savoir-faire mathématiques en liaison directe avec la spécialité de chaque baccalauréat professionnel. Ce dossier peut prendre appui sur le travail effectué au cours des périodes de formation en milieu professionnel. Au cours de l'oral dont la durée maximale est de vingt minutes, le candidat sera amené à répondre à des questions en liaison avec le contenu mathématique du dossier.

La note finale sur vingt proposée au jury pour cette sous-épreuve est obtenue en divisant par 2,5 le total des notes relatives aux trois évaluations.

<b>SOUS-EPREUVE E.13</b>	<b>TRAVAUX PRATIQUES DE SCIENCES PHYSIQUES</b>	<b>UNITE U.13</b>
<b>COEFFICIENT : 1</b>		

#### 1. FINALITES ET OBJECTIFS DE L'EPREUVE

Les finalités et objectifs de la sous-épreuve sont :

- de vérifier l'aptitude des candidats à choisir et à utiliser du matériel scientifique pour la mise en œuvre d'un protocole expérimental fourni, dans le respect des règles de sécurité,
- d'apprécier leurs savoir-faire expérimentaux, l'organisation de leur travail, la valeur des initiatives qu'ils sont amenés à prendre,
- de vérifier leur capacité à rendre compte par oral ou par écrit des travaux réalisés.

#### 2. CONTENUS

Les contenus sont définis en annexe II a, Unités constitutives du diplôme : Unités d'enseignement général U.13.

### 3. MODE D'ÉVALUATION

#### 3.1. Évaluation ponctuelle : épreuve pratique d'une durée de 45 minutes.

L'évaluation, notée sur 20 points, concerne les compétences expérimentales liées à la formation méthodologique de base. Le matériel que le candidat sera amené à utiliser est celui fixé par la note de service n°96-070 du 8 mars 1996 (BOEN n° 12 du 21 mars 1996).

Les candidats formés dans l'enseignement public ou dans l'enseignement privé sous contrat passent l'évaluation dans leur établissement. Des mesures particulières d'accueil sont prises pour les autres candidats. Ces derniers seront affectés dans les établissements par le recteur. L'évaluation est assurée par des professeurs de la discipline exerçant de préférence dans l'établissement.

Le chef de centre s'assure qu'un professeur n'évalue pas ses propres élèves.

Les sujets sont élaborés au niveau académique, inter académique ou national.

Le recteur arrête annuellement les sujets proposés aux établissements, fixe le nombre de sujets qui seront mis en place dans chaque établissement et le calendrier de l'évaluation expérimentale de sciences physiques en cohérence avec le calendrier de l'examen établi au plan national.

Chaque établissement met en place le nombre de sujets qui lui a été fixé et qu'il choisit dans l'ensemble des sujets proposés.

Le procès verbal du déroulement de l'évaluation, les travaux remis par les candidats et les grilles d'évaluation remplies par les professeurs sont transmis au jury.

L'inspecteur de l'éducation nationale chargé des sciences physiques s'assure que les conditions nécessaires au bon déroulement sont bien remplies.

#### 3.2. Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation repose sur deux situations d'évaluation qui ont pour support une activité expérimentale. La durée de chacune est voisine de 1 h. Elles sont mises en place dans la seconde partie de la formation.

Lors de chaque situation expérimentale, le candidat est évalué à partir d'une ou plusieurs expériences choisies dans les champs de la physique et de la chimie définis par l'unité U13 (annexe I du référentiel de certification). L'évaluation porte nécessairement sur les savoir-faire expérimentaux du candidat observés durant la ou les manipulations qu'il réalise et, suivant la nature du sujet, sur la valeur des mesures réalisées et sur leur exploitation.

Lors de l'évaluation, il est demandé au candidat :

- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition et dont la liste est fixée par note de service n°96-070 du 8 mars 1996 (BOEN n° 12 du 21 mars 1996),
- de mettre en œuvre un protocole expérimental,
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés

En pratique, le candidat porte sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation les résultats de ses observations, de ces mesures et, le cas échéant, de leur exploitation. L'évaluateur élabore un guide d'observation qui lui permet d'évaluer les savoir-faire expérimentaux du candidat lors de ses manipulations.

Chaque situation est notée sur 20 points ; 13 points au moins sont attribués aux savoir-faire expérimentaux et à la valeur des mesures. Les deux situations d'évaluation doivent porter sur des champs différents de la physique et de la chimie.

La note sur 20 attribuée au candidat pour l'unité est la moyenne, arrondie au demi-point, des deux notes sur 20 obtenues lors des deux situations d'évaluation.

Au moins une des épreuves prévues en contrôle en cours de formation doit être passée en centre de formation. Lorsqu'il existe une alternative entre évaluation organisée en entreprise ou en établissement de formation, le recteur, ou son représentant, autorise l'une ou l'autre des modalités pour chaque candidat, sur proposition de l'établissement de formation.

<b>ÉPREUVE E.2</b>	<b>Unités U.21 – U.22</b>
<b>PREPARATION DES TRAVAUX</b>	
<b>COEFFICIENT : 3</b>	

<b>ÉPREUVE E.2</b>	<b>UNITÉ U.21</b>
<b>ANALYSE DIAGNOSTIQUE</b>	
<b>COEFFICIENT : 2</b>	

## 1. CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette sous-épreuve doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées à l'analyse d'un bâtiment ancien sur lequel est envisagée une intervention.

Elle est toujours consécutive à l'épreuve E.11.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chaque compétence, à la colonne « conditions » du référentiel de certification.

A partir d'un site réel et du dossier fourni, le candidat met en œuvre ses connaissances pour :

- Analyser et rendre compte de l'état sanitaire de l'ouvrage et de son environnement
- Identifier les causes des désordres ou dégradations
- Effectuer les opérations de relevés dimensionnels d'ouvrages (croquis, photos, ...)

## 2. MODE D'ÉVALUATION

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I b : référentiel de certification).

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C 1.3 : Repérer les éléments constitutifs du bâti
- C 1.4 : Confronter les informations collectées
- C 1.5 : Confronter les prescriptions d'exécution aux réalités de l'ouvrage

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

### Évaluation ponctuelle

Le dossier support de l'évaluation comprend les documents nécessaires (projet, documents et fiches techniques, ...).

L'évaluation prend appui d'une part sur le bâtiment existant, objet de l'analyse, et d'autre part sur le dossier support de l'évaluation.

L'évaluation a une durée de 2 heures.

**Elle se déroule obligatoirement sur site**

## Contrôle en cours de formation (candidats de la formation continue)

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de deux situations d'évaluation d'égale pondération organisées par l'établissement de formation au cours de la deuxième partie de la formation dans le cadre des activités habituelles de formation.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement. Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel au moins y est associé. Chaque situation fait l'objet d'une proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

La proposition de note finale est transmise au jury.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

**ÉPREUVE E.2**

**UNITÉ U.22**

**ORGANISATION DES TRAVAUX**

**COEFFICIENT : 1**

### 1. CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette sous-épreuve doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées à la détermination des besoins prévisionnels d'une équipe de chantier pour des travaux envisagés sur un bâtiment existant dans le cadre d'une opération d'amélioration, de réhabilitation, de restauration, ...

Elle est toujours consécutive aux sous-épreuves E.11 et E.21.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chaque compétence, à la colonne « conditions » du référentiel de certification.

A partir du dossier support fourni, le candidat met en œuvre ses connaissances pour :

- Rechercher les matières et matériaux les mieux appropriées et spécifiques
- Assurer et gérer les approvisionnements en matériels et matériaux
- Organiser, planifier le travail de l'équipe
- Préparer l'installation du chantier

### 2. MODE D'ÉVALUATION

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I b : référentiel de certification).

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C 2.2 : Préparer l'intervention
- C 2.3 : Proposer des matériels, matériaux et outillages
- C 2.4 : Quantifier les besoins pour l'équipe

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

### Évaluation ponctuelle

Le dossier support de l'évaluation se décompose en deux parties distinctes :

- le dossier technique de base constitué des seuls documents attachés aux ouvrages (commun aux sous-épreuves E11 et E22),
- un dossier ressource spécifique à E22 comprenant les documents complémentaires (documents et fiches techniques, accès à des sites de fournisseurs, d'organismes techniques, ...).

L'évaluation prend appui d'une part sur le dossier technique de base et d'autre part sur le dossier ressource de l'évaluation.

Prise de connaissance du dossier technique de base : une heure.

Ce dossier étant commun aux sous-épreuves E11 et E20, le candidat sera convoqué une seule fois pour en prendre connaissance avant la première des sous-épreuves auxquelles il se présente.

Après la prise de connaissance du dossier technique de base, l'évaluation a une durée de 2 heures. Elle se déroule obligatoirement en salle, afin que chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant :

- une table (éventuellement à dessin), les différents dossiers étant au format A3 ;
- des moyens multimédia et télématiques, s'ils sont prévus à l'épreuve.

### **Contrôle en cours de formation (candidats de la formation continue)**

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de deux situations d'évaluation d'égale pondération organisées par l'établissement de formation au cours de la deuxième partie de la formation dans le cadre des activités habituelles de formation.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement. Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel au moins y est associé. Chaque situation fait l'objet d'une proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

La proposition de note finale est transmise au jury.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

<b>ÉPREUVE E.3</b>	<b>UNITÉS U.31 – U.32 – U.33</b>
<b>REALISATION DES TRAVAUX</b>	
<b>COEFFICIENT : 8</b>	

<b>SOUS-ÉPREUVE E.31</b>	<b>PRESENTATION D'UN DOSSIER D'ACTIVITE</b>	<b>UNITE U.31</b>
<b>COEFFICIENT : 3</b>		

## 1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Cette épreuve s'appuie sur les activités du candidat en entreprise soit au cours de sa période de formation en milieu professionnel, soit au cours de son activité salariée ou indépendante.

Elle doit permettre d'évaluer :

- les connaissances du candidat liées à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion de l'entreprise.
- les compétences du candidat liées à l'utilisation des outils et techniques de communication habituellement utilisés dans les entreprises réalisant des interventions d'entretien, de rénovation, de restauration, de réhabilitation sur le patrimoine bâti pour rendre compte du travail réalisé.

Le candidat doit rendre compte de son activité en entreprise au travers d'un dossier et de sa présentation orale. Le dossier est structuré en deux parties complémentaires :

- la première partie fait référence à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion de l'entreprise en référence avec le programme d'économie et gestion,
- la deuxième partie présente les réalisations d'ouvrages et les interventions effectuées par le candidat en entreprise en lien avec le référentiel du domaine professionnel.

Les deux parties sont d'égale importance.

NOTA : À l'issue des périodes de formation en milieu professionnel seront délivrées des attestations permettant de vérifier le respect de la durée de la formation en entreprise et le secteur d'activité de cette formation. Un candidat qui n'aura pas présenté ces pièces ne pourra pas valider les sous-épreuves E31 "Présentation d'un dossier d'activité" (unité U.31) et E32 « Réalisation d'une intervention » (unité U32).

## 2. MODE D'ÉVALUATION

Pour la partie économie-gestion les indicateurs d'évaluation correspondent à l'ensemble des capacités et des compétences, des objectifs et des contenus, présentées par le programme - référentiel défini par l'annexe V de l'arrêté du 17 août 1987 relatif au programme des classes préparant aux baccalauréats professionnels du secteur industriel. (B.O. n°32 du 17 septembre 1987). L'objectif de cette partie d'épreuve est de vérifier l'aptitude du candidat à :

- replacer son activité professionnelle dans le cadre général de l'entreprise, de son fonctionnement,
- tenir compte de sa dimension humaine, des contraintes de gestion et des contraintes juridiques et réglementaires,
- exploiter une documentation simple pour déterminer ses droits et obligations dans le cadre de l'exercice de sa profession,
- analyser et éventuellement résoudre les problèmes simples de gestion qu'il peut rencontrer dans l'exercice de son activité professionnelle.

Pour la partie professionnelle, les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I b : référentiel de certification du domaine professionnel). L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C 2.1 : Rendre compte
- C 2.5 : Consigner les opérations relevant d'une phase  
de déconstruction / reconstruction
- C 4.1 : Effectuer le suivi des activités
- C 4.3 : Vérifier la tenue du chantier en site occupé

**Évaluation ponctuelle** : Epreuve orale, d'une durée de 40 minutes, coefficient 3.

L'évaluation s'appuie sur un rapport d'activités en entreprise réalisé à titre individuel par le candidat et sa présentation orale devant un jury composé d'au moins un professeur d'enseignement professionnel et un professeur d'économie gestion, ainsi que d'un professionnel de la spécialité. En cas d'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer.

**Le rapport d'activités**

Le rapport rédigé par le candidat est composé de deux parties :

- A. L'entreprise et son environnement.
- B. Les activités professionnelles exercées pendant la période de formation en milieu professionnel.
  - B1. Inventaire des situations professionnelles vécues en entreprise.
  - B2. Compte-rendu de réalisation d'un ouvrage organisé et animé par le candidat.

Ce rapport d'activité dont le volume, annexes comprises ne dépassera pas 50 pages, sera mis à disposition des membres du jury, selon les conditions fixées par les services rectoraux des examens et concours, huit jours avant la date de l'évaluation. Pour la présentation, le candidat sera guidé pour utiliser les moyens de communication (vidéo projecteur ou rétroprojecteur...) les mieux adaptés.

En l'absence de rapport d'activité, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat est interrogé et une note lui est attribuée.

A. L'entreprise et son environnement :

Cette partie traite les aspects liés à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion de l'entreprise en référence avec le programme d'économie et gestion. Formalisé par des études de cas observées en entreprise, ce dossier sera le support principal du questionnement oral.

B. Les activités professionnelles exercées pendant la période de formation en milieu professionnel :

B1. Inventaire des situations professionnelles vécues en entreprise :

Le candidat résume ici l'ensemble des activités et des tâches professionnelles accomplies pendant la période de formation en milieu professionnel du point de vue :

- des activités (situations de fabrication et de chantier, ouvrages réalisés, matériaux utilisés...),
- des moyens techniques mis en œuvre (matériels utilisés, dispositifs de sécurité...),
- des méthodes utilisées (méthodes de tracé, de fabrication, de mise en œuvre...).

B2. Compte-rendu de réalisation d'un ouvrage organisé et animé par le candidat : (fabrication et mise en œuvre sur chantier)

Dans cette partie, le candidat présente l'organisation et le déroulement de la réalisation d'un ouvrage, fabrication et mise en œuvre sur chantier, auquel il a participé au sein d'une équipe, en dernière année de formation, et au cours duquel il a eu à animer partiellement ou totalement une partie des activités. Tout en s'appuyant sur les aspects techniques de la réalisation, le compte-rendu privilégiera les aspects :

- organisationnel (organisation des postes de travail, gestion de l'espace, gestion des déchets...),
- gestion des moyens (planning de mise en œuvre, répartition des tâches, suivi et ajustement...),
- gestion de la sécurité (analyse des risques, application du P.P.S.P.S., consignes de sécurité...),
- gestion de la qualité (démarche de contrôle, mise en œuvre de procédures...),
- relationnel (gestion des interfaces avec les autres corps d'état, avec la coordination de chantier...),
- formatif (formation de personnel moins qualifié, démonstration de technique, de savoir-faire...).

**La présentation orale du rapport**

L'exposé, au cours duquel le candidat ne sera pas interrompu, sera d'une durée maximale de **20 minutes**. Il sera suivi de **20 minutes** d'interrogation par le jury.

Les durées d'intervention relatives aux deux parties à traiter, lors de l'exposé et de l'entretien, sont d'égale importance.

Exposé du compte-rendu :

- Exposé de la partie A : durée **10 minutes**. Le candidat présente l'entreprise et expose les différentes études de cas observées.
- Exposé de la partie B2 : durée **10 minutes**. Le candidat expose oralement le compte-rendu de son activité d'organisation et d'animation de la réalisation d'un ouvrage en entreprise au cours de sa formation.

Entretien avec la commission d'interrogation :

A l'issue de l'exposé, au cours d'un entretien, le jury questionne le candidat sur :

- l'organisation, le fonctionnement et la gestion de l'entreprise au travers des études de cas observées en entreprise, durée **10 minutes**,
- l'organisation du travail, les solutions techniques et moyens de mise en œuvre retenus et leur justification, durée **10 minutes**.

**Contrôle en cours de formation :**

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de **deux situations d'évaluation** organisées **dans l'établissement**, l'une relative à l'économie-gestion, l'autre relative à la présentation de la réalisation et des ouvrages effectués en entreprise.

**- Situation d'évaluation relative à l'économie-gestion :**

L'évaluation de l'atteinte des compétences énumérées dans cette situation d'évaluation donne lieu à une appréciation et à une note proposée au jury par le professeur chargé de dispenser l'enseignement d'économie et gestion.

L'appréciation chiffrée prend en compte trois éléments :

- 1. Les résultats de contrôles exécutés en milieu scolaire au cours des deux années de formation. Les activités supports de l'évaluation doivent être suffisamment nombreuses et variées pour vérifier la capacité du candidat à mettre en œuvre les connaissances relevant des diverses composantes de la sous-épreuve (dimension économique, juridique, maîtrise des techniques quantitatives de gestion, des techniques de communication) sans toutefois obérer trop fortement le temps consacré à la formation.

- 2. La présentation écrite d'un travail personnel :

Le thème du travail sera choisi en liaison avec le secteur d'activité correspondant au baccalauréat professionnel concerné.

Le travail de l'ordre de 3 à 5 pages comportera l'indication du ou des points du programme d'économie et gestion objet de la réflexion, les sources de documentation utilisées et, éventuellement, les démarches effectuées.

Le problème de gestion traité ou l'étude menée peuvent avoir comme origine l'intérêt de l'élève pour une question abordée à l'occasion d'une période de formation en milieu professionnel ou un axe d'étude proposé par le professeur.

- 3. La réalisation par l'élève de fiches relatives à des situations de travail rencontrées dans les périodes de formation en milieu professionnel et analysées sous l'angle du programme d'économie et gestion.

Chaque période de formation donnera lieu à l'établissement d'une fiche (recto/verso) qui comportera une présentation de l'entreprise et de son environnement, de la situation de travail choisie et de son environnement technologique, économique, réglementaire et humain.

La note globale proposée au jury par le professeur d'économie et gestion sera déterminée en utilisant la pondération suivante :

- 1° sur 8,
- 2° sur 6,
- 3° sur 6.

Elle sera accompagnée d'une appréciation détaillée justifiant le résultat obtenu.

Les supports d'évaluation et les travaux correspondants au titre du 1°, le travail personnel et les fiches de situation de travail seront rassemblés dans un dossier qui sera mis à la disposition du jury selon des modalités déterminées par le recteur.

**- Situation d'évaluation relative à la présentation de la réalisation et des ouvrages effectués en entreprise en lien avec le référentiel du domaine professionnel :**

La situation d'évaluation s'effectue en fin de formation.

L'évaluation s'appuie sur un rapport d'activités en entreprise réalisé à titre individuel par le candidat et sa présentation orale devant un jury composé d'au moins un professeur d'enseignement professionnel et un professionnel de la spécialité. En cas d'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer.

Dans le cadre de la complémentarité entre les deux lieux de formation, la Période de Formation en Milieu Professionnel porte sur l'ensemble des compétences, mais on évaluera prioritairement les compétences liées à la restitution de l'observation et de l'analyse critique de la mise en œuvre d'un procédé ou d'une technique de construction. A cet égard, les activités relevant du suivi d'un chantier constituent un support à privilégier.

**Le rapport d'activités**

Le rapport rédigé par le candidat est composé d'une seule partie :

B. Les activités professionnelles exercées pendant la période de formation en milieu professionnel.

B1. Inventaire des situations professionnelles vécues en entreprise.

B2. Compte-rendu de réalisation d'une intervention réalisée par le candidat.

Le rapport d'activités dont le volume, annexes comprises ne dépassera pas 30 pages, sera mis à disposition des membres du jury huit jours avant la date de l'évaluation. Pour la présentation le candidat sera guidé pour utiliser les moyens de communication (vidéo projecteur ou rétroprojecteur...) les mieux adaptés.

En l'absence de rapport d'activités, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat est interrogé et une note lui est attribuée.

Le déroulement est identique à celui défini dans l'évaluation ponctuelle pour cette partie B.

A l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation complètera, pour chaque candidat, la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Une fiche type d'évaluation du travail réalisé, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est diffusée aux services rectoraux des examens et concours.

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury. Le dossier d'activités du candidat sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations qu'il jugera utiles et arrêtera la note.

**SOUS-EPREUVE E.32**

**UNITE U.32**

**REALISATION D'UNE INTERVENTION**

**COEFFICIENT : 4**

**1. CONTENU DE LA SOUS-EPREUVE**

Cette sous-épreuve doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées à une intervention sur un bâtiment ancien, dans le cadre d'une opération d'amélioration, de réhabilitation, de restauration, d'entretien, d'extension, ...

Les candidats choisissent, au moment de leur inscription, le domaine d'intervention sur lequel ils souhaitent être évalués parmi les trois domaines suivants : maçonnerie, charpente, couverture.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chaque compétence, à la colonne « conditions » du référentiel de certification.

A partir du dossier technique fourni, le candidat met en œuvre ses connaissances pour :

- Participer à l'installation de chantier
- Mettre en place les moyens de manutentions et de levage, les utiliser et/ou les diriger
- Monter, réceptionner, utiliser et démonter des échafaudages
- Implanter et/ou tracer tout ou partie d'ouvrage
- Mettre en place les mesures conservatoires
- Gérer la déconstruction, le stockage et le tri des matériaux
- Protéger l'existant (personnes, biens et ouvrages bâtis)
- Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Mettre en œuvre le traitement des déchets
- Effectuer la maintenance de premier niveau sur les matériels et les outillages

Et selon le domaine choisi par le candidat,

En maçonnerie

- Réaliser une reprise en sous-œuvre (confortement et reprise) ou une fondation
- Réaliser des ouvrages en maçonnerie (moellons, pierres de taille, briques, terre cuite, maçonneries mixtes, terre crue, pierres sèches, ...)
- Réaliser et/ou reprendre des parements enduits
- Réparer une maçonnerie traditionnelle (moellons, pierres de taille, briques, terre cuite, maçonneries mixtes, terre crue, pierres sèches, ...)
- Traiter des parements en pierre et de brique
- Intervenir sur un arc, une voûte, une coupole
- Réaliser ou reprendre des sols anciens
- Réaliser ou reprendre des planchers
- Réaliser une ouverture ou modifier le bâti existant
- Réaliser les drainages, les réseaux et canalisations

En charpente

- Restaurer, conforter, consolider, remplacer une charpente, éventuellement en sous-œuvre
- Restaurer, conforter, aménager, remplacer un plancher, éventuellement en sous-œuvre
- Restaurer, conforter, consolider, remplacer un escalier en bois, éventuellement en sous-œuvre
- Restaurer, conforter, consolider, remplacer un pan de bois ou un mur en bois, éventuellement en sous-œuvre

En couverture

- Restaurer des ouvrages de bardage
- Mettre en place le bâchage du bâtiment
- Remplacer et/ou reposer des bois de couverture
- Réaliser la pose d'éléments de couverture
- Traiter les points singuliers et accessoires de couverture
- Traiter les évacuations des eaux pluviales
- Réaliser, poser, restaurer des ouvrages et accessoires
- Mettre en œuvre les techniques de réalisation locales et traditionnelles

NOTA : À l'issue des périodes de formation en milieu professionnel seront délivrées des attestations permettant de vérifier le respect de la durée de la formation en entreprise et le secteur d'activité de cette formation. Un candidat qui n'aura pas présenté ces pièces ne pourra pas valider les sous-épreuves E31 "Présentation d'un dossier d'activité" (unité U.31) et E32 « Réalisation d'une intervention » (unité U32).

## 2. MODE D'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C 3.1 : Organiser le poste de travail
- C 3.2 : Travailler et faire travailler en sécurité
- C 3.3 : Monter, utiliser et démonter un échafaudage
- C 3.4 : Implanter et tracer des ouvrages
- C 3.5a : Reproduire une technique de construction déterminée (ouvrage complet)

- C 3.6 : Travailler en site occupé
- C 3.7 : Identifier, trier et stocker les matériaux à réemployer
- C 3.8 : Identifier, trier et stocker les déchets
- C 3.9 : Préparer et entretenir les matériels et outillages
- C 3.10 : Monter et démonter un étaielement
- C 4.2 : Assurer la qualité de la mise en œuvre

et selon le domaine d'intervention choisi par le candidat :

en maçonnerie :

- C 3.A.1 : Réparer – Consolider (maçonnerie)
- C 3.A.2 : Déconstruire – déposer – percer (maçonnerie)
- C 3.A.3 : Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en maçonnerie

en charpente :

- C 3.B.1 : Consolider – Réparer (charpente)
- C 3.B.2 : Déconstruire - Déposer (charpente)
- C 3.B.3 : Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en charpente
- C 3.B.4 : Mettre en œuvre les ouvrages (charpente)

en couverture :

- C 3.C.1 : Réparer – Entretenir (Couverture)
- C 3.C.2 : Déconstruire - Déposer (Couverture)
- C 3.C.3 : Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en couverture

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I b : référentiel de certification).

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

**Évaluation ponctuelle** : Épreuve pratique, d'une durée de 14 heures, coefficient 4.

L'évaluation porte sur des activités d'amélioration, de réhabilitation, de restauration, d'entretien, d'extension, ... d'un bâtiment ancien.

Elle doit notamment permettre d'apprécier la mise en œuvre de techniques traditionnelles de construction dans le domaine choisi par le candidat (maçonnerie, charpente ou couverture).

#### **Contrôle en cours de formation :**

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées au cours de la deuxième partie de la formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la Formation Continue), l'une en entreprise, l'autre en l'établissement de formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés dans le cadre d'interventions d'amélioration, de réhabilitation, de restauration, d'entretien, d'extension, ... d'un bâtiment ancien.

Les deux situations d'évaluation portent sur le domaine d'intervention choisi par le candidat (maçonnerie, charpente ou couverture).

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

#### **- Situation d'évaluation n°1 : Situation d'évaluation en centre de formation**

Elle est organisée dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

**- Situation d'évaluation n°2 : Situation d'évaluation en milieu professionnel**

Elle comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document. Elle est organisée dans l'entreprise d'accueil du candidat et s'appuie sur des situations professionnelles concrètes d'amélioration, de réhabilitation, de restauration, d'entretien d'un bâtiment ancien.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel. Elle a lieu en fin ou à la suite de la période de formation en milieu professionnel, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement une note au jury.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

NOTA : À l'issue des périodes de formation en milieu professionnel seront délivrées des attestations permettant de vérifier le respect de la durée de la formation en entreprise et le secteur d'activité de cette formation. Un candidat qui n'aura pas présenté ces pièces ne pourra pas valider les sous-épreuves E31 "Présentation d'un dossier d'activité" (unité U.31) et E32 « Réalisation d'une intervention » (unité U32).

<b>SOUS-EPREUVE E.33</b>	<b>UNITE U.33</b>
<b>TRAVAUX ANNEXES</b>	
<b>COEFFICIENT : 1</b>	

**1. CONTENU DE LA SOUS-EPREUVE**

Cette sous-épreuve doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées aux activités de réalisation d'un ouvrage ou d'intervention sur un ouvrage dans deux domaines d'activités différents de celui vu à l'unité U32.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chaque compétence, à la colonne « conditions » du référentiel de certification.

A partir du dossier technique fourni, le candidat met en œuvre ses connaissances, pour :

- s'il a choisi le domaine de la maçonnerie pour l'unité U32, pour :
  - Réaliser des interventions ponctuelles en charpente
  - Réaliser des interventions ponctuelles en couverture
- s'il a choisi le domaine de la charpente pour l'unité U32, pour :
  - Réaliser des interventions ponctuelles en maçonnerie
  - Réaliser des interventions ponctuelles en couverture
- s'il a choisi le domaine de la couverture pour l'unité U32, pour :
  - Réaliser des interventions ponctuelles en maçonnerie
  - Réaliser des interventions ponctuelles en charpente

**2. MODE D'EVALUATION**

L'évaluation porte sur les compétences suivantes et les savoirs qui leur sont associés :

C 3.5b : Reproduire une technique de construction déterminée (élément ou partie d'ouvrage)

et

- s'il a choisi le domaine de la maçonnerie pour l'unité U32 :
  - C 3.12 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de charpente
  - C 3.13 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de couverture
- s'il a choisi le domaine de la charpente pour l'unité U32
  - C 3.11 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie
  - C 3.13 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de couverture
- s'il a choisi le domaine de la couverture pour l'unité U32
  - C 3.11 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie
  - C 3.12 : Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de charpente

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I b : référentiel de certification).

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

**Évaluation ponctuelle** : Épreuve pratique, d'une durée de 6 heures, coefficient 1.

L'évaluation porte sur deux activités organisées en continuité portant, pour chaque candidat, sur les deux domaines différents de celui qu'il a choisi pour U32.

**Contrôle en cours de formation :**

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées par l'établissement de formation au cours de la deuxième partie de la formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la Formation Continue).

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Les deux situations d'évaluation portent chacune sur l'un des deux domaines d'intervention différents de celui vu en U32.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

ÉPREUVE E.4

UNITÉ U.4

LANGUE VIVANTE

COEFFICIENT : 2

**1. OBJECTIFS ET CONTENU :**

Cette épreuve vise à apprécier la compréhension de la langue étrangère et l'expression dans cette langue. Elle porte sur des thèmes liés à la vie socio-professionnelle en général ou à un aspect de la civilisation du pays.

**2. MODE D'ÉVALUATION****2.1. Épreuve ponctuelle :**

Elle donne lieu à une évaluation écrite d'une durée de 2 heures (Arrêté du 6 avril 1994, B.O. n°21 du 26 mai 1994).

Elle comprend deux parties notées respectivement sur 12 points et 8 points.

**◆ 1<sup>ère</sup> partie : Compréhension**

À partir d'un document en langue étrangère, le candidat doit répondre en français à des questions en français révélant sa compréhension du texte en langue étrangère.

Il pourra être invité à justifier ses réponses par une citation extraite du document et à fournir la traduction de quelques passages choisis.

**◆ 2<sup>ème</sup> partie : Expression**

Cette partie de l'épreuve consiste en :

- d'une part des exercices visant à tester en situation les compétences linguistiques (4 points) ;
- d'autre part une production semi-guidée qui pourra être liée au document proposé pour l'évaluation de la compréhension (4 points).

L'utilisation du dictionnaire bilingue est autorisée.

**2.2. Contrôle en cours de formation**

Le contrôle en cours de formation est constitué de quatre situations d'évaluation correspondant aux quatre capacités :

- A - compréhension écrite ;
- B - compréhension de l'oral ;
- C - expression écrite ;
- D - expression orale.

**◆ A - Compréhension écrite**

À partir d'un ou deux supports en langue vivante étrangère, la compréhension de la langue considérée sera évaluée par le biais de :

- réponses en français à des questions ;
- résumé en français du document ;
- compte-rendu du document ;
- traduction.

Le candidat devra faire la preuve des compétences suivantes :

- repérage/identification
- mise en relation des éléments identifiés
- inférence

Critères : intelligibilité et pertinence de la réponse.

**◆ B - Compréhension de l'oral**

À partir d'un support audio-oral ou audio-visuel, l'aptitude à comprendre le message auditif en langue vivante étrangère sera évaluée par le biais de :

- réponses à des questions factuelles simples sur ce support ;
- QCM ;
- reproduction des éléments essentiels d'information compris dans le document.

Le candidat devra faire la preuve des compétences suivantes :

- anticipation ;
- repérage/identification ;
- association des éléments identifiés ;
- inférence.

◆ **C - Production écrite**

La capacité à s'exprimer par écrit en langue vivante étrangère sera évaluée par le biais d'une production guidée d'un paragraphe de 10 à 15 lignes. Le message portera sur l'expérience professionnelle ou personnelle du candidat ou bien sur un aspect de civilisation (questions pouvant prendre appui sur un court document écrit ou une image).

Le candidat devra faire la preuve des compétences suivantes :

- mémorisation ;
- mobilisation des acquis ;
- aptitude à la reformulation ;
- aptitude à combiner les éléments acquis en énoncés pertinents et intelligibles ;
- utilisation correcte et précise des éléments linguistiques contenus dans le programme de consolidation de seconde : éléments grammaticaux : déterminants, temps, formes auxiliaires, modalité, connecteurs...

Éléments lexicaux : Cf. liste contenue dans le référentiel ou le programme de langue vivante du BEP.  
Construction de phrases simples, composées, complexes.

◆ **D - Production orale**

Il s'agit d'évaluer la capacité à s'exprimer oralement en langue vivante étrangère de façon pertinente et intelligible.

Le support proposé permettra d'évaluer l'aptitude à dialoguer en langue vivante étrangère à l'aide de constructions simples, composées, dans une situation simple de la vie courante. Ce dialogue pourra porter sur des faits à caractère personnel, de société ou de civilisation.

Le candidat devra faire preuve des compétences suivantes :

- mobilisation des acquis ;
- aptitude à la reformulation ;
- aptitude à combiner les éléments acquis en énoncés pertinents et intelligibles.

Exigences lexicales et grammaticales : cf. le programme de consolidation de seconde et le référentiel ou le programme de langue vivante du BEP.

<b>ÉPREUVE E.5</b>	<b>FRANÇAIS, HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE</b>	<b>UNITÉ U.51 – U.52</b>
<b>COEFFICIENT : 5</b>		

<b>SOUS-ÉPREUVE E.51</b>	<b>FRANÇAIS</b>	<b>UNITÉ U.51</b>
<b>COEFFICIENT : 3</b>		

**1. Épreuve ponctuelle :**

L'évaluation se fait sous forme d'une évaluation écrite d'une durée de 2 heures 30.

Elle s'appuie sur un ou plusieurs textes ou documents (textes littéraires, textes argumentatifs, textes d'information, essais, articles de presse, documents iconographiques).

L'évaluation comporte deux parties :

- une première partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les capacités de compréhension,
- une deuxième partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les capacités d'expression.
- *Dans la première partie*, deux ou trois questions permettent de vérifier la capacité du candidat de comprendre le sens global des documents, d'en dégager la construction, d'en caractériser la visée, le ton, l'écriture...
- *La seconde partie* permet d'évaluer la capacité du candidat d'exposer un point de vue ou d'argumenter une opinion. Le type d'écrit attendu s'inscrit dans une situation de communication précisée par l'énoncé (lettre, synthèse rédigée, article...). Le sujet précise la longueur du texte à rédiger.

Le nombre de points attribués à chacune des parties de l'épreuve est indiqué dans le sujet. Dans tous les cas, la note globale est attribuée sur 20 points.

## **2. Contrôle en cours de formation**

Le contrôle en cours de formation est constitué de quatre situations d'évaluation permettant de tester les capacités de compréhension et d'expression du candidat. Elles sont de poids équivalents. Elles reposent à la fois sur des supports fonctionnels et sur des supports fictionnels ou littéraires. On précisera chaque fois que nécessaire la situation de communication : destinataire, auditoire, etc.

### **◆ Situation A**

- a) Objectif : évaluation de la capacité du candidat d'analyser ou de synthétiser.
- b) Exemples de situation :
  - supports fonctionnels : fiche d'analyse de tâches ; prises de notes
  - supports fictionnels/littéraires : fiche de lecture ; synthèse d'une activité de lecture

### **◆ Situation B**

- a) Objectif : évaluation de la capacité du candidat de rendre compte ou transposer ou développer.
- b) Exemples de situation :
  - supports fonctionnels: rapport d'intervention en milieu professionnel; fiche de présentation d'un produit, rédaction d'un texte publicitaire à partir de documents; lettre, articles; argumentation à partir d'un dossier ;
  - supports fictions/littéraires: commentaire de lettre, d'images; argumentation à partir d'une lecture.

### **◆ Situation C**

- a) Objectif : évaluation de la capacité du candidat à exposer ou transmettre un message oral
- b) Exemples de situation :
  - présentation d'un dossier disciplinaire ou interdisciplinaire
  - compte-rendu de lecture, de visite, de stage...
  - rapports des travaux d'un groupe.

### **◆ Situation D**

- a) Objectif : évaluation de la capacité du candidat à participer ou animer
- b) Exemples de situation :
  - participation à un entretien (embauche...)
  - participation à un débat
  - participation à une réunion
  - animation d'un groupe, d'une équipe (entreprise).

**SOUS-ÉPREUVE E.52****UNITÉ U.52****HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE****COEFFICIENT : 2****1. Épreuve ponctuelle** : évaluation écrite d'une durée de 2 heures

Cette sous-épreuve porte sur le programme de la classe terminale du baccalauréat professionnel, sur un thème précis et les notions qui lui sont associées.

Le candidat a le choix entre deux sujets. Il doit faire la preuve de ses capacités de comprendre et d'analyser une situation historique ou géographique en s'appuyant sur l'étude d'un dossier de trois à cinq documents de nature variée.

Il répond à une série de questions qui visent à évaluer ses compétences à :

- repérer et relever des informations dans une documentation,
- établir des relations entre les documents,
- utiliser des connaissances sur le programme.

Ces questions, qui ne peuvent se réduire à une demande de définitions, permettant au candidat de faire la preuve qu'il maîtrise les méthodes d'analyse des documents et qu'il sait en tirer parti pour comprendre une situation historique ou géographique. Il élabore ensuite une courte synthèse intégrant les éléments apportés par le dossier et ses connaissances.

Les documents constituent un ensemble cohérent qui permet une véritable mise en relation. La cohérence réside dans la situation envisagée et la (ou les) notion(s) qui s'y rapporte(nt).

La synthèse consiste en un texte rédigé qui peut être accompagné par une carte, un croquis ou un schéma à l'initiative du candidat ou en réponse à une question expressément formulée.

**2. Contrôle en cours de formation**

Le contrôle en cours de formation est constitué de quatre situations d'évaluation : deux situations d'évaluation en histoire fondées sur un sujet accompagné de documents et deux situations d'évaluation en géographie.

**◆ Objectifs**

Les différentes situations d'évaluation visent à évaluer les compétences du candidat à :

- repérer et relever des informations dans un ensemble de trois à cinq documents,
- établir des relations entre les documents,
- utiliser des connaissances sur le programme,
- élaborer une courte synthèse intégrant les informations apportées par les documents proposés et ses connaissances.

**◆ Modalités**

Les quatre situations d'évaluation portent chacune sur des sujets d'étude différents, se rapportant au programme de terminale du baccalauréat professionnel. Chaque situation est écrite et dure (environ) deux heures.

Les documents servant de supports aux différentes situations d'évaluation constituent des ensembles cohérents permettant une mise en relation. La cohérence réside dans la situation historique ou géographique envisagée et la (ou les) notion(s) qui s'y rapporte(nt).

Deux des quatre situations d'évaluation doivent donner lieu à la réalisation d'un croquis ou d'un schéma.

La synthèse demandée comporte une vingtaine de lignes : elle est guidée par un plan indicatif ou un questionnaire.

ÉPREUVE E.6

UNITÉ U.6

## ÉDUCATION ARTISTIQUE – ARTS APPLIQUÉS

COEFFICIENT : 1

**1. FINALITES ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION**

L'évaluation a pour objet de vérifier que le candidat sait utiliser des méthodes d'analyse et sait communiquer en utilisant le vocabulaire plastique et graphique.

Elle permet également de s'assurer que le candidat sait mobiliser ses connaissances relatives à l'esthétique du produit, à la production artistique et son implication dans l'environnement contemporain et historique.

**2. MODE D'EVALUATION**

L'évaluation porte sur les compétences définies par le programme-référentiel, en relation directe ou indirecte avec le champ professionnel concerné.

**2.1. Épreuve ponctuelle** : évaluation écrite et graphique, d'une durée de 3 heures

Cette épreuve comporte une analyse formelle et stylistique des éléments présentés dans un dossier comportant quelques planches documentaires (images/textes).

Elle se complète d'une recherche personnelle effectuée par le candidat à partir de l'analyse du dossier documentaire, en fonction d'une demande précise et/ou d'un cahier des charges.

L'analyse implique un relevé documentaire sélectif assorti d'annotations.

Le contenu de l'analyse peut porter sur la comparaison entre l'organisation plastique et l'organisation fonctionnelle d'un ou plusieurs objets (ou supports), ou sur la mise en relation des éléments représentés avec leur contexte historique et artistique.

La recherche porte sur un problème appartenant à l'un des domaines des arts appliqués. Elle doit être présentée sous forme d'esquisse(s) graphique(s) et/ou colorée(s) assortie(s) d'un commentaire écrit, justifiant les choix effectués par le candidat.

Un jury académique composé de professeurs de la discipline procède à la correction et la notation de l'épreuve.

**2.2. Contrôle en cours de formation**

Le contrôle en cours de formation comporte trois situations d'évaluation organisées au cours de la formation.

Les trois situations comportent 1 à 2 séances de 2 heures et sont affectées chacune d'un coefficient particulier :

- première situation d'évaluation : coefficient 1
- deuxième situation d'évaluation : coefficient 2
- troisième situation d'évaluation : coefficient 2

La note finale sur vingt proposée au jury pour cette épreuve est obtenue en divisant par 5 le total des notes relatives aux trois évaluations.

**◆ Première situation d'évaluation**

L'évaluation de cette première situation porte sur la mise en œuvre des compétences suivantes :

- analyser les relations entre les constituants plastiques et les éléments fonctionnels d'un produit d'art appliqué (relations formes, matière, couleurs/fonctions)
- mettre en œuvre des principes d'organisation
- mettre en œuvre et maîtriser des outils et des techniques imposées

Les éléments et les données sont imposés.

**◆ Deuxième situation d'évaluation**

L'évaluation de cette deuxième situation porte sur la mise en œuvre des compétences suivantes

- traduire plastiquement les observations concernant les données du réel
- analyser des produits d'art appliqué à l'industrie et à l'artisanat

- rendre compte plastiquement des relations entre les constituants plastiques et les éléments fonctionnels d'un produit d'art appliqué (relations formes, matière, couleurs/fonctions)
- sélectionner, transférer et adapter des éléments pour répondre à un problème d'art appliqué dans le respect d'un cahier des charges ou des contraintes imposées.
- maîtriser des techniques appropriées à la traduction des réponses données au problème d'art appliqué imposé.

Un dossier documentaire et un cahier des charges sont imposés. Néanmoins, le candidat doit sélectionner des documents et/ou des éléments dans les sources documentaires proposées. Il doit également faire un choix en ce qui concerne la mise en œuvre d'outils et de techniques pour communiquer son projet.

#### ◆ Troisième situation d'évaluation

L'évaluation de cette troisième situation porte sur la mise en œuvre des compétences suivantes

- identifier une production artistique et repérer son implication dans son environnement culturel, spécialement dans celui du cadre de vie, de la fabrication industrielle ou artisanale ou de la communication visuelle
- situer un produit, un support de communication, un espace construit dans un environnement artistique et culturel de son époque
- évaluer la qualité esthétique d'un produit.

Le problème est imposé ainsi que l'objet d'étude, en revanche, les références (images et textes) sont proposées, le candidat sélectionne des documents ou des éléments documentaires en fonction de son analyse personnelle et de son argumentaire.

<b>ÉPREUVE E.7</b>	<b>ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</b>	<b>UNITÉ U.7</b>
<b>COEFFICIENT : 1</b>		

#### Évaluation ponctuelle et par contrôle en cours de formation

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 11 juillet 2005 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (Journal officiel du 21 juillet 2005, BOEN n° 42 du 17 novembre 2005) et la note de service n° 20 05-179 du 4 novembre 2005 relative à l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (BOEN n°42 du 17 novembre 2005).

<b>ÉPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE</b>	<b>UF.1</b>
--	-------------

**Épreuve orale** d'une durée de 20 minutes précédée d'un temps de préparation de 20 minutes.

L'épreuve a pour but de vérifier la capacité du candidat à comprendre une langue de communication courante et à s'exprimer de manière intelligible sur un sujet d'ordre général.

L'épreuve prend appui sur un document écrit, authentique, portant sur des questions actuelles de société et pouvant comporter des éléments iconographiques. Il ne s'agit en aucun cas d'un document technique.

Le candidat peut présenter une liste de huit textes au minimum, représentant un ensemble d'une dizaine de pages. Pour les candidats qui ont suivi l'enseignement facultatif de langue vivante, cette liste doit être validée par le professeur et le chef d'établissement. En l'absence de liste, l'examineur propose plusieurs documents au choix du candidat.

Le candidat présente le document et en dégage les éléments essentiels. Cette présentation est suivie d'un entretien portant sur le sujet abordé dans le document. L'entretien peut être élargi et porter sur le projet personnel du candidat.

#### Précisions concernant l'épreuve facultative d'arabe.

Les documents sont rédigés en arabe standard, sans signes vocaliques, conformément à l'usage. Ils peuvent comporter des éléments en arabe dialectal (caricatures, dialogue ou extrait d'entretien publié dans la presse par exemple).

Au cours de l'entretien, l'examineur peut demander la lecture oralisée d'un bref passage et sa traduction.

Le candidat peut s'exprimer dans le registre de son choix : arabe standard, ou arabe "moyen". L'arabe standard, appelé aussi littéral, correspond à l'usage "soutenu" de la langue, par référence à son usage écrit. L'arabe dit moyen comporte des tournures et expressions dialectales. Il doit être compris par tout interlocuteur arabophone. On n'acceptera du candidat aucune forme de sabir, qui consiste à introduire massivement un lexique étranger plus ou moins arabisé.

## ÉPREUVE FACULTATIVE D'HYGIENE – PREVENTION - SECOURISME

UF.2

### 1. FINALITES ET OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités du candidat à :

- appréhender les incidences sur la santé de l'activité de travail et d'en cerner les conséquences socio-économiques ;
- justifier des mesures destinées à supprimer ou à réduire les risques d'accidents du travail et d'atteintes à la santé et à s'inscrire dans une démarche de prévention ;
- agir de façon efficace et adaptée face à une situation d'urgence.

Elle porte sur les savoirs en hygiène-prévention-secourisme.

### 2. MODES D'ÉVALUATION

L'évaluation porte notamment sur :

- la qualité du raisonnement,
- l'exactitude des connaissances,
- la pertinence et le réalisme des solutions proposées,
- le comportement ou la procédure d'intervention, adaptés et sûrs, face à des situations d'urgence.

#### 2.1. Évaluation ponctuelle : évaluation écrite d'une durée de 2 heures

À partir d'une (de) situation(s) professionnelle(s), accompagnée(s) éventuellement d'une documentation scientifique et technique, le candidat doit notamment :

- exploiter et/ou mettre en œuvre des outils d'analyse de la situation donnée,
- mobiliser ses connaissances scientifiques et réglementaires pour identifier le (ou les) problème(s) et argumenter des solutions d'amélioration en lien avec les mesures et structures de prévention,
- expliquer la conduite à tenir face à une situation d'urgence.

#### 2.2. Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte trois situations d'évaluation.

- 1<sup>ère</sup> situation d'évaluation : évaluation écrite, d'une durée indicative de 1h30 à 2h, située au cours de la dernière année de formation, notée sur 7 points.

À partir de documents présentant notamment une situation professionnelle d'entreprise, il est demandé :

- une analyse de la situation donnée selon une méthode adaptée,
- une justification scientifique des effets de la situation donnée ou des mesures de prévention,
- une ou des questions relatives à la réglementation et/ou aux organismes de prévention.

- 2<sup>ème</sup> situation d'évaluation : réalisation d'un travail personnel écrit noté sur 7 points.

À partir de données recueillies au cours de la période de formation en milieu professionnel et/ou d'un travail documentaire, le candidat rédige un document de 5 pages maximum sur :

- un problème professionnel en lien avec le programme d'hygiène-prévention-secourisme et le secteur professionnel concerné,
- la prévention mise en œuvre (moyens, acteurs, organisation...) ou les moyens d'amélioration qu'il propose dans leurs contextes respectifs.

Le candidat précise sa démarche, justifie les effets possibles sur la santé ainsi que les solutions mises en œuvre ou possibles.

- 3<sup>ème</sup> situation d'évaluation : évaluation pratique consistant en une intervention de secourisme notée sur 6 points.

Le comportement du candidat face à une situation d'urgence est évalué par des moniteurs de secourisme. Dans le cas où cette évaluation pratique ne peut être réalisée, une évaluation écrite d'environ 30 minutes est mise en place. Au cours de celle-ci le candidat précise la conduite à tenir pour une situation d'urgence relevant du secourisme.

La note globale proposée au jury par le professeur de biotechnologies santé – environnement assurant l'enseignement d'hygiène–prévention–secourisme est calculée en faisant le total des notes obtenues à chacune des trois situations d'évaluation.

**ANNEXE III**

**PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL**

## ORGANISATION DE LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La durée de la formation en milieu professionnel est de **18 semaines** réparties sur les deux années de formation. Elle se déroule dans des entreprises réalisant principalement des interventions d'entretien, de rénovation, de restauration, de réhabilitation sur le patrimoine bâti.

### 1. Voie scolaire

La période de formation en milieu professionnel fait obligatoirement l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant l'élève et le chef d'établissement scolaire où ce dernier est scolarisé. Cette convention doit être conforme à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 parue au BO n°38 du 24 octobre 1996.

La période de formation en milieu professionnel et en établissement scolaire doit assurer la continuité de la formation et permettre à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences. Elle fait l'objet d'une planification préalable de manière à maintenir une cohérence de la formation. Elle doit être préparée en liaison avec tous les enseignements. La formation assurée en établissement scolaire doit être polyvalente afin de faciliter l'acquisition des savoirs et des compétences dans les différents domaines constitutifs de la formation préparée.

Le temps de formation en milieu professionnel est réparti sur les deux années en tenant compte :

- des contraintes matérielles des entreprises et des établissements scolaires ;
- des objectifs pédagogiques spécifiques à ces périodes ;
- des cursus d'apprentissage.

#### **1.1. Modalités d'intervention des professeurs**

L'équipe pédagogique, dans son ensemble, est concernée par les périodes de formation en milieu professionnel. La recherche et le choix des entreprises d'accueil relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation comme le précise la circulaire n°2000-095 du 26 juin 2000 parue au BO n°25 du 29 juin 2000. L'intérêt que porteront les professeurs à l'entreprise et au rôle du tuteur permettra d'assurer la continuité de la formation.

En accord avec le tuteur, chaque professeur peut suivre une activité développée en entreprise par le stagiaire.

#### **1.2. Objectifs généraux**

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'intervenir sur des ouvrages bâtis, anciens et/ou locaux, dont les établissements de formation peuvent ne pas disposer ;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- d'observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

### 1.3. Compétences à développer

Les compétences du présent référentiel sont développées conjointement en établissement de formation et en entreprise.

Au terme des périodes de formation en milieu professionnel, le candidat constitue un rapport comprenant un rapport d'activités conduites en entreprise. Ce rapport est visé par le tuteur de l'élève en entreprise. Ce visa atteste que les activités développées dans le rapport correspondent à celles confiées à l'élève au cours de sa formation en entreprise.

Le rapport d'activités doit faire apparaître :

- la nature des fonctions exercées dans l'entreprise,
- le compte-rendu de ses activités en développant les aspects relatifs aux compétences définies par le référentiel du diplôme.

À l'issue des périodes de formation en milieu professionnel seront délivrées des attestations permettant de vérifier le respect de la durée de la formation en entreprise et le secteur d'activité de cette formation. Un candidat qui n'aura pas présenté ces pièces ne pourra pas valider les sous-épreuves E31 "Présentation d'une activité de suivi de chantier" (unité U.31) et E32 "Réalisation d'une intervention" (unité U.32).

Pour les candidats présentant la sous-épreuve E31 sous la forme ponctuelle, le recteur fixe la date à laquelle le rapport doit être remis au service chargé de l'organisation de l'examen.

Pendant chaque période de formation en milieu professionnel, les activités seront organisées et suivies par le tuteur qui assurera cette mission conjointement avec l'équipe pédagogique de l'établissement de formation. À chacune des périodes de formation, un contrat individuel de formation sera préalablement négocié et établi entre le tuteur, l'équipe pédagogique et l'élève.

Ce contrat fera l'objet d'un document qui indiquera :

- la liste des compétences et savoirs à acquérir, en tout ou partie, durant la période considérée ;
- les modalités d'évaluation de ces compétences ;
- l'inventaire des prérequis nécessaires pour aborder dans des conditions acceptables la formation en milieu professionnel ;
- les modalités de formation envisagées dans l'entreprise (les tâches et le degré d'autonomie, les matériels utilisés, les services ou équipes concernés, ...).

Chaque période de formation sera évaluée conjointement par le tuteur et l'équipe pédagogique ou son représentant. Le constat établi sera reporté sur le livret de suivi.

### 1.4. Contenus et activités

Les périodes de formation portent sur des activités développées dans les différents lieux d'exercice de l'entreprise : bureau et chantier.

## 2. Voie de l'apprentissage

Pour les apprentis, la formation en milieu professionnel est incluse dans la formation en entreprise. De manière à établir une cohérence dans le déroulement de la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis informe les maîtres d'apprentissage sur les objectifs des différentes périodes passées en entreprise et sur leur importance dans l'évaluation des apprentis.

## 3. Voie de la formation professionnelle continue

### 3.1. Candidats en situation de première formation ou de reconversion

La durée de la formation en entreprise s'ajoute aux durées de formation dispensées par le centre de formation continue.

Le stagiaire peut avoir la qualité de salarié d'un autre secteur professionnel.

Lorsque cette préparation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, la période de formation en milieu professionnel est intégrée dans la période de formation dispensée, si les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs de la formation en entreprise.

### **3.2. Candidats en situation de perfectionnement**

Le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a développé des activités dans des entreprises réalisant principalement des interventions d'entretien, de rénovation, de restauration, de réhabilitation sur le patrimoine bâti, en qualité de salarié à plein temps, pendant six mois au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

Le candidat rédige un rapport sur ses activités professionnelles dans le même esprit qui préside à l'élaboration du rapport pour les candidats scolaires, apprentis ou en formation professionnelle continue visés au 3.1. ci-dessus.

Le rapport fait apparaître :

- la nature des fonctions exercées dans l'entreprise ;
- les types d'activités qui font appel à tout ou partie des compétences décrites ci-dessus (cf. 1.3. compétences à développer).

Pour les candidats présentant la sous-épreuve E31 (unité U.31) sous la forme ponctuelle, le recteur fixe la date à laquelle le rapport doit être remis au service chargé de l'organisation de l'examen.

### **4. Positionnement**

Durée minimale de la période de formation en milieu professionnel pour les candidats positionnés par décision du recteur :

- 10 semaines pour les candidats issus de la voie scolaire (art. 337-65 du code de l'éducation)
- 4 semaines pour les candidats issus de la formation professionnelle continue visés au 3.1. ci-dessus.